

STRATER

Focus Post-Bac Île-de-France



JANVIER 2017

Service de la coordination des stratégies
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir
et des diagnostics territoriaux

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

NOTE LIMINAIRE

► Introduction

Ce document s'inscrit dans la démarche de caractérisation d'un territoire mise en place par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dont les éléments de diagnostic présentent, sous l'angle d'une vision globale de site, un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il constitue un focus sur les formations post-baccalauréat à l'échelle régionale ou académique selon le site.

Il fait l'objet d'une concertation avec les services des rectorats, qui peuvent le compléter par l'apport de données et d'éléments d'analyse sur les constats et les politiques académiques.

► Territoires considérés

Cette analyse porte sur les régions métropolitaines reconfigurées en 2016 et les académies qui les composent.

Régions comprenant une seule académie	Régions comprenant deux ou trois académies
<ul style="list-style-type: none">• Bretagne (Rennes)• Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)• Corse• Pays de la Loire (Nantes)	<ul style="list-style-type: none">• Auvergne Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon)• Bourgogne-Franche-Comté (Besançon, Dijon)• Grand Est (Nancy-Metz, Reims, Strasbourg)• Ile-de-France (Créteil, Paris, Versailles)• Hauts-de-France (Amiens, Lille)• Normandie (Caen, Rouen)• Nouvelle Aquitaine (Bordeaux, Limoges, Poitiers)• Occitanie (Montpellier, Toulouse)• Provence-Alpes-Côte d'Azur (Aix-Marseille, Nice)

Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre.

Les données sont comparées avec celles de la France métropolitaine, hors collectivités d'Outre-Mer.

Les informations concernant les collectivités d'outre-mer font l'objet d'un traitement spécifique.

SOMMAIRE

A. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT EN REGION ÎLE-DE-FRANCE.....	6
1. Le baccalauréat	7
2. Les néo-bacheliers.....	10
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur	14
4. Les diplômés post-baccalauréat	17
5. L'insertion professionnelle	20
6. La formation tout au long de la vie	20
B. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE CRETEIL	22
1. Le baccalauréat	23
2. Les néo-bacheliers.....	29
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur	35
4. Les diplômés post-baccalauréat	42
5. L'insertion professionnelle	45
6. La formation tout au long de la vie	45
C. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE PARIS	48
1. Le baccalauréat	48
2. Les néo-bacheliers.....	52
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur	58
4. Les diplômés post-baccalauréat	60
5. L'insertion professionnelle	63
6. La formation tout au long de la vie	63
D. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE VERSAILLES.....	66
1. Le baccalauréat	67
2. Les néo-bacheliers.....	73
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur	78

4. Les diplômés post-baccalauréat	86
5. L'insertion professionnelle	89
6. La formation tout au long de la vie	89
E. ANNEXES	92
Lexique.....	92
Sigles.....	96

A. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT EN REGION ÎLE-DE-FRANCE

Le taux de réussite régional au bac (86,3%) est, en 2015, inférieur à la moyenne nationale (88,1%). Il existe une grande disparité de ces taux entre les académies de la région pour les bacs généraux et professionnels.

Le taux de mention au bac (53,4%) est équivalent au niveau national avec de grandes différences entre les académies (Paris : 61,5% ; Créteil : 47,3%).

La part des bacheliers généraux est supérieure à 60 % à Paris, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines (France : 51,5%).

En 2014-2015, la région se caractérise par son attractivité : 6% des néo-bacheliers de la région s'inscrivent dans une université hors de la région, notamment dans les Hauts-de-France et dans le Grand Est, alors que les universités d'Île-de-France accueillent 13% de néo-bacheliers extérieurs. 20% des entrants proviennent de l'étranger.

Au niveau inter-académique, les mobilités les plus fortes s'établissent entre les académies de Versailles et Créteil vers l'académie de Paris.

L'enquête sur la mobilité interrégionale du CEREQ de juin 2016 montre que la région compte parmi celles dont l'offre de formation du supérieur court s'avère attractive mais dans une moindre mesure que son offre de formation supérieure longue.

Au niveau régional, le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur est supérieur au niveau national (78% ; France : 72,2%).

Les 56 500 néo-bacheliers franciliens s'inscrivant en université sont plus nombreux à choisir la filière licence qu'au niveau national (74% des inscriptions universitaires ; France : 66%).

L'accueil des étudiants en formations courtes de la région se situe principalement dans l'académie de Paris qui concentre 43% des effectifs.

Parmi les 350 000 étudiants post-bacs, la part inscrite en licence (46,6%) et en CPGE (7,5%) est plus forte qu'au niveau national (42,4% et 5,5%).

Le taux de réussite au BTS est inférieur à la moyenne nationale dans l'ensemble des académies de la région (65,4% ; France : 74,5%).

En 2015, 59% des apprentis de l'enseignement du supérieur sont inscrits dans un cursus bac+2/bac+3 (France : 68%). 43% des apprentis en cycle court suivent leurs études dans l'académie de Versailles.

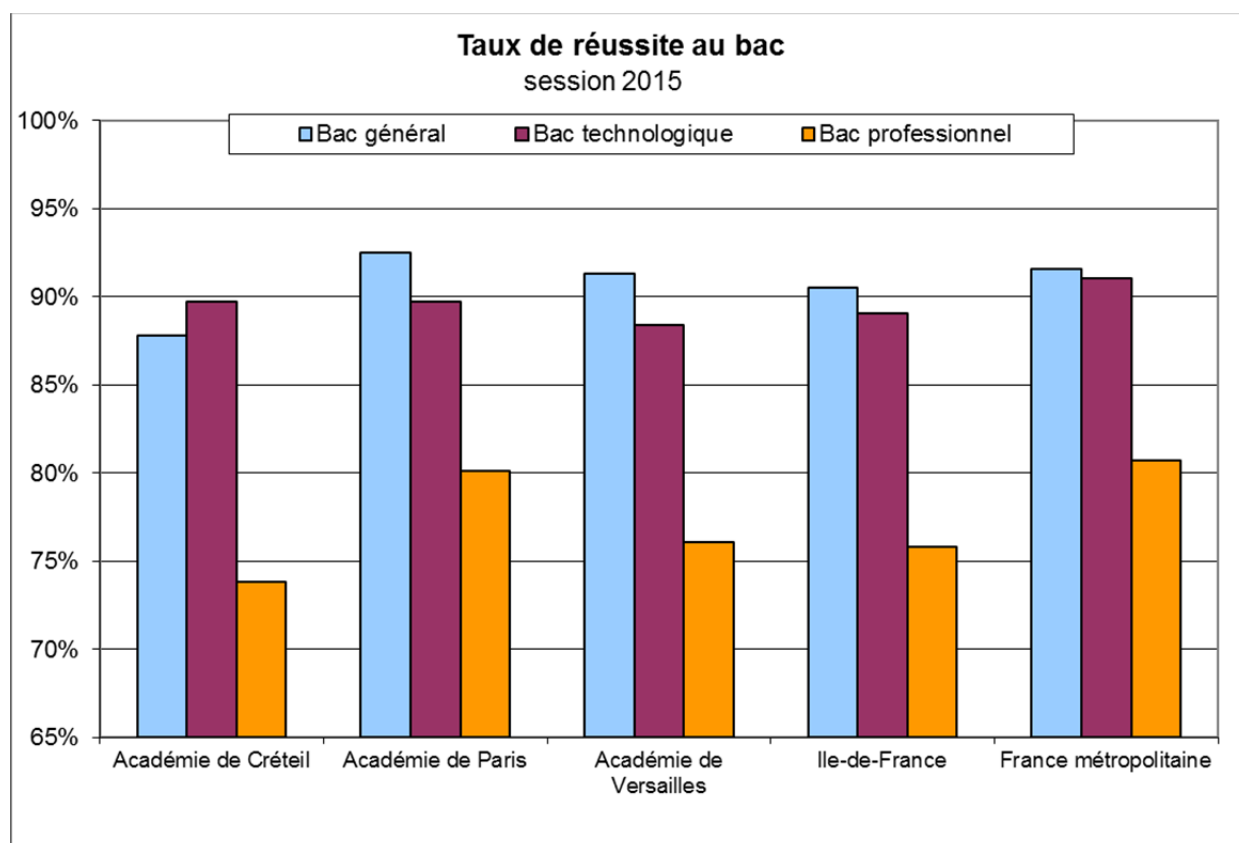
1. LE BACCALAUREAT

► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Région Île-de-France : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Académie de Créteil	22 476	19 732	87,8%	9 857	8 842	89,7%	14 642	10 812	73,8%	46 975	39 386	83,8%
Académie de Paris	16 051	14 851	92,5%	3 738	3 353	89,7%	5 559	4 455	80,1%	25 348	22 659	89,4%
Académie de Versailles	35 518	32 426	91,3%	12 362	10 930	88,4%	15 697	11 943	76,1%	63 577	55 299	87,0%
Ile-de-France	74 045	67 009	90,5%	25 957	23 125	89,1%	35 898	27 210	75,8%	135 900	117 344	86,3%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Graphique 1 – Région Île-de-France : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)

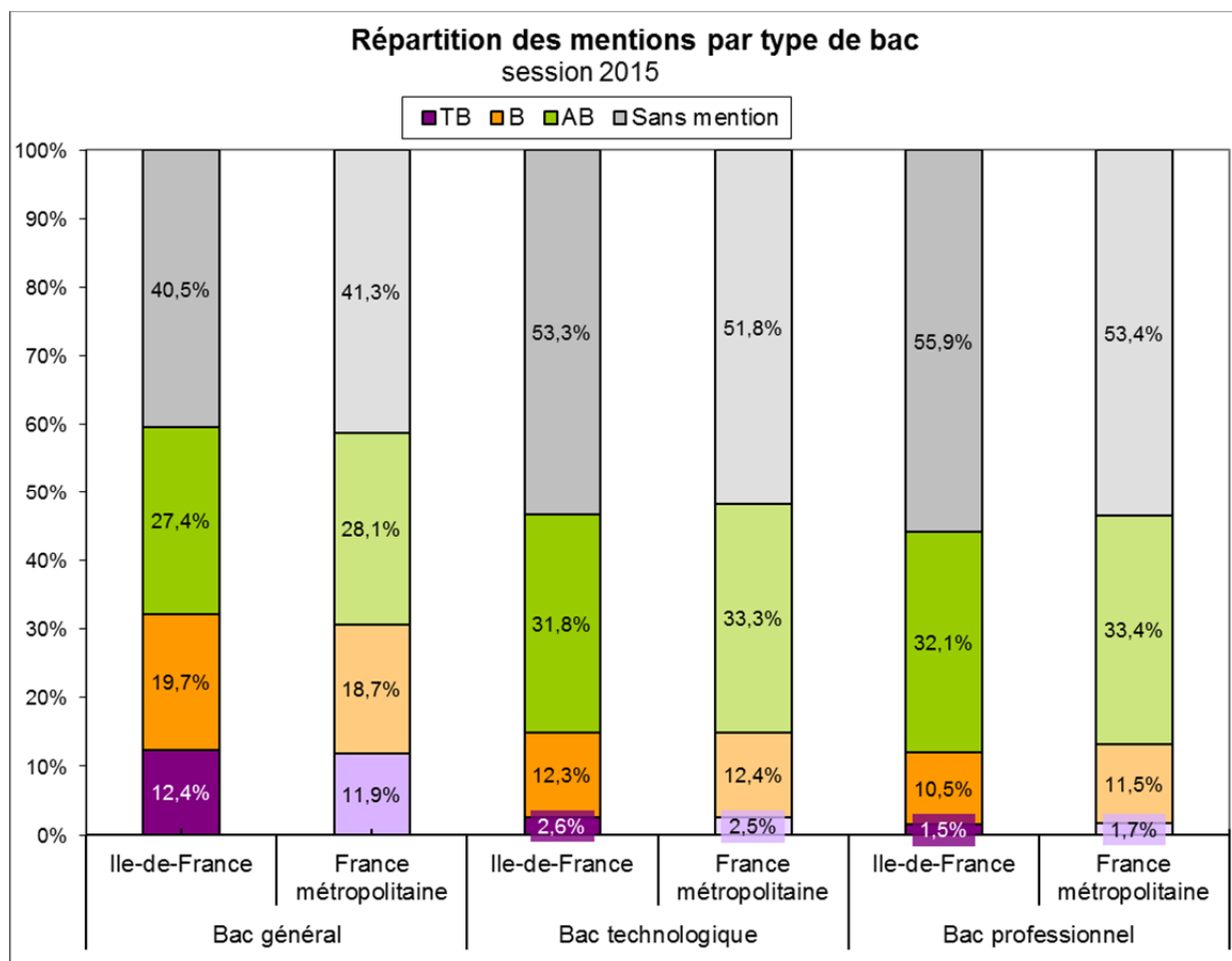


► Les bacheliers avec mention

Tableau 2 – Région Île-de-France : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

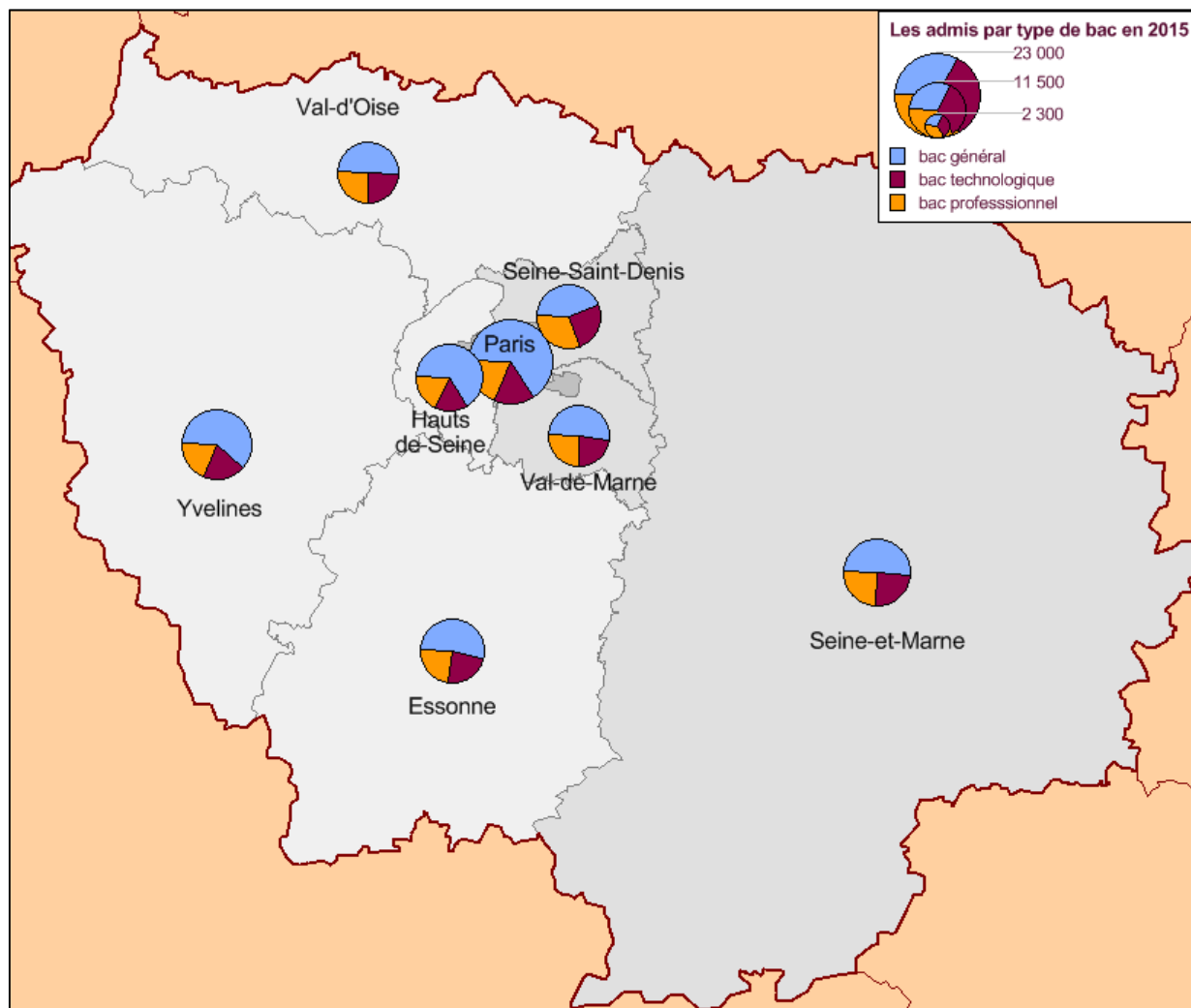
	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Académie de Créteil	10 280	52,1%	3 989	45,1%	4 357	40,3%	18 626	47,3%
Académie de Paris	10 035	67,6%	1 757	52,4%	2 140	48,0%	13 932	61,5%
Académie de Versailles	19 580	60,4%	5 065	46,3%	5 504	46,1%	30 149	54,5%
Île-de-France	39 895	59,5%	10 811	46,8%	12 001	44,1%	62 707	53,4%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Région Île-de-France : la répartition des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)



► Les bacheliers par département

Carte 1 – Région Île-de-France : la répartition des bacheliers selon le type de bac par département en 2015 (source DEPP)



NB : Le détail des effectifs est disponible dans le tableau 1 des volets académiques.

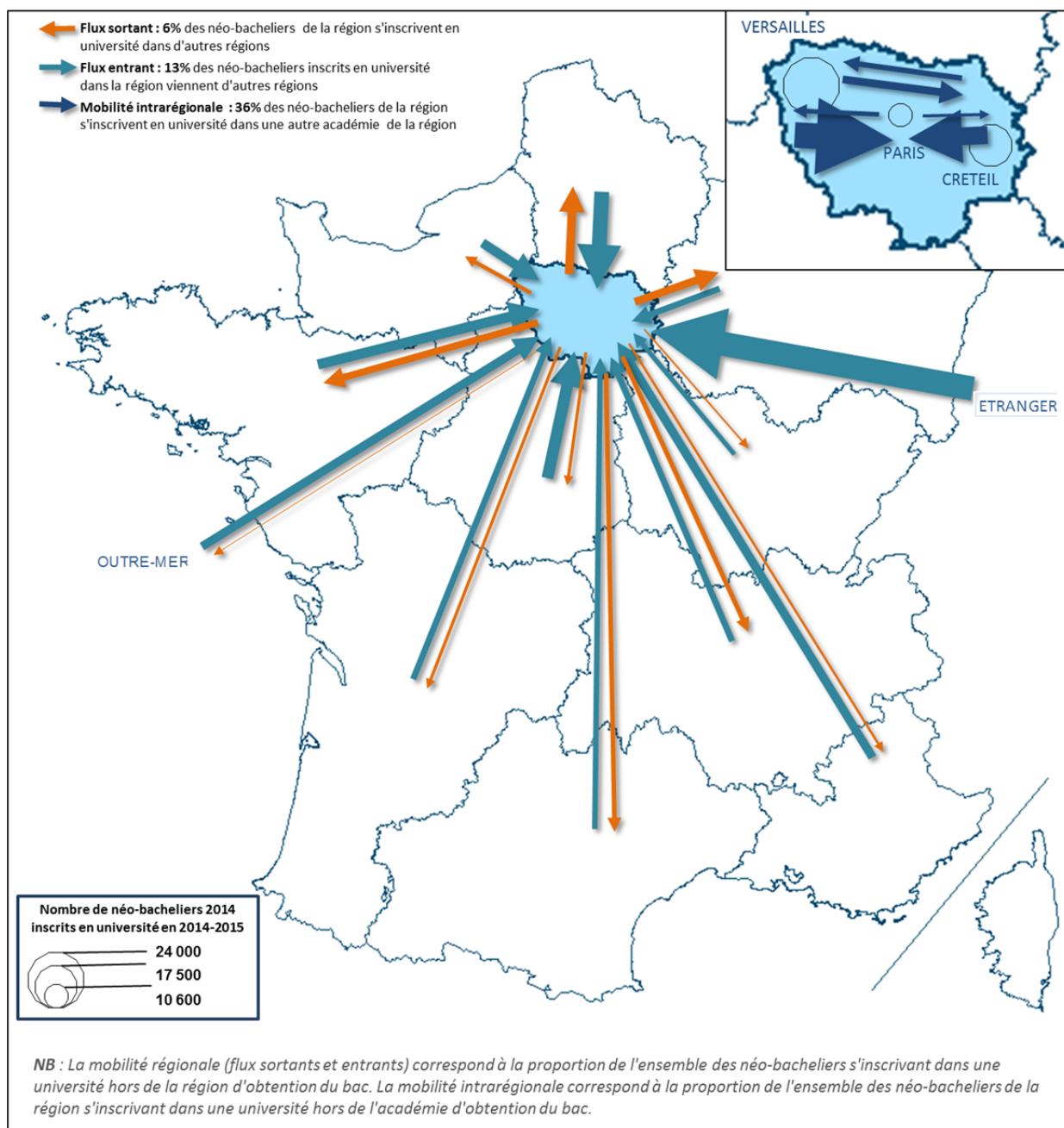
2. LES NEO-BACHELIERS

► L'attractivité géographique

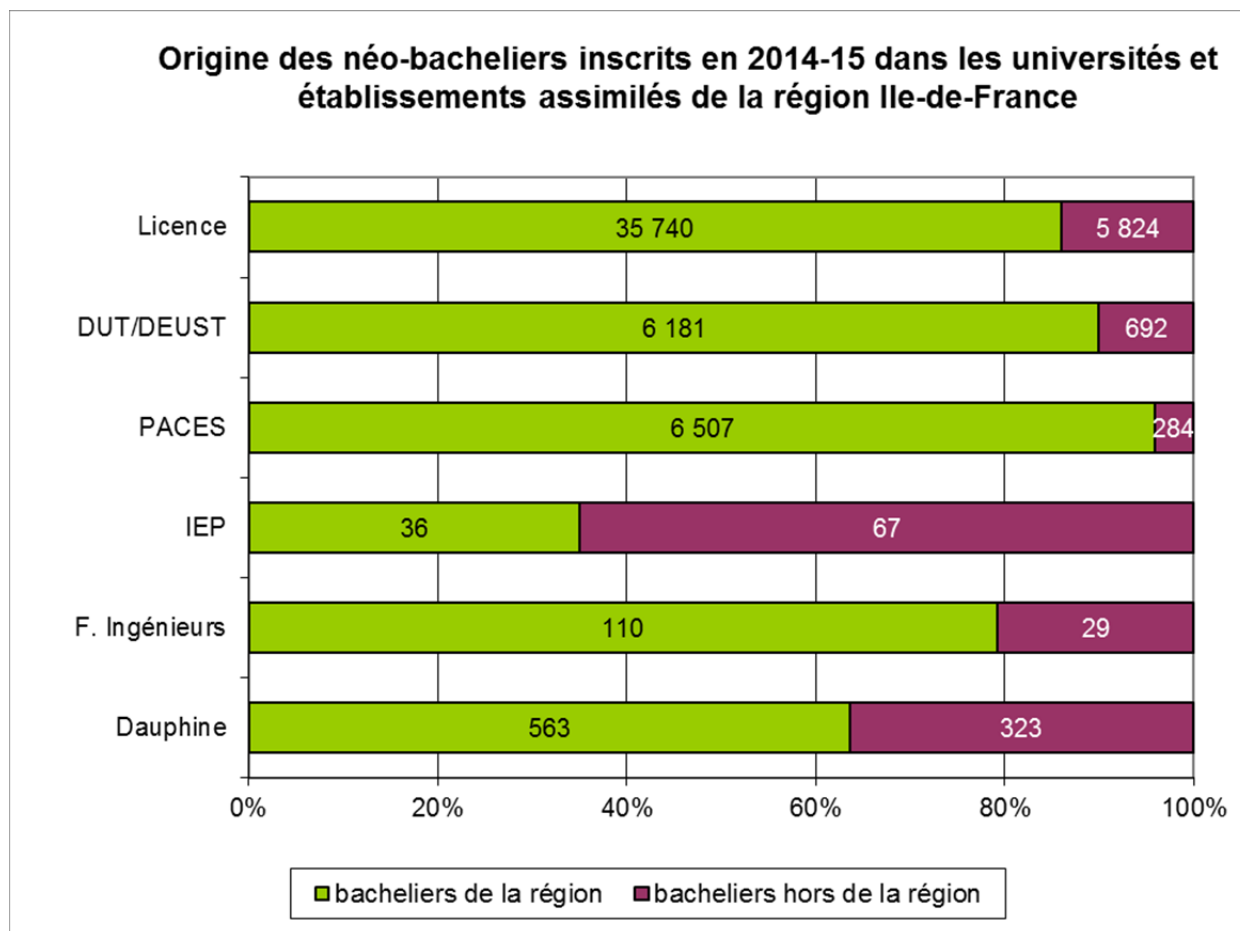
Tableau 3 – Région Île-de-France : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés de la région en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de la région (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités d'Île-de-France selon leur région d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac en Île-de-France selon la région de leur université d'inscription
HAUTS-DE-FRANCE	935	535
GRAND EST	411	477
OUEST	629	423
OCCITANIE	341	291
AUVERGNE-RHONE-ALPES	388	273
NORMANDIE	572	252
CENTRE-VAL DE LOIRE	722	193
AQUITAINE	418	169
SUD-EST	537	140
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	282	97
OUTRE-MER	547	14
ETRANGER	1 485	0
Sous-total Entrants	7 267	
Sous-total Sortants		2 864
ILE-DE-FRANCE	49 263	49 263
Total néo-bacheliers	56 530	52 127

Carte 2 – Région Île-de-France : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



Graphique 3 – Région Île-de-France : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de la région, en fonction de la région d'obtention du bac (source SIES)



► **La poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur**

Tableau 4 – Région Île-de-France : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

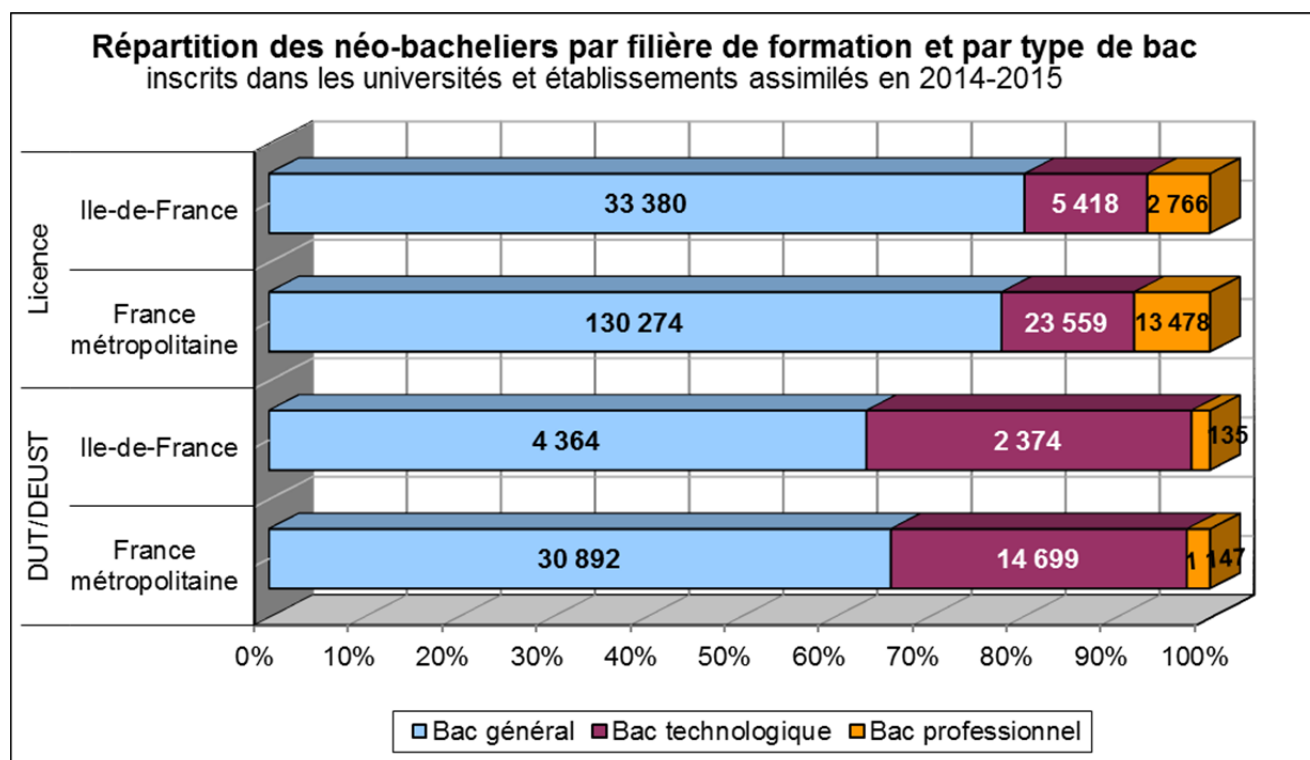
Île-de-France	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	97,8%	63,5%	6,7%	15,7%	5,7%	12,9%
Bac professionnel	38,4%	9,9%	0,4%	0,0%	28,1%	0,3%
Bac technologique	73,8%	33,1%	9,9%	2,1%	33,8%	4,7%
Ensemble des bacs Île-de-France	78,1%	43,9%	5,8%	9,0%	17,1%	8,1%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 5 – Région Île-de-France : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de la région (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	Île-de-France	33 380	4 364	6 527	1 257	45 528
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	Île-de-France	5 418	2 374	218	31	8 041
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	Île-de-France	2 766	135	46	15	2 962
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	Île-de-France	41 564	6 873	6 791	1 303	56 531
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 4 – Région Île-de-France : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

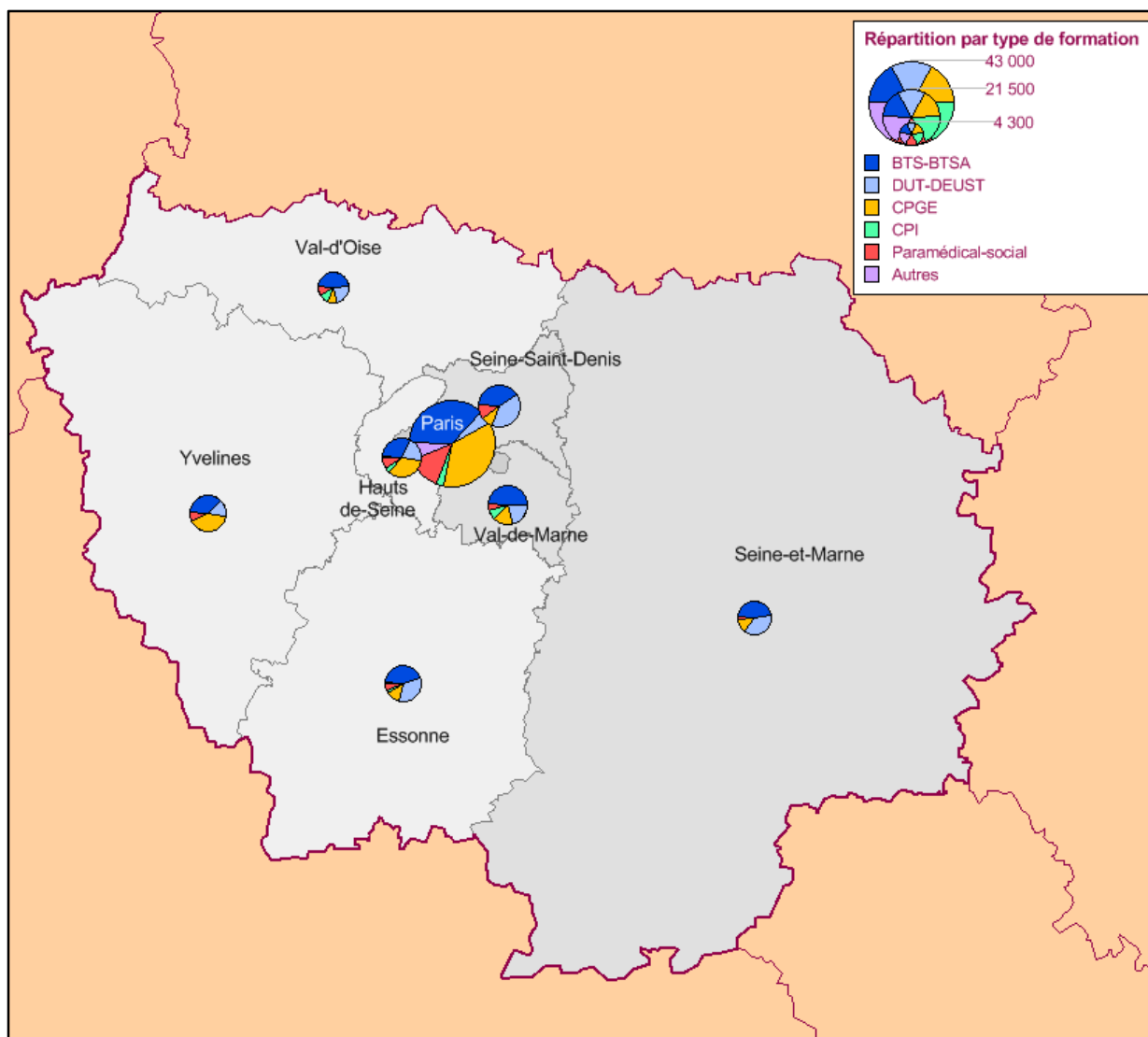
- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

Tableau 6 – Région Île-de-France : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

	Département	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Académie de Créteil	Seine-et-Marne	3 648	2 662	994	0	231	22	7 557
	Seine-Saint-Denis	4 515	3 930	997	0	1 215	0	10 657
	Val-de-Marne	5 039	1 796	1 607	785	493	48	9 768
	Total	13 202	8 388	3 598	785	1 939	70	27 982
Académie de Paris	Paris	15 900	2 062	14 702	1 057	5 451	2 904	42 076
	Total	15 900	2 062	14 702	1 057	5 451	2 904	42 076
Académie de Versailles	Yvelines	3 532	1 283	3 327	70	753	29	8 994
	Essonne	3 764	2 535	1 014	196	567	85	8 161
	Hauts-de-Seine	3 363	2 058	3 237	495	930	139	10 222
	Val-d'Oise	3 234	1 293	615	665	608	46	6 461
	Total	13 893	7 169	8 193	1 426	2 858	299	33 838
Ile-de-France		42 995	17 619	26 493	3 268	10 248	3 273	103 896
France métropolitaine		236 061	117 565	82 515	10 787	40 010	6 626	493 564

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de la région comprend plus de 460 CPGE, près de 240 licences générales, plus de 400 licences professionnelles, environ 120 DUT et près de 100 spécialités de BTS.

Carte 3 – Région Île-de-France : la répartition des effectifs par département et type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



- **La répartition géographique**

En 2014-2015, les formations post-bacs sont concentrées sur Paris qui accueille 43% des étudiants en formations courtes (licences et licences professionnelles comprises). La concentration des effectifs se détend en s'éloignant de Paris : 33% des étudiants de formations courtes se trouvent dans la petite couronne et 24% dans la grande couronne.

La part de ces étudiants atteint 67% en Seine-Saint-Denis et 64% à Paris (Île-de-France : 62%).

Celle des BTS atteint 22% dans les Yvelines, le Val d'Oise, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne alors que cette part n'est que de 16% en Île-de-France.

La part des étudiants en DUT atteint 16% en Seine-et-Marne et dépasse 12% dans l'Essonne et en Seine-Saint-Denis (Île-de-France : 6%).

Paris et les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine accueillent 77% des étudiants franciliens en CPGE-CPI, soit 25% des étudiants au niveau national. Les étudiants en CPGE-CPI représentent 22% des étudiants en formation courtes dans les Yvelines.

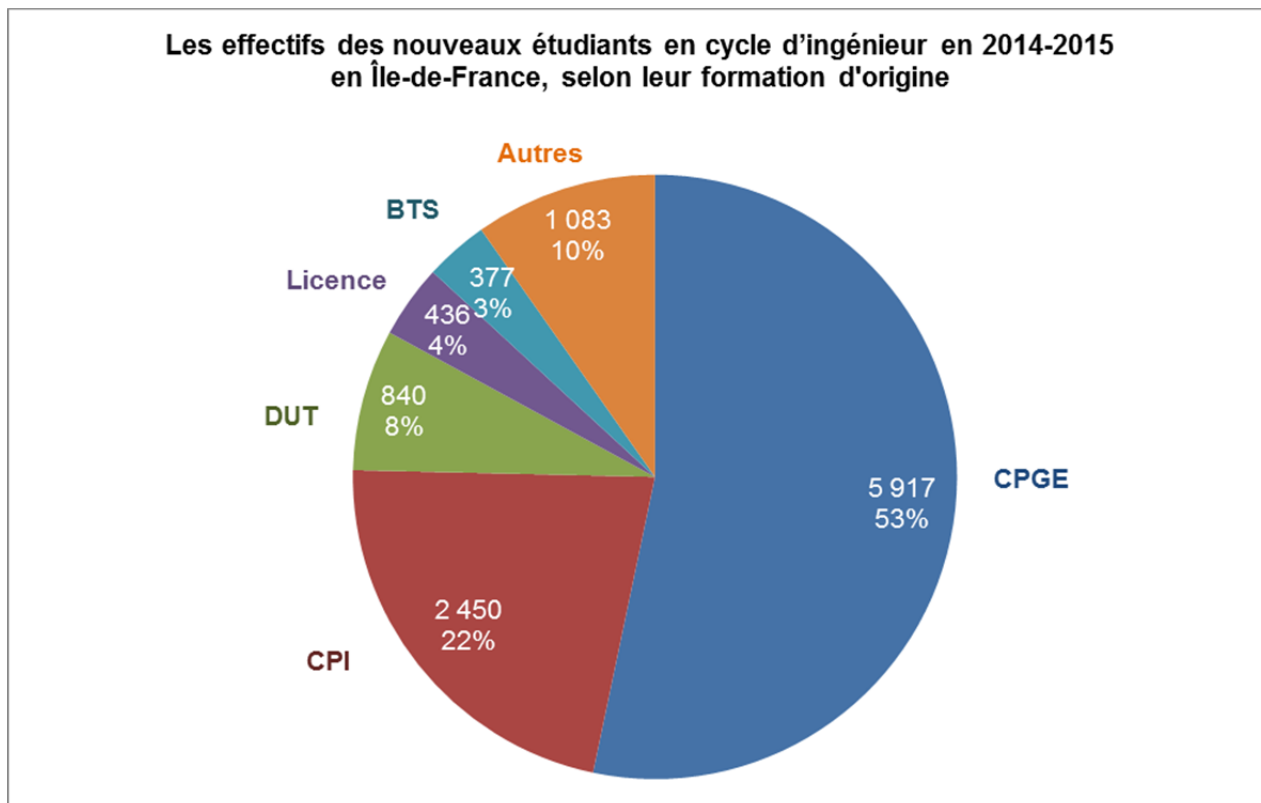
► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 7 – Région Île-de-France : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Ile-de-France	France métropolitaine
Licence (hors LP)	74 442	44 566	45 745	164 753	46,6%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	9 930	9 930	2,8%	3,5%
BTS - BTSA	23 676	19 275	44	42 995	12,2%	15,7%
DUT - DEUST	9 517	8 091	11	17 619	5,0%	7,8%
CPGE	13 212	13 281	0	26 493	7,5%	5,5%
Ingénieur	3 059	2 744	9 717	15 520	4,4%	4,5%
Santé	11 326	2 894	2 772	16 992	4,8%	5,7%
Paramédical - Social	9 776	9 292	9 473	28 541	8,1%	9,0%
Comptabilité - Commerce	4 962	4 775	7 359	17 096	4,8%	3,6%
Diplôme d'IEP	1 598	1 392	1 426	4 416	1,2%	0,7%
Arts	1 919	1 876	1 674	5 469	1,5%	1,3%
Autres	1 230	1 200	1 346	3 776	1,1%	0,4%
Total	154 717	109 386	89 497	353 600	100,0%	100,0%

► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Graphique 5 – Région Île-de-France : les effectifs des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)



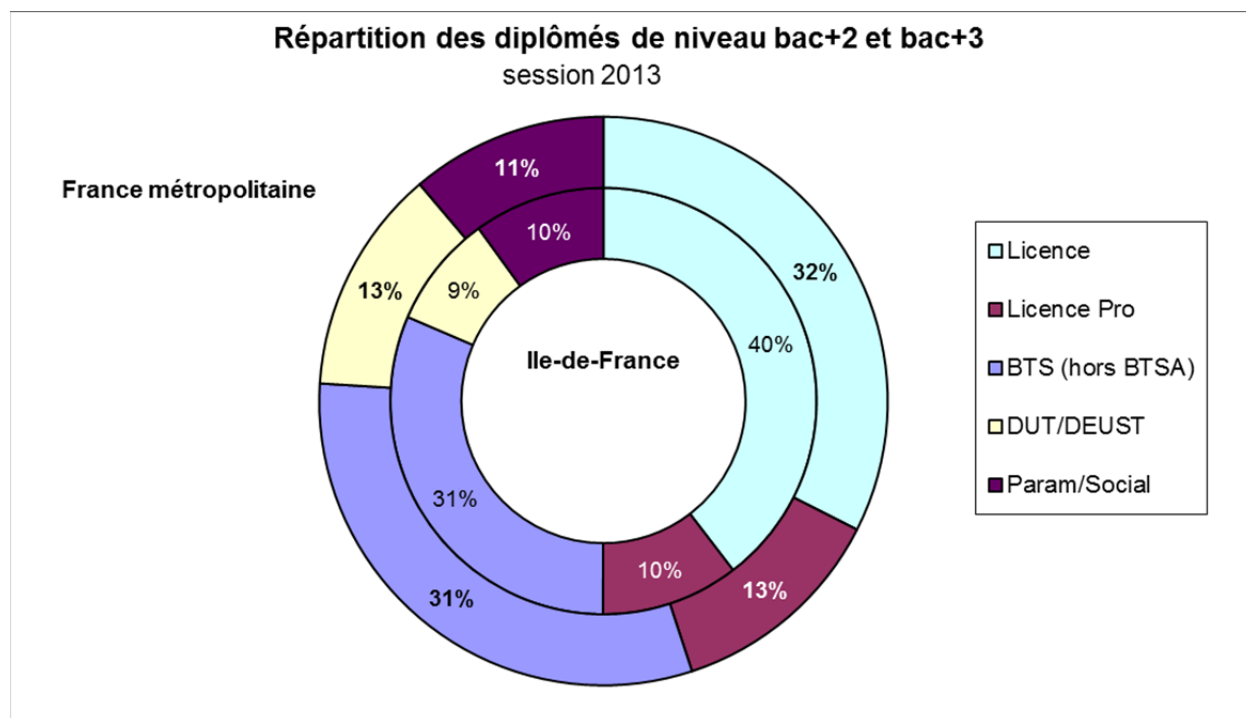
4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 8 – Région Île-de-France : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence professionnelle	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie de Créteil	7 169	3 752	6 230	3 369	2 348
Académie de Paris	15 946	1 165	10 775	909	3 209
Académie de Versailles	9 794	3 771	9 116	2 852	2 730
Île-de-France	32 909	8 688	26 121	7 130	8 287
France métropolitaine	120 892	46 507	115 553	47 726	41 684

Graphique 6 – Région Île-de-France : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



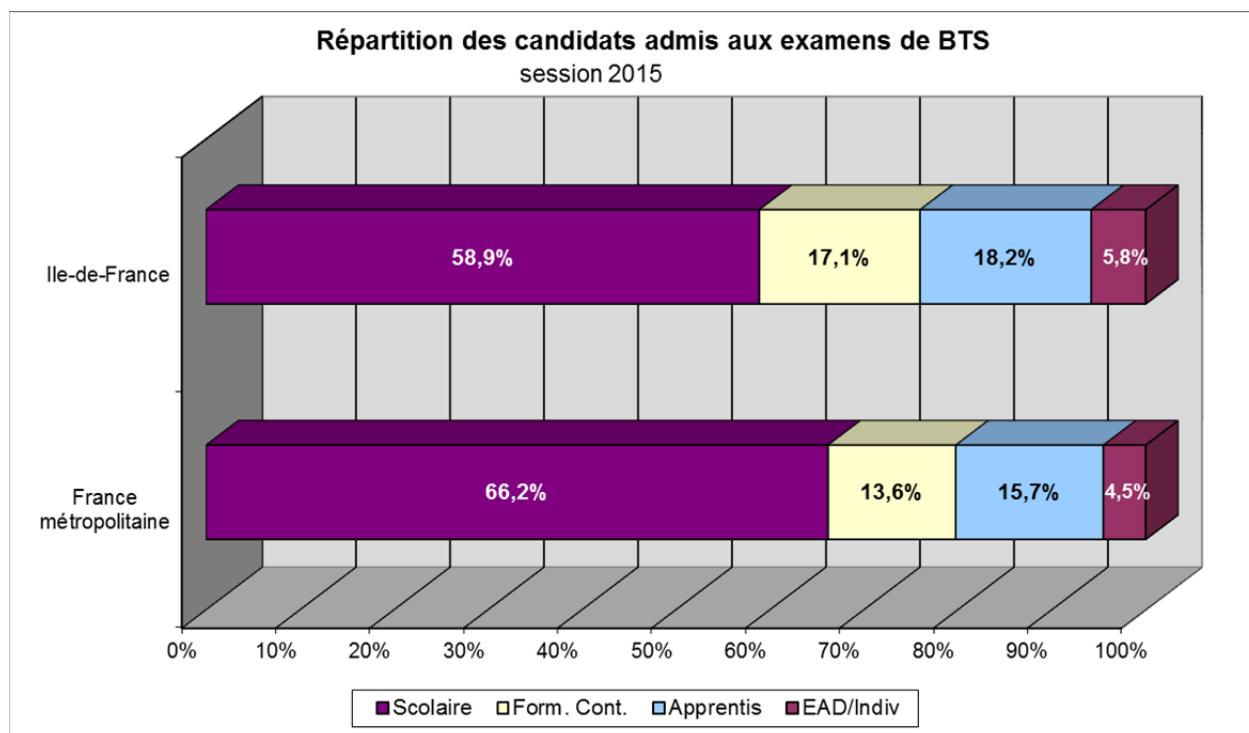
► Les BTS

- *Les diplômés selon le mode de formation*

Tableau 9 – Région Île-de-France : les effectifs des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

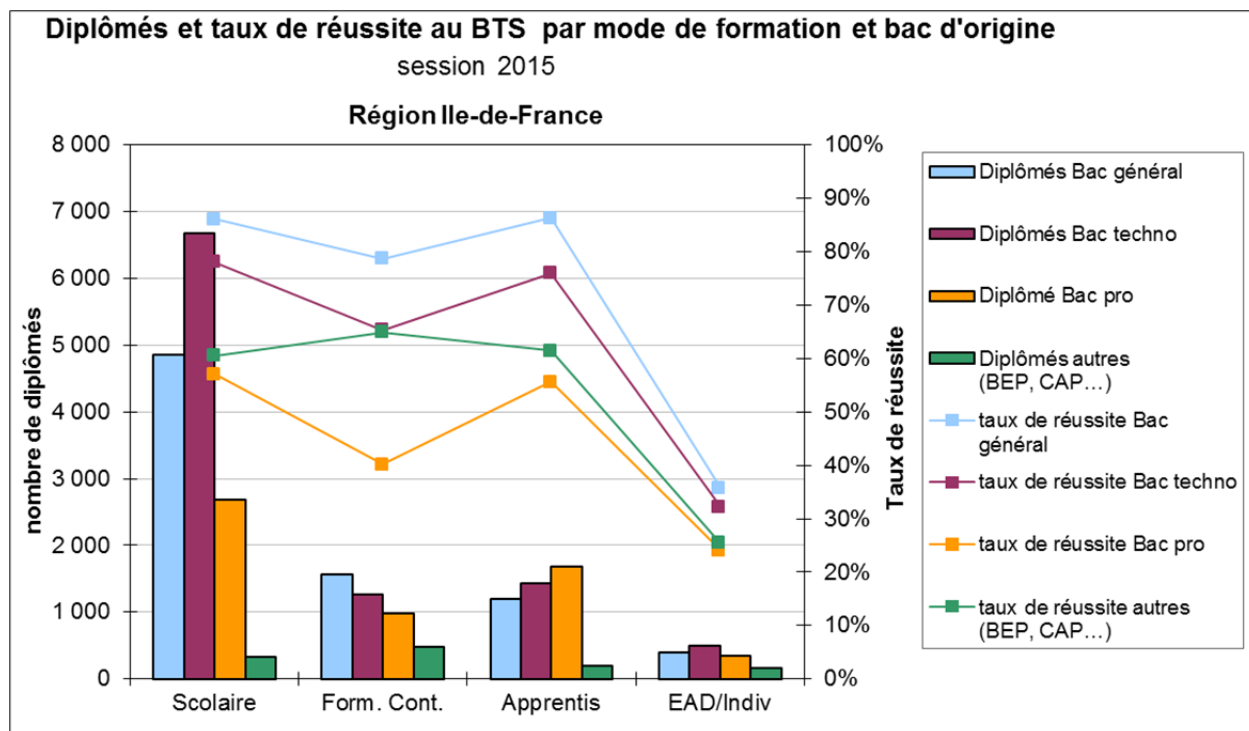
		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
Île-de-France	Effectif	14 779	4 297	4 574	1 454	25 104	65,4%
	Répartition	58,9%	17,1%	18,2%	5,8%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

Graphique 7 – Région Île-de-France : la répartition des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)



- **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 8 – Région Île-de-France : le taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2015 (source DEPP)



En scolaire, les taux de réussite sont inférieurs aux taux nationaux quel que soit le type de bac obtenu préalablement. Les titulaires de bac général ont un meilleur taux de réussite en apprentissage qu'en scolaire.

5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 10 – Région Île-de-France : l'insertion professionnelle des diplômés 2014 de BTS et autres formations de niveau III (source DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête Insertion dans la vie active des lycéens 2015	65,2%	69,6%	38,4%	21,8%
Enquête Insertion professionnelle des apprentis 2015	74,5%	91,5%	58,9%	36,3%

6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 11 – Région Île-de-France : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveaux II et III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	TOTAL apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	licence pro	autres dipl.	BTS BTSA	DUT	autres dipl.			
Académie de Créteil	243	1 865	353	3 182	898	544	7 085	11 275	62,8%
Académie de Paris	236	1 345	1 613	4 354	280	580	8 408	15 510	54,2%
Académie de Versailles	431	2 675	1 452	6 059	774	484	11 875	19 850	59,8%
Île de France	910	5 885	3 418	13 595	1 952	1 608	27 368	46 644	58,7%
France métropolitaine	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6 %

À la rentrée 2015-2016, le Conseil régional Île-de-France recense 670 formations de niveau II et de niveau III (source www.iledefrance.fr) préparées en universités, CFA ou établissements privés.

► La formation continue

Les établissements de la région ont délivré, en 2014, 18 434 diplômes nationaux en formation continue dont 48% de niveau bac + 3 (France : 49%) et 8% de niveau bac+2 (France : 7,5%).

► La VAE

Tableau 12 – Région Île-de-France : les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie de diplômes de niveau II ou III (source DEPP)

	DUT/DEUST	Licence et Licence professionnelle
Académie de Créteil	6	92
Académie de Paris	2	58
Académie de Versailles	4	149
Île-de-France	12	299
France métropolitaine	98	1 544

B. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE CRETEIL

Dans l'ensemble, le taux de réussite au bac (83,8%) est, en 2015, inférieur à la moyenne nationale (88,1%). L'écart est important pour les bacheliers professionnels (73,8% ; France : 80,7%).

Le taux de mention au bac (47,3%) est inférieur dans l'académie de 6 points à la moyenne nationale : -11 points en Seine-Saint-Denis, -5,5 points en Seine-et-Marne et -0,7 points dans le Val-de-Marne.

La progression du taux de réussite au bac dans l'académie est supérieure à la progression nationale depuis 2009. (+7,9% ; France : +2,7%). Il est à noter que l'écart du taux de réussite entre l'académie et le niveau national a été divisé par deux (-8,6 points en 2009, -4,3 points en 2015).

24% des bacheliers technologiques et 16% des bacheliers professionnels de l'académie formulent le souhait prioritaire de poursuivre leurs études en université hors IUT (France : 20% et 11%).

En 2014-2015, 42% des néo-bacheliers s'inscrivent dans une université hors de l'académie alors que les universités de l'académie accueillent 30% de néo-bacheliers extérieurs.

Les néo-bacheliers sortants poursuivent leurs études dans les académies de Paris (67%) et de Versailles (20%). Les néo-bacheliers entrants ont obtenu leur bac principalement dans les académies de Versailles (53%) et de Paris (20%).

Depuis 2010, le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur est plus élevé qu'au niveau national (73,5% en 2014 ; France : 72,2%).

Parmi les 3 170 néo-bacheliers s'inscrivant en IUT, 36% sont titulaires d'un bac technologique (France : 31%).

Les étudiants inscrits en formations courtes (hors licence) se situent principalement sur les sites de Saint-Denis (8% des effectifs), Créteil, Cachan et Saint-Maur des Fossés (6%).

Parmi les 87 000 étudiants post-bacs, 59,9% sont inscrits en université : licence, licence professionnelle et IUT (France : 53,7%).

Le taux de réussite au BTS est inférieur à la moyenne nationale (63,8% ; France : 74,5%) mais le taux de réussite en milieu scolaire est supérieur (69,5% ; France : 66,2%).

En 2015, 63 % des apprentis de l'enseignement du supérieur sont inscrits dans un cursus bac+2/bac+3 (France : 68%), notamment en licence professionnelle (16,5% ; France : 10,5%) et en DUT (8% ; France : 4,1%).

1. LE BACCALAUREAT

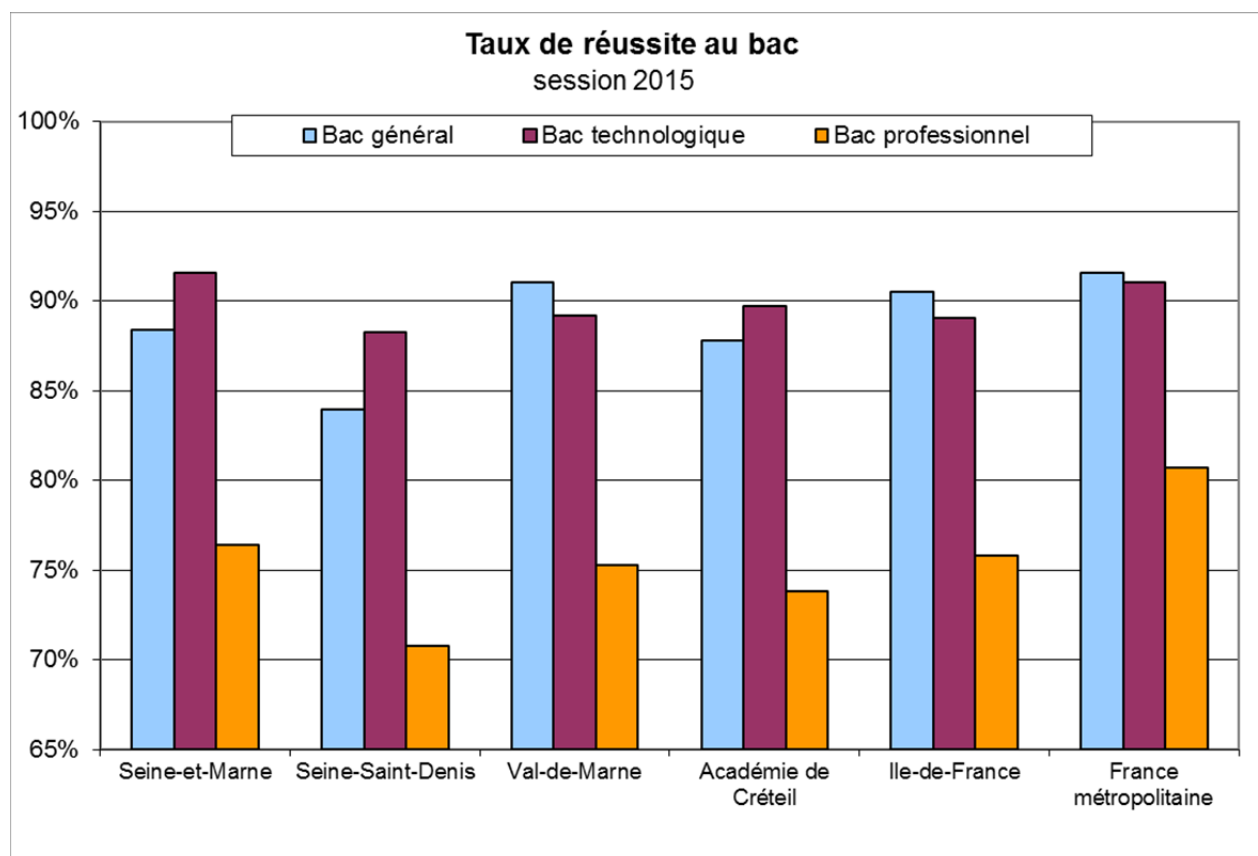
► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Académie de Créteil : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Seine-et-Marne	8 390	7 414	88,4%	3 504	3 209	91,6%	4 631	3 539	76,4%	16 525	14 162	85,7%
Seine-Saint-Denis	7 101	5 960	83,9%	3 586	3 165	88,3%	5 865	4 151	70,8%	16 552	13 276	80,2%
Val-de-Marne	6 985	6 358	91,0%	2 767	2 468	89,2%	4 146	3 122	75,3%	13 898	11 948	86,0%
Académie de Créteil	22 476	19 732	87,8%	9 857	8 842	89,7%	14 642	10 812	73,8%	46 975	39 386	83,8%
Ile-de-France	74 045	67 009	90,5%	25 957	23 125	89,1%	35 898	27 210	75,8%	135 900	117 344	86,3%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Entre 2009 et 2015, le taux de réussite au bac de l'académie de Créteil a progressé de 7,9% (taux de réussite 2009 : 77,7%) alors qu'au niveau métropolitain le taux de réussite a augmenté de 2,1% (taux métropolitain en 2009 : 86,3%). L'écart du taux de réussite entre l'académie de Créteil et le niveau national a été divisé par deux en sept ans.

Graphique 1 – Académie de Créteil : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)

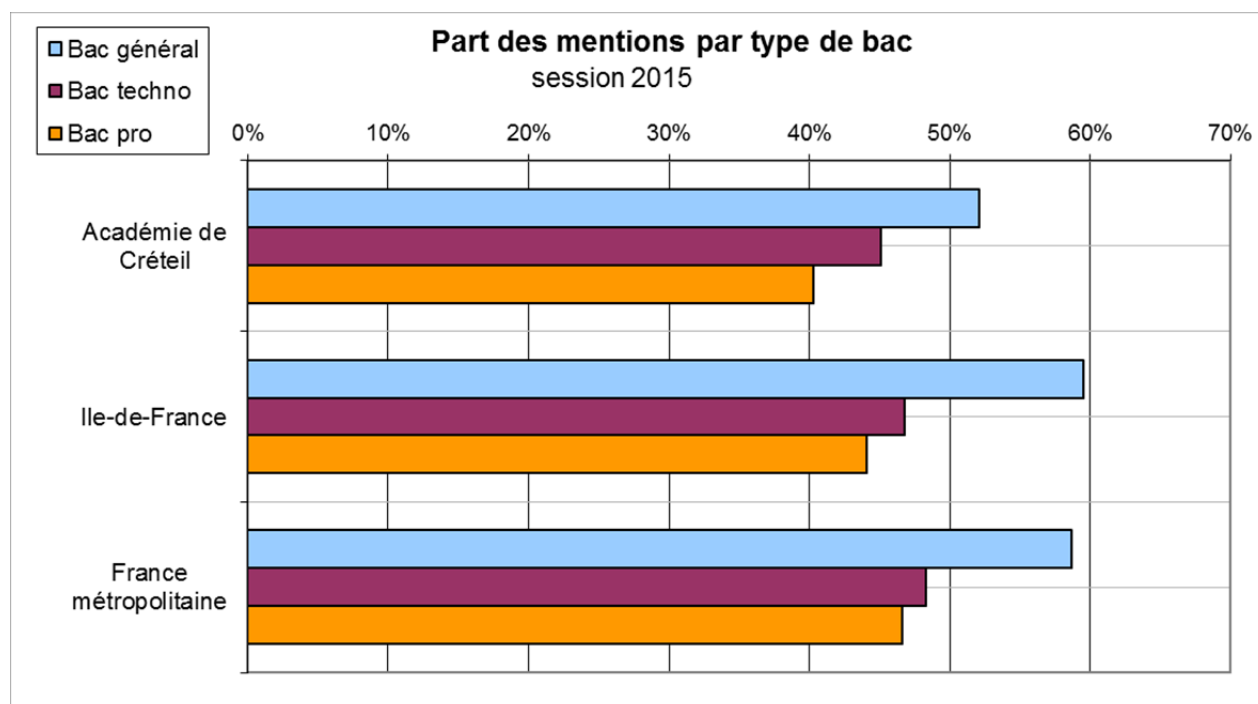


► Les bacheliers avec mention

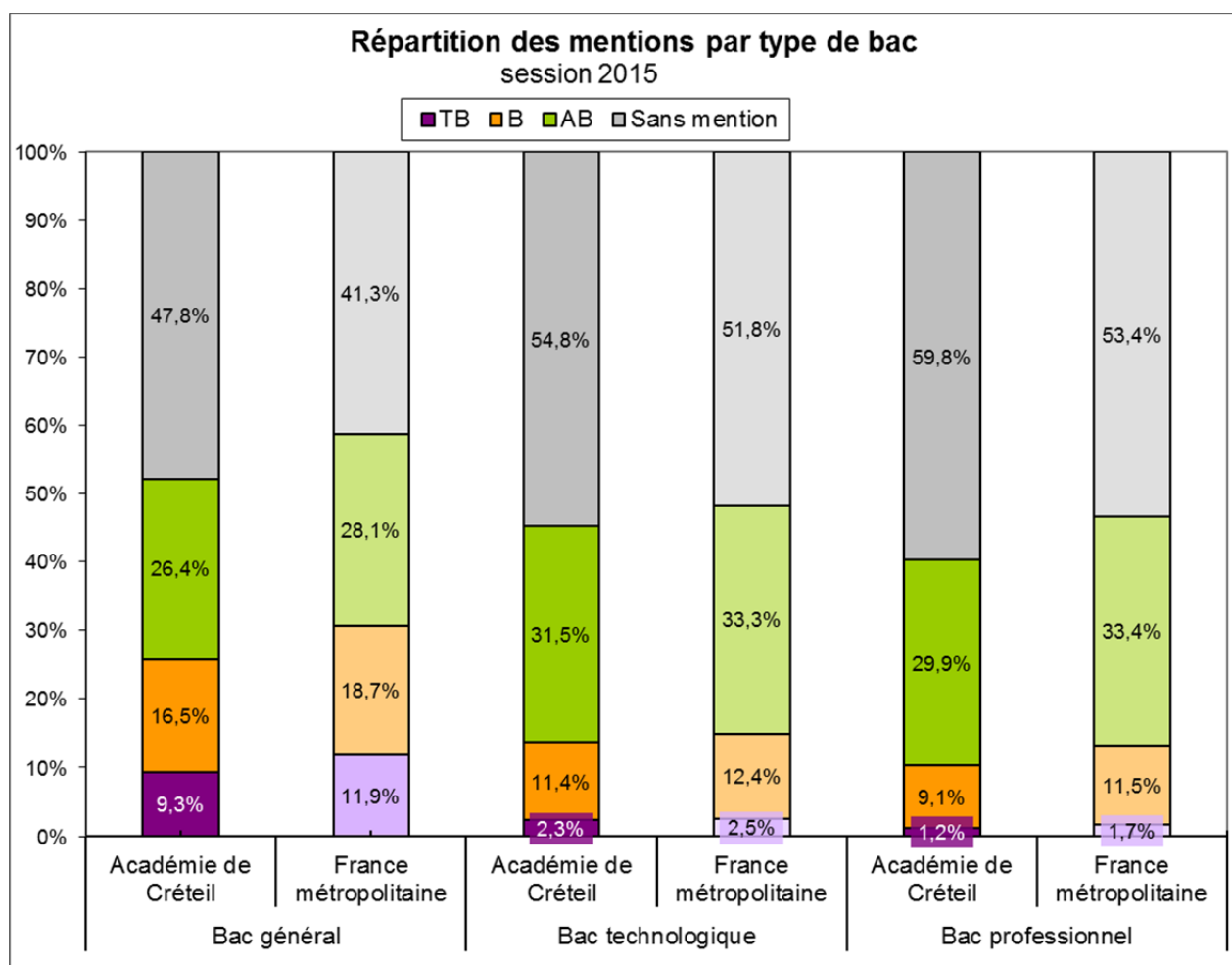
Tableau 2 – Académie de Créteil : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Seine-et-Marne	3 780	51,0%	1 518	47,3%	1 457	41,2%	6 755	47,7%
Seine-Saint-Denis	2 767	46,4%	1 313	41,5%	1 524	36,7%	5 604	42,2%
Val-de-Marne	3 733	58,7%	1 158	46,9%	1 376	44,1%	6 267	52,5%
Académie de Créteil	10 280	52,1%	3 989	45,1%	4 357	40,3%	18 626	47,3%
Ile-de-France	39 895	59,5%	10 811	46,8%	12 001	44,1%	62 707	53,4%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Académie de Créteil : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

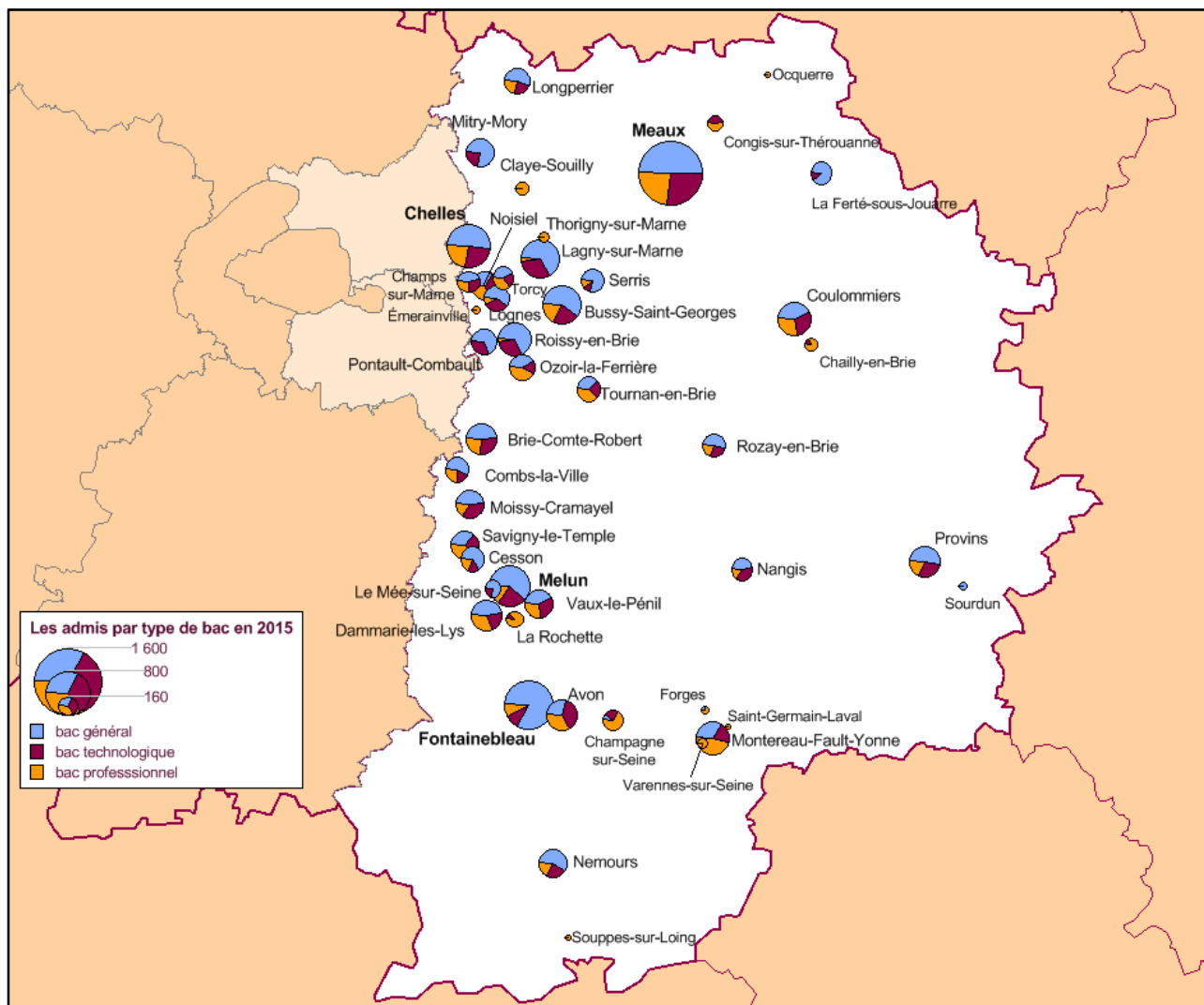


Graphique 3 – Académie de Créteil : la répartition des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

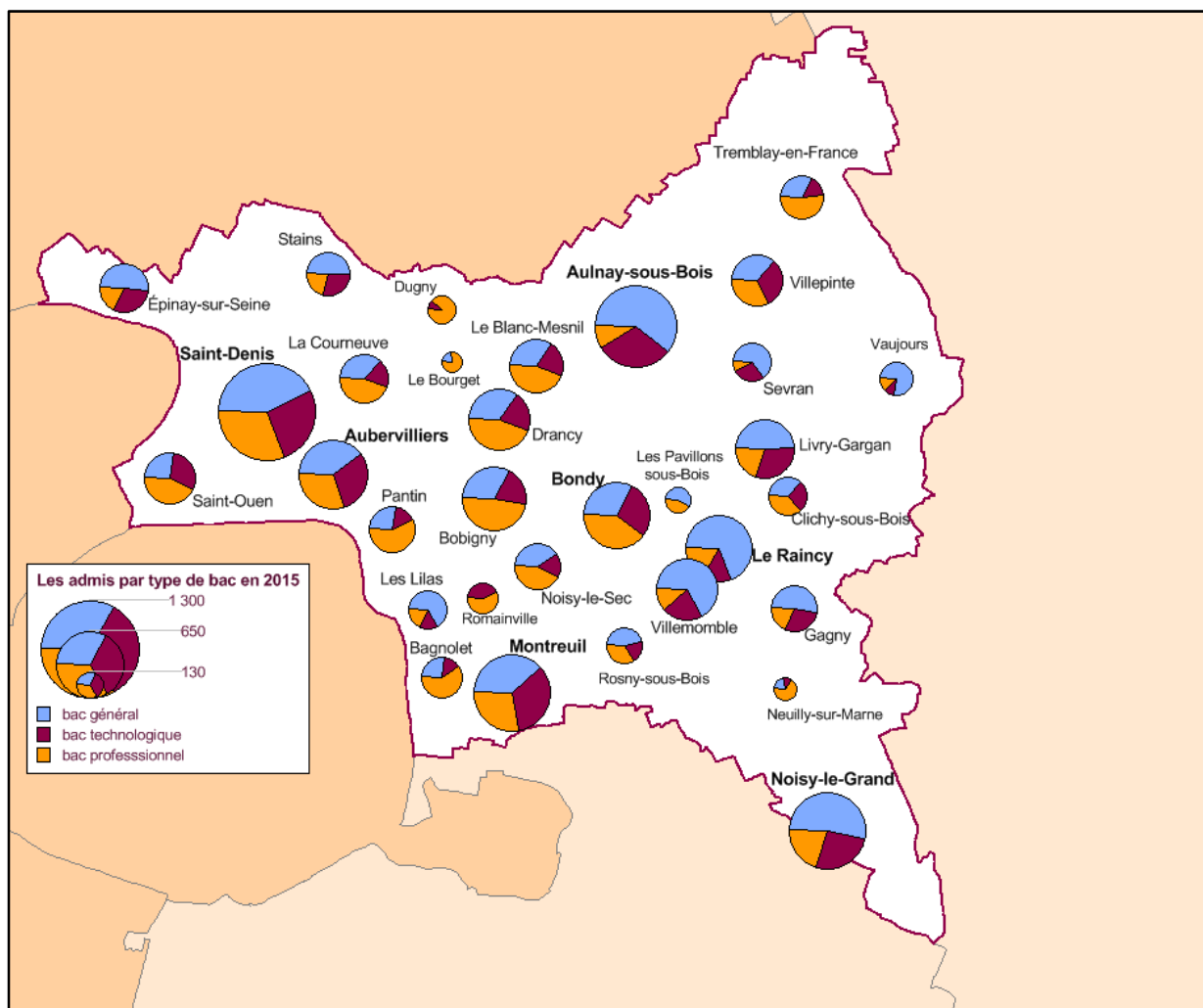


► Les bacheliers par commune

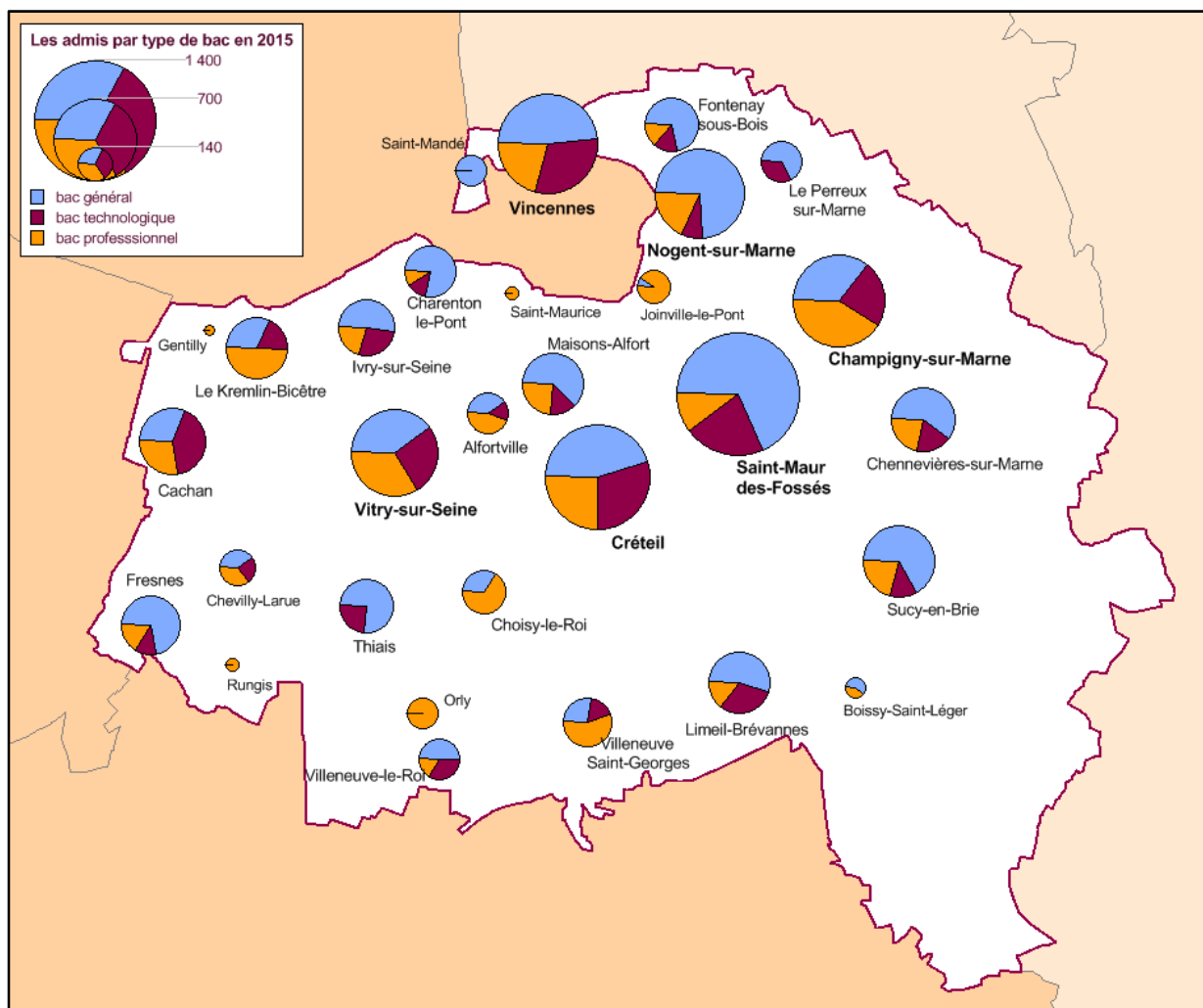
Carte 1.1 – Académie de Créteil – Seine-et-Marne : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



Carte 1.2 – Académie de Créteil – Seine-Saint-Denis : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



Carte 1.2 – Académie de Créteil – Val-de-Marne : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



2. LES NEO-BACHELIERS

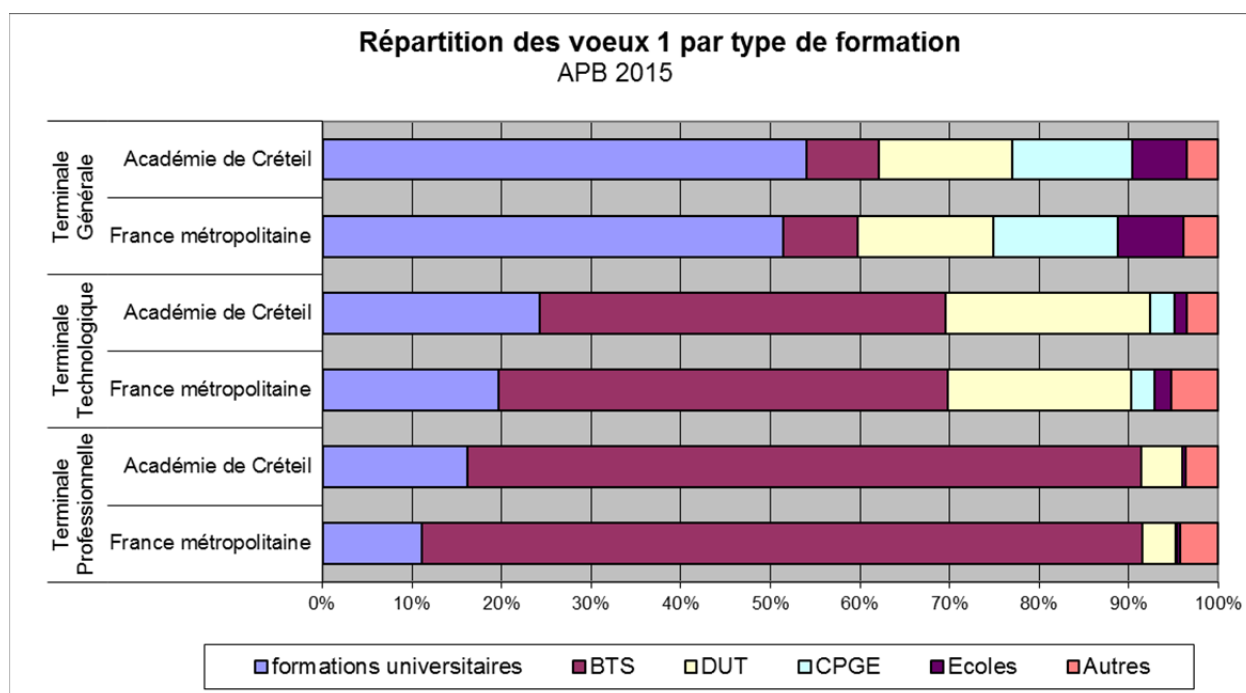
► Les vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale par type de bac et de formation

Tableau 3 – Académie de Créteil : le taux de vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

Nombre de vœux 1 formulés dans APB par les candidats en terminale		Terminale générale	Terminale techno	Terminale pro	Toutes terminales confondues
total	Académie de Créteil	21 878	9 066	7 873	38 817
	France métropolitaine	326 101	117 371	97 667	541 139
répartition en % du total :					
Formations universitaires	Académie de Créteil	54,1%	24,2%	16,2%	39,4%
	France métropolitaine	51,4%	19,6%	11,1%	37,3%
BTS - BTSA DTS - DMA	Académie de Créteil	8,0%	45,3%	75,2%	30,3%
	France métropolitaine	8,3%	50,1%	80,5%	30,4%
DUT	Académie de Créteil	14,9%	22,8%	4,5%	14,7%
	France métropolitaine	15,2%	20,6%	3,7%	14,3%
CPGE - CPES	Académie de Créteil	13,5%	2,8%	0,1%	8,3%
	France métropolitaine	13,9%	2,5%	0,2%	8,9%
Écoles *	Académie de Créteil	6,1%	1,3%	0,3%	3,8%
	France métropolitaine	7,4%	2,0%	0,3%	4,9%
Autres *	Académie de Créteil	3,5%	3,5%	3,6%	3,5%
	France métropolitaine	3,9%	5,2%	4,3%	4,2%

* Voir lexique, rubrique APB

Graphique 4 – Académie de Créteil : la répartition des vœux de rang 1 des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

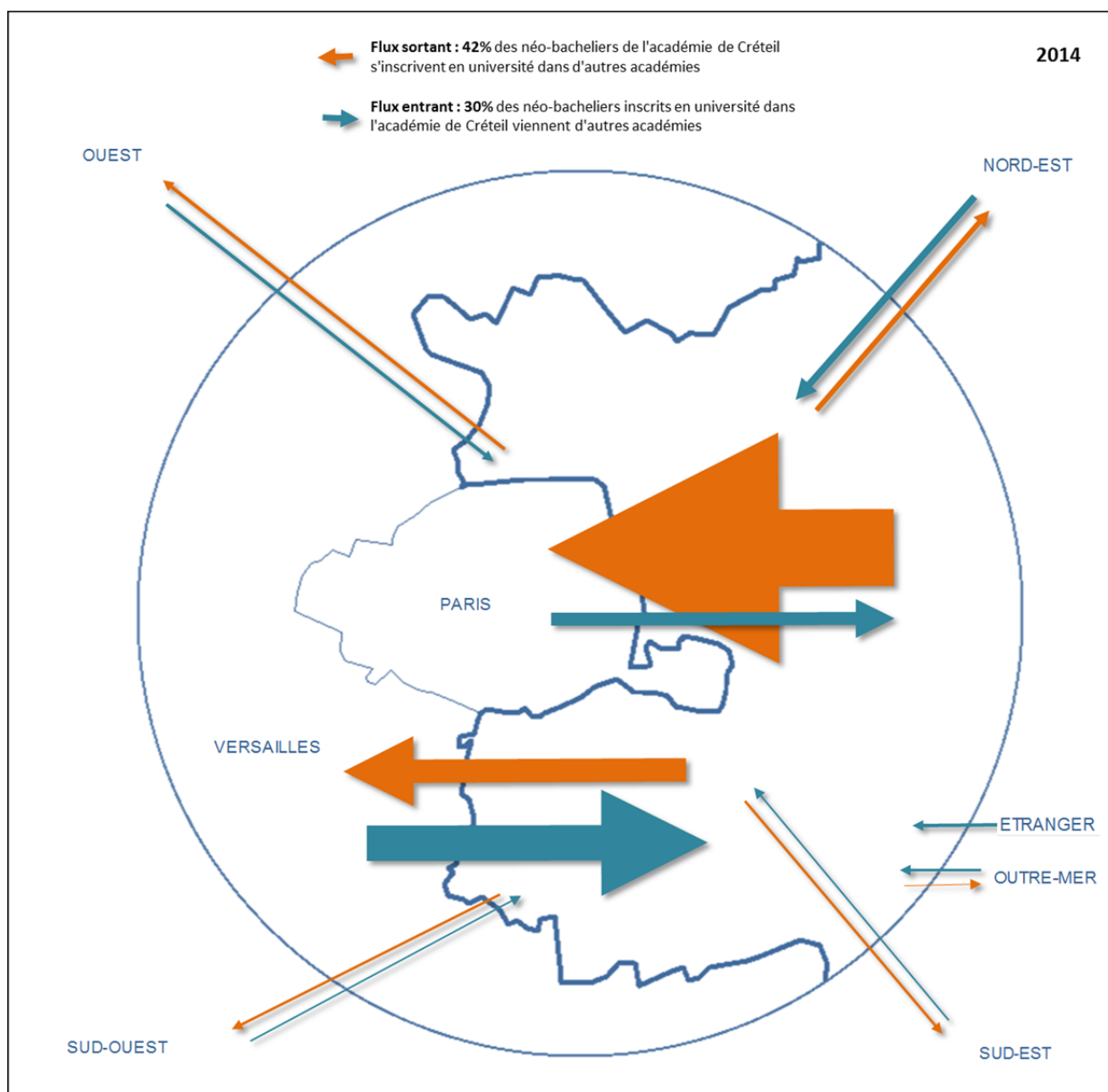


► L'attractivité géographique

Tableau 4 – Académie de Créteil : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés de l'académie en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de l'académie (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités de l'académie de Créteil selon leur académie d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac dans l'académie de Créteil selon l'académie de leur université d'inscription
Ac. de PARIS	844	4 928
Ac. de VERSAILLES	2 259	1 479
NORD-EST	315	441
OUEST	231	183
SUD-EST	112	154
SUD-OUEST	98	139
OUTRE-MER	187	4
ETRANGER	193	0
Sous-total Entrants	4 239	
Sous-total Sortants		7 328
Ac. de CRETEIL	10 143	10 143
Total néo-bacheliers	14 382	17 471

Carte 2 – Académie de Créteil : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



La taille des flèches est proportionnelle aux flux étudiants sortants et entrant (pour la définition des flux, se reporter au lexique en fin de document).

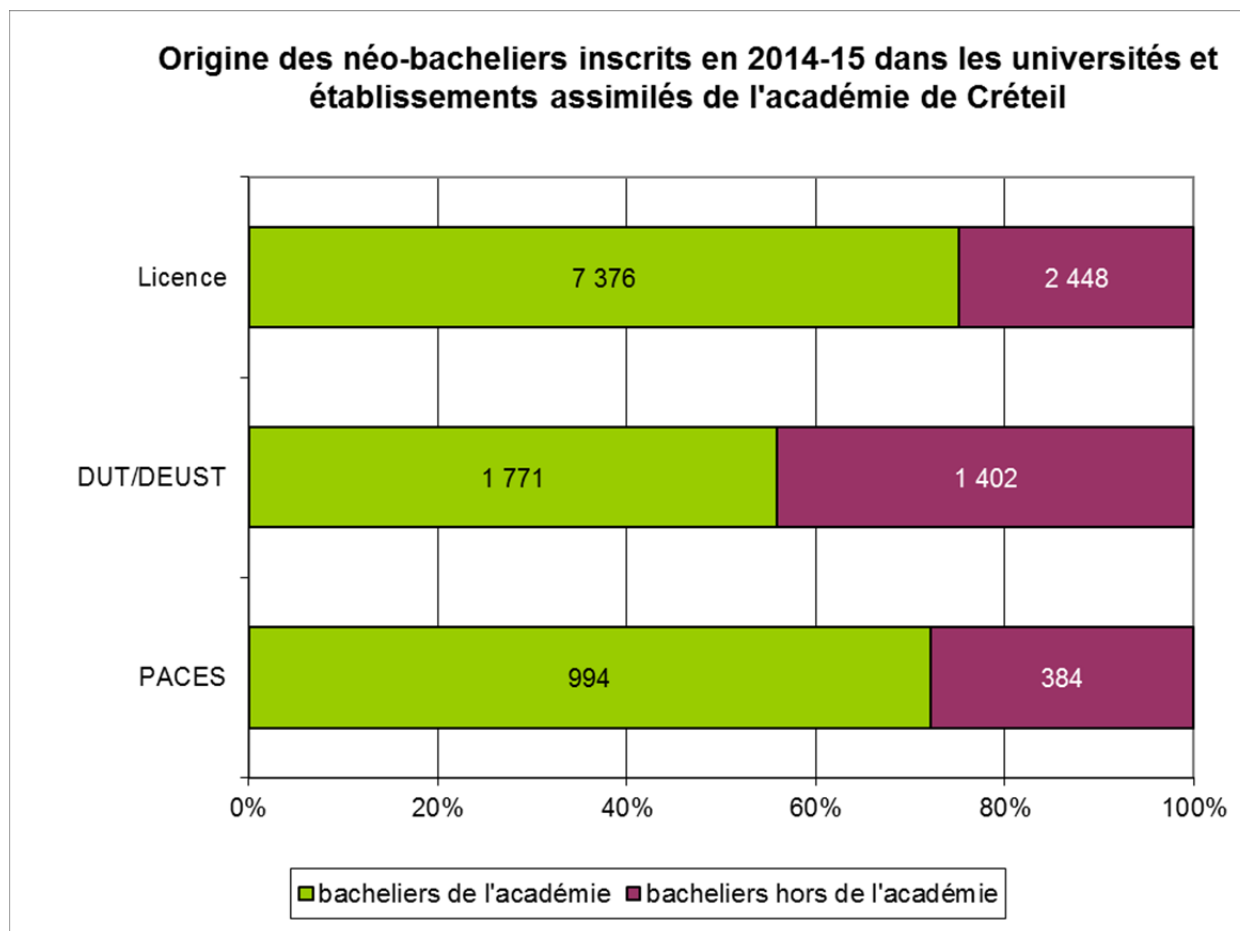
Nord-Est : Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Grand Est

Ouest : Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Pays de la Loire

Sud-Est : Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sud-Ouest : Nouvelle-Aquitaine, Occitanie

Graphique 5 – Académie de Créteil : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie, en fonction de l'académie d'obtention du bac (source SIES)



► **La poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur**

Tableau 5 – Académie de Créteil : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur entre 2010 et 2014 (source SIES)

	2010	2011	2012	2013	2014
Académie de Créteil	76,4%	73,0%	71,4%	74,2%	73,5%
Île-de-France	80,2%	78,1%	76,1%	77,7%	78,1%
France métropolitaine	75,0%	72,0%	69,4%	72,1%	72,2%

Tableau 6 – Académie de Créteil : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

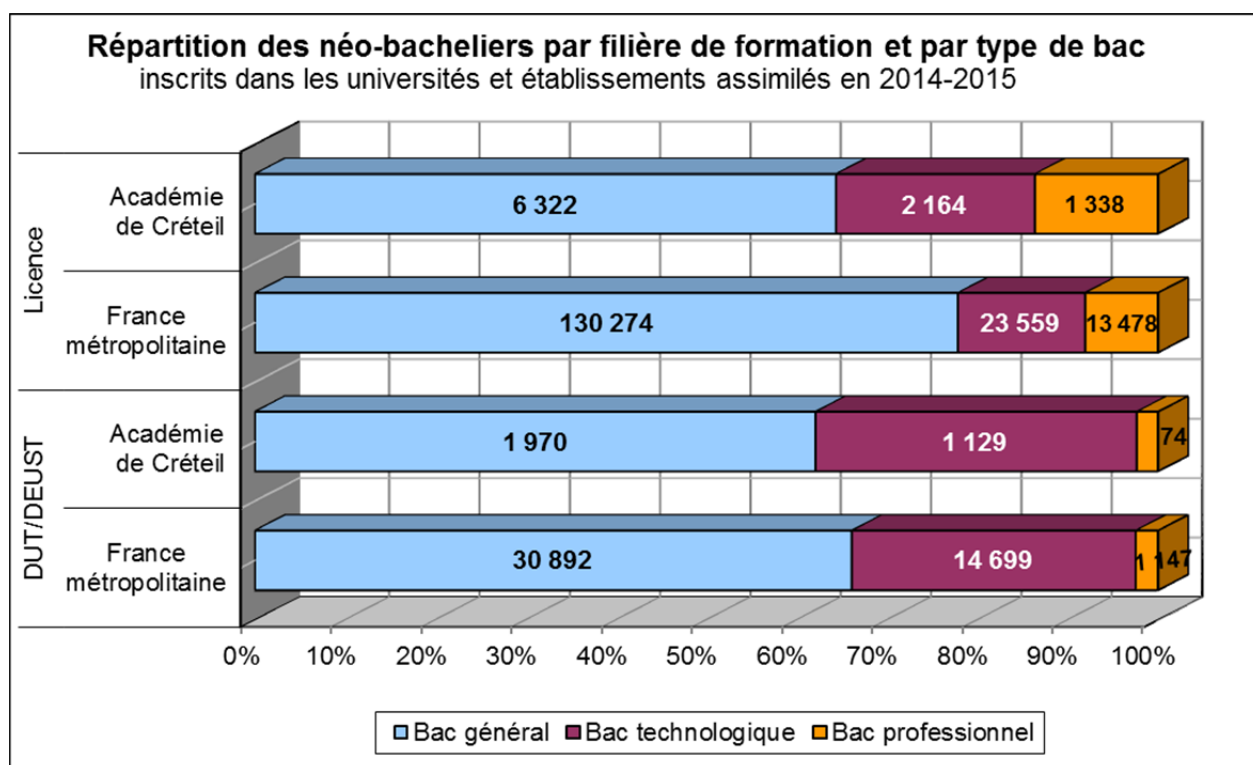
Académie de Créteil	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	96,4%	68,2%	8,6%	12,5%	6,9%	8,8%
Bac professionnel	35,4%	11,6%	0,5%	0,0%	23,6%	0,3%
Bac technologique	74,9%	34,0%	9,1%	1,6%	35,5%	3,8%
Ensemble des bacs Académie de Créteil	73,5%	43,5%	6,3%	6,3%	18,5%	5,2%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 7 – Académie de Créteil : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	Académie de Créteil	6 322	1 970	1 311	7	9 610
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	Académie de Créteil	2 164	1 129	51	0	3 344
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	Académie de Créteil	1 338	74	16	0	1 428
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	Académie de Créteil	9 824	3 173	1 378	7	14 382
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 6 – Académie de Créteil : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

Tableau 8 – Académie de Créteil : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

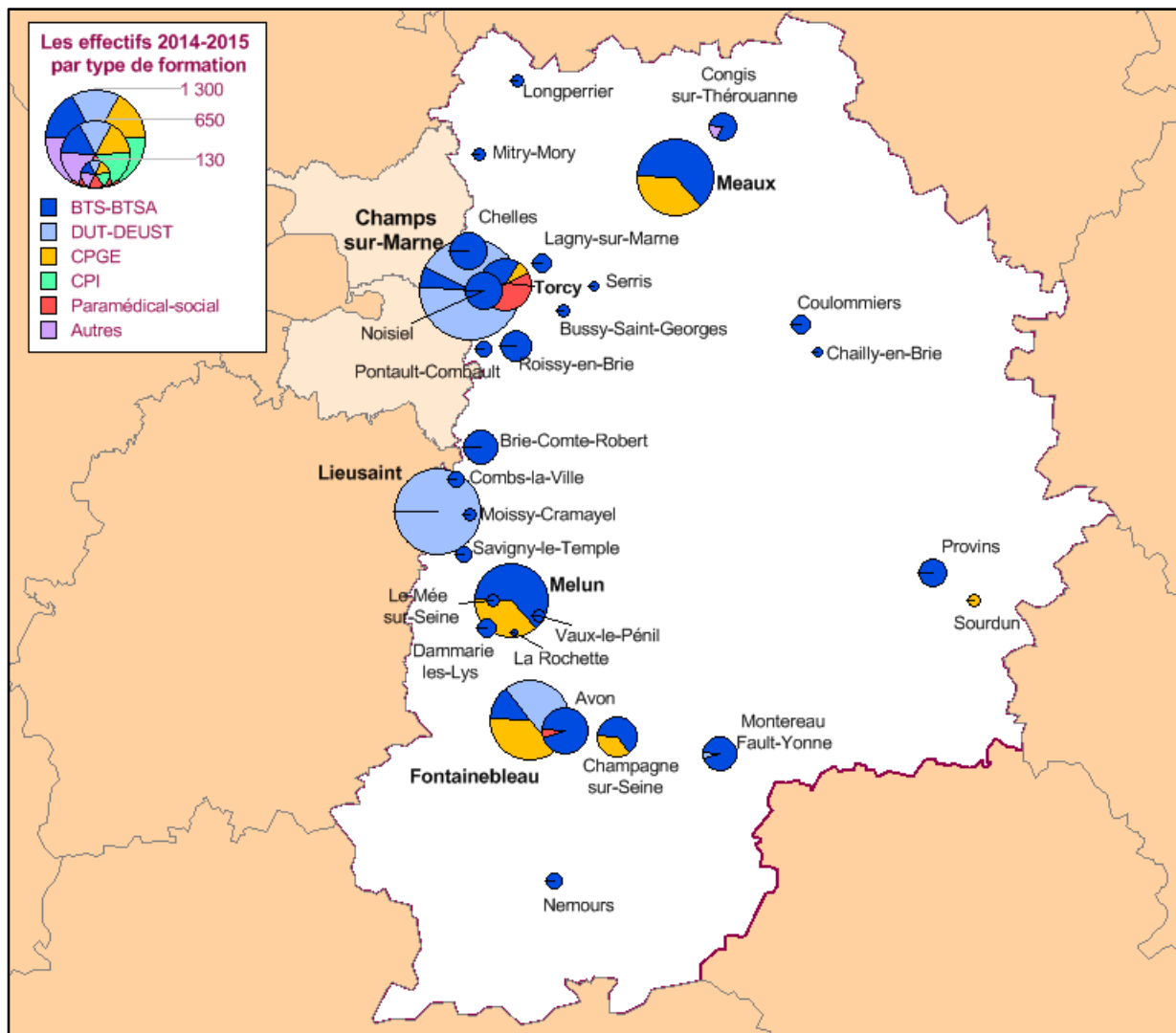
Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Seine-et-Marne	Brie-Comte-Robert	189						189
	Bussy-Saint-Georges	41						41
	Chailly-en-Brie	25						25
	Champagne-sur-Seine	147		80				227
	Champs-sur-Marne	93	1 195					1 288
	Chelles	239						239
	Combs-la-Ville	43						43
	Congis-sur-Thérouanne	92					22	114
	Coulommiers	78						78
	Dammarié-les-Lys	67						67
	Dammartin-en-Goële	38						38
	Fontainebleau	396	408	299		18		1 121
	La Rochette	13						13
	Lagny-sur-Marne	75						75
	Le Mée-sur-Seine	41						41
	Lieusaint			1 048				1 048
	Meaux	490		284				774
	Melun	449		263				712
	Mitry-Mory	41						41
	Moissy-Cramayel	34						34
	Montereau-Fault-Yonne	172		11				183
	Nemours	49						49
	Noisiel	225						225
	Pontault-Combault	58						58
	Provins	140						140
	Roissy-en-Brie	172						172
	Savigny-le-Temple	47						47
	Serris	20						20
	Sourdun				36			36
	Torcy	131			32		213	376
Vaux-le-Pénil	40						40	
Total		3 648	2 662	994		231	22	7 557

Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Seine-Saint-Denis	Aubervilliers	307		47		515		869
	Aulnay-sous-Bois	780						780
	Bobigny	94	595	44				733
	Bondy	136						136
	Clichy-sous-Bois	42						42
	Drancy	192						192
	Dugny	68						68
	Épinay-sur-Seine	168		29				197
	Gagny	137						137
	La Courneuve	140						140
	Le Raincy	129		373				502
	Livry-Gargan	123		111				234
	Montreuil	788	435	110				1 333
	Neuilly-sur-Marne	38				509		547
	Noisy-le-Grand	161						161
	Noisy-le-Sec	92		54				146
	Rosny-sous-Bois	60						60
	Saint-Denis	628	1 425	117				2 170
	Saint-Ouen	55		76		191		322
	Stains	59						59
	Tremblay-en-France	58	262					320
	Vaujours	45						45
	Villemomble	127		36				163
Villepinte	88						88	
Villetaneuse			1 213				1 213	
Total		4 515	3 930	997		1 215		10 657
Val-de-Marne	Alfortville	196						196
	Cachan	587	733	191	97	14		1 622
	Champigny-sur-Marne	191		40				231
	Chennevières-sur-Marne	179						179
	Choisy-le-Roi	35						35
	Créteil	675	726	84		314		1 799
	Fontenay-sous-Bois	93		60				153
	Fresnes	46						46
	Ivry-sur-Seine	105						105
	La Queue-en-Brie	5						5

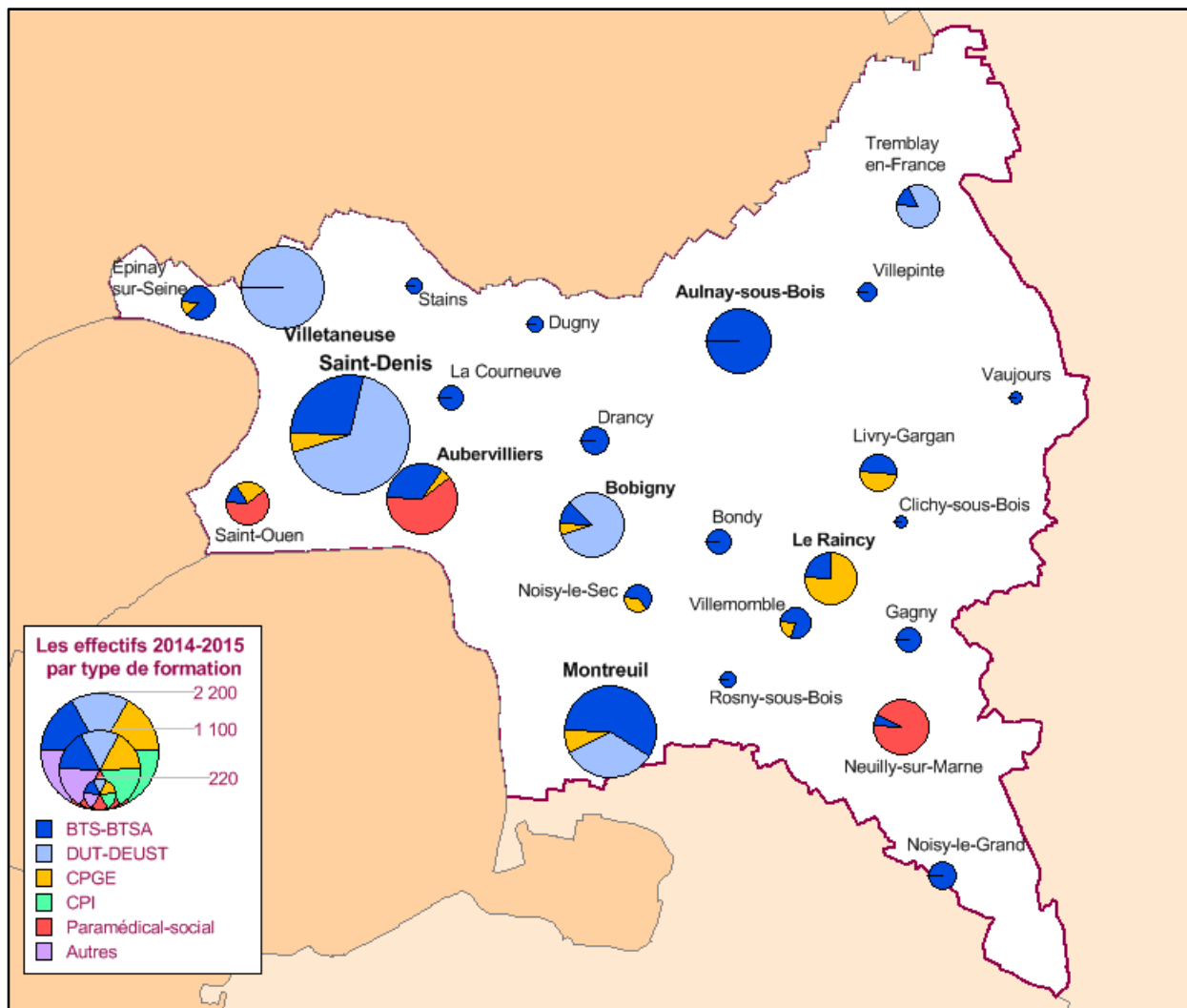
Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Val-de-Marne	Le Kremlin-Bicêtre	152			662			814
	Le Perreux-sur-Marne	159						159
	Limeil-Brévannes	108						108
	Maisons-Alfort	150						150
	Nogent-sur-Marne	272				165	48	485
	Orly	43						43
	Saint-Maur-des-Fossés	630		1 160				1 790
	Sucy-en-Brie	52						52
	Thiais	258						258
	Villejuif				26			26
	Villeneuve-le-Roi	63						63
	Villeneuve-Saint-Georges	43						43
	Vincennes	670		72				742
	Vitry-sur-Seine	326	337					663
	Total	5 039	1 796	1 607	785	493	48	9 768
Académie de Créteil		13 202	8 388	3 598	785	1 939	70	27 982
Ile-de-France		42 995	17 619	26 493	3 268	10 248	3 273	103 896
France métropolitaine		236 061	117 565	82 515	10 787	40 010	6 626	493 564

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de la région comprend près de 90 CPGE, une soixantaine de licences générales, plus de 110 licences professionnelles, une soixantaine de DUT et plus de 80 spécialités de BTS.

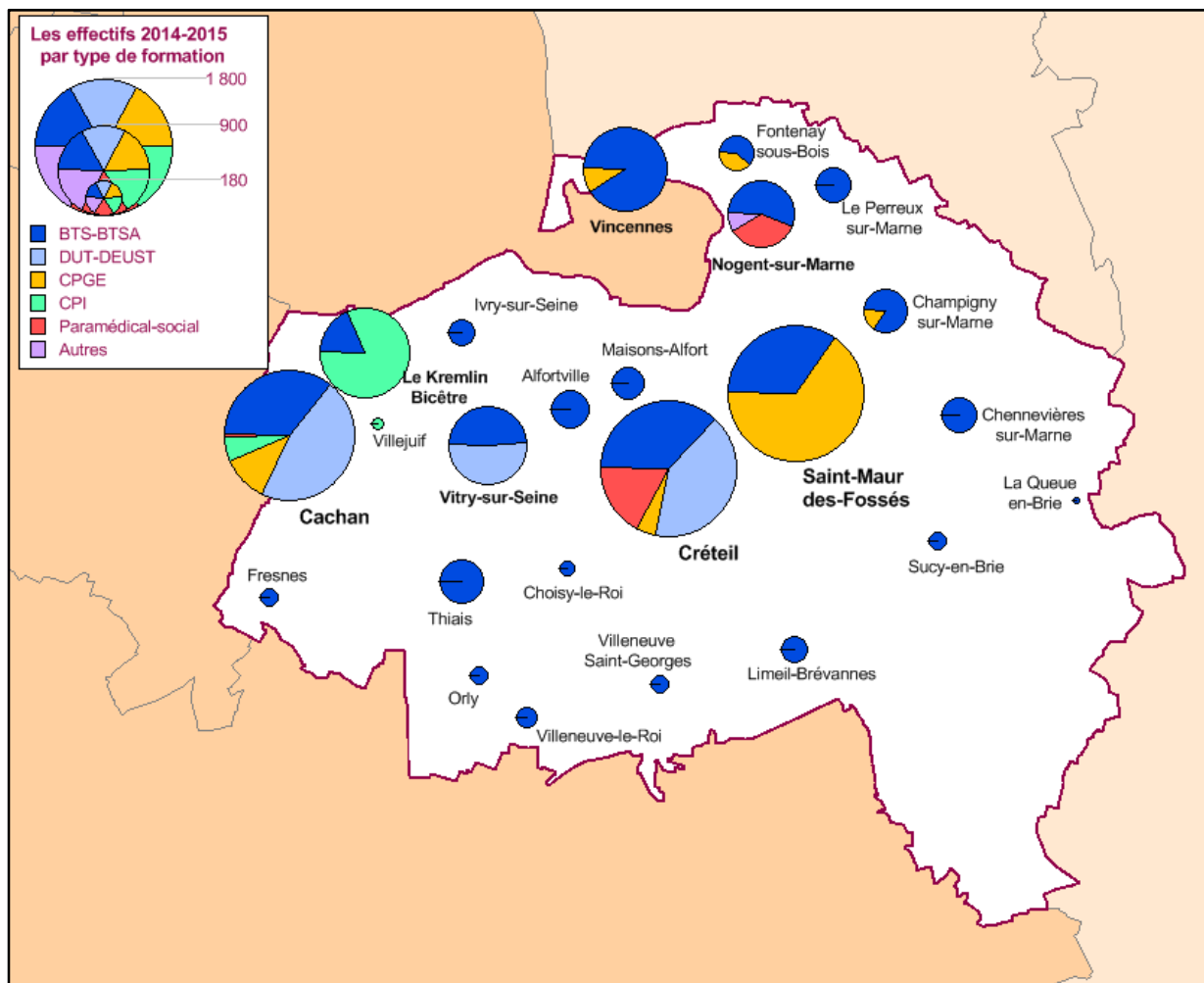
Carte 3.1 – Académie de Créteil – Seine-et-Marne : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



Carte 3.2 – Académie de Créteil – Seine-Saint-Denis : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



Carte 3.3 – Académie de Créteil – Val-de-Marne : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



• La répartition géographique

En 2014-2015, les étudiants en BTS sont répartis sur 78 communes, les CPGE-CPI sur 25, les licences sur 14 et les DUT sur 12, les formations paramédicales et sociales sont dispensées dans 8 communes.

En 2014-2015, les principaux sites de l'académie offrant des formations post-bacs sont les sièges des universités :

- Saint-Denis (22% des étudiants post-bacs de l'académie, 31% des étudiants en licence et licence professionnelle et 17% des étudiants en DUT),
- Créteil (20% des étudiants post-bacs de l'académie, 28% des étudiants en licence et licence professionnelle et 9% des étudiants en DUT),
- Villetaneuse (10% des étudiants post-bacs de l'académie, 15% des étudiants en licence et licence professionnelle et 14% des étudiants en DUT),
- Champs-sur-Marne (10% des étudiants post-bacs de l'académie, 13% des étudiants en licence et licence professionnelle et 9% des étudiants en DUT),
- 26% des étudiants en CPGE-CPI de l'académie sont accueillis à Saint-Maur-des-Fossés et 15% au Kremlin-Bicêtre.
- Les étudiants en formations paramédicales et sociales sont localisés notamment à Aubervilliers (27%) et Neuilly-sur-Marne (26%).

► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 9 – Académie de Créteil : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Académie de Créteil	France métropolitaine
Licence (hors LP)	18 783	10 316	10 581	39 680	45,6%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	4 091	4 091	4,7%	3,5%
BTS - BTSA	7 308	5 894	0	13 202	15,2%	15,7%
DUT - DEUST	4 519	3 858	11	8 388	9,6%	7,8%
CPGE	1 847	1 751	0	3 598	4,1%	5,5%
Ingénieur	1 139	881	2 628	4 648	5,3%	4,5%
Santé	2 351	475	473	3 299	3,8%	5,7%
Paramédical - Social	2 861	2 748	2 810	8 419	9,7%	9,0%
Comptabilité - Commerce	205	197	141	543	0,6%	3,6%
Diplôme d'IEP	0	0	0	0	0,0%	0,7%
Arts	141	128	127	396	0,5%	1,3%
Autres	15	263	451	729	0,8%	0,4%
Total	39 169	26 511	21 313	86 993	100,0%	100,0%

► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Tableau 10 - Académie de Créteil : les caractéristiques des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)

Filière d'origine	Effectif	Répartition en %						Part d'étudiants ayant une origine sociale favorisée (%)*	Part de femmes (%)	Part d'étudiants en contrat d'apprentissage (%)
		Type d'école d'ingénieur			Série du bac					
		Écoles publiques sous tutelle du MENESR	Écoles publiques autres ministères	Écoles privées	S	STI2D -STL	Autre			
CPGE	1 129	14,6	16,2	69,2	93,1	2,5	4,4	54,4	25,6	1,6
CPI	896	0,8	-	99,2	93,8	5,5	0,8	54,1	16,2	5,1
DUT	275	62,5	0,4	37,1	78,2	10,9	10,9	25,5	15,6	6,4
Licence	77	39	13	48,1	68,8	13	18,2	31,2	27,3	31,2
BTS	69	55,1	5,8	39,1	37,7	37,7	24,6	23,2	13	82,6
Autre voie d'accès **	208	33,2	4,8	62	83,7	7,2	9,1	38,9	21,6	17,8

* Étudiants dont les parents sont classés dans la PCS "Professions libérales, cadres supérieures, enseignants".

** Hors diplômés étrangers.

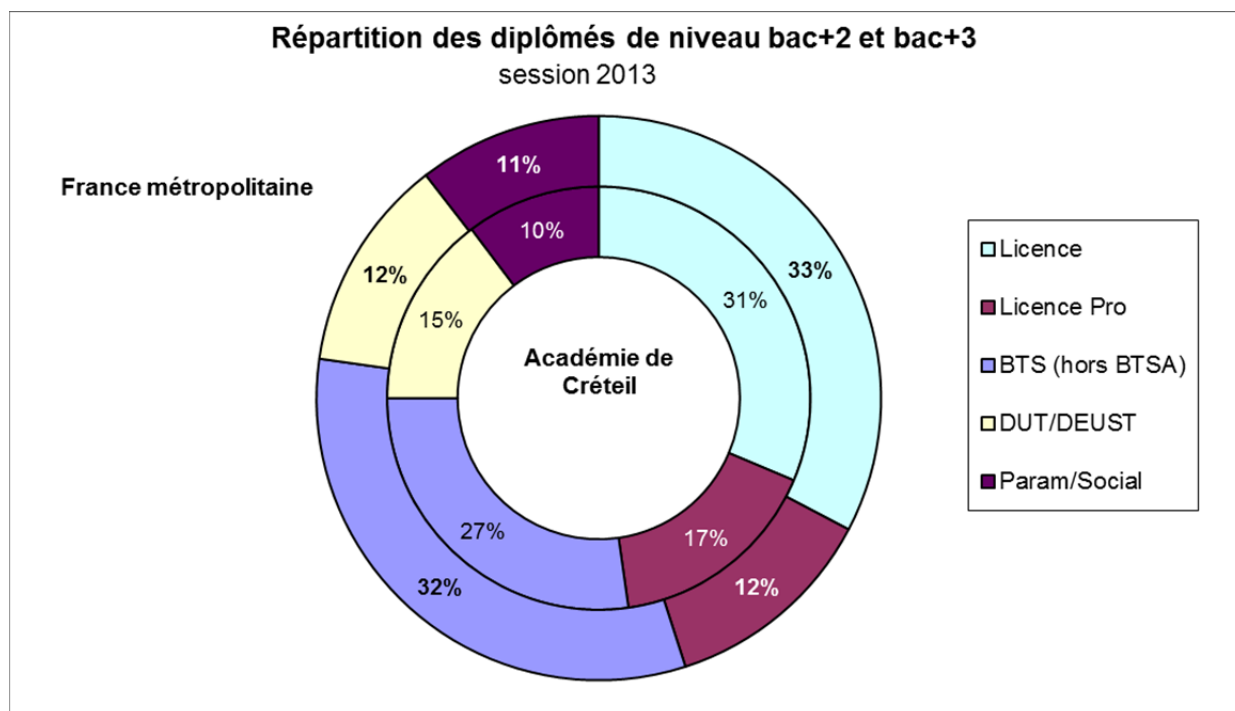
4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 11 – Académie de Créteil : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence professionnelle	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie de Créteil	7 169	3 752	6 230	3 369	2 348
Ile-de-France	32 909	8 688	26 121	7 130	8 287
France métropolitaine	124 945	47 102	123 051	46 904	40 079

Graphique 7 – Académie de Créteil : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



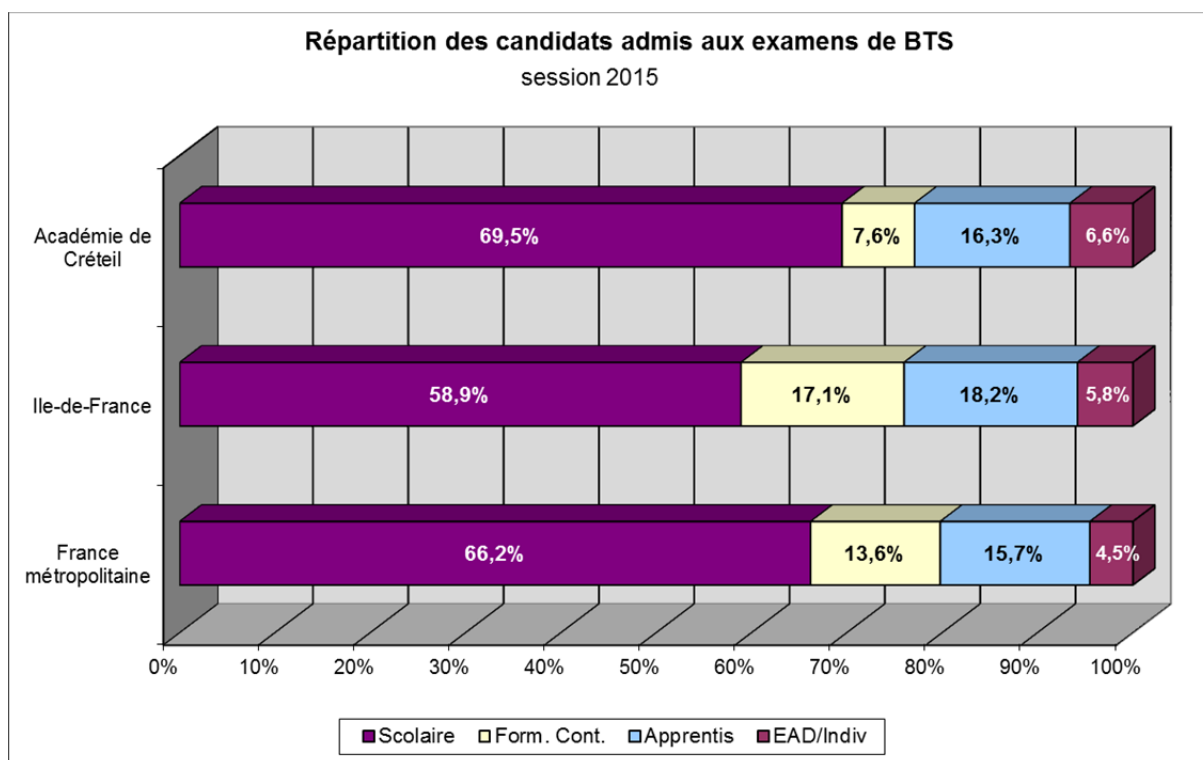
► Les BTS

- *Les diplômés selon le mode de formation*

Tableau 12 – Académie de Créteil : les effectifs des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

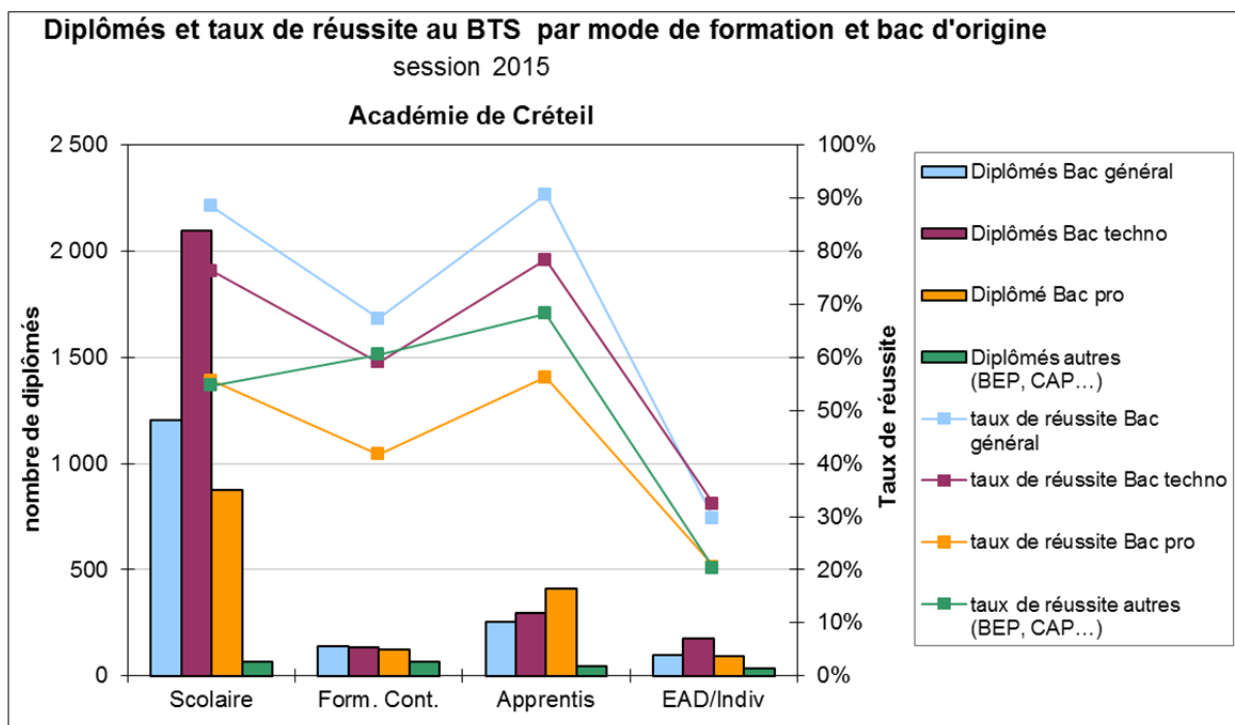
		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
Académie de Créteil	Effectif	4 329	472	1 016	412	6 229	63,8%
	Répartition	69,5%	7,6%	16,3%	6,6%	100,0%	
Ile-de-France	Effectif	14 779	4 297	4 574	1 454	25 104	65,4%
	Répartition	58,9%	17,1%	18,2%	5,8%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

Graphique 8 – Académie de Créteil : la répartition des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)



- **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 9 – Académie de Créteil : le taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2015 (source DEPP)



En scolaire, les taux de réussite sont inférieurs aux taux nationaux quel que soit le type de bac obtenu préalablement. Le taux de réussite des titulaires de bac professionnel est inférieur de 9 points à la moyenne nationale (56% ; France : 65%). Les taux de réussite en apprentissage sont meilleurs qu'en scolaire.

5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 13 – Académie de Créteil : l'insertion professionnelle des diplômés 2014 de BTS et autres formations de niveau III (source DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête Insertion dans la vie active des lycéens 2015	63,0%	70,3%	40,1%	20,1%
Enquête Insertion professionnelle des apprentis 2015	69,9%	91,9%	58,9%	41,8%

► Les diplômés de licences professionnelles

Tableau 14 – Académie de Créteil : le taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de licences professionnelles 2012 (enquête 2014) par domaine disciplinaire (source SIES)

	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales	Sciences, technologies et santé
Académie de Créteil	91%	ns	90%	94%

ns : Donnée non significative (nombre de répondants inférieur à 30)

Nombre de réponses : 887 ; taux académique de réponses : 60%

6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 15 – Académie de Créteil : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveaux II et III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	TOTAL apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	licence pro	autres dipl.	BTS BTSA	DUT	autres dipl.			
Académie de Créteil	243	1 865	353	3 182	898	544	7 085	11 275	62,8%
Île de France	910	5 885	3 418	13 595	1 952	1 608	27 368	46 644	58,7%
France métropolitaine	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6 %

À la rentrée 2015-2016, le Conseil régional Île-de-France recense 260 formations de niveau II et de niveau III (source www.iledefrance.fr) préparées en universités, CFA ou établissements privés dans l'académie de Créteil.

► La formation continue

Les établissements de l'académie ont délivré, en 2014, 3 520 diplômes nationaux en formation continue dont 6,5 % de niveau bac + 2 (France : 7,5 %) et 53% de niveau bac+3 (France : 49 %).

► La VAE

Tableau 16 – Académie de Créteil : les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie de diplômes de niveau II ou III (source DEPP)

	DUT/DEUST	Licence et Licence professionnelle
Académie de Créteil	6	92
Île-de-France	12	299
France métropolitaine	98	1 544

C. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE PARIS

Dans l'ensemble, le taux de réussite au bac (89,4%) est, en 2015, supérieur à la moyenne nationale (88,1%). Néanmoins, le taux de réussite est inférieur pour les bacs technologiques et professionnels.

La part des mentions au bac est nettement plus élevée (61,5%) qu'au taux national (53,2%) notamment dans la filière générale où 2 étudiants sur 3 ont obtenu une mention.

46% des bacheliers de l'académie formulent le souhait prioritaire de poursuivre leurs études en université hors IUT (France : 37%).

L'académie se caractérise par une très forte attractivité : 23% des néo-bacheliers s'inscrivent dans une université hors de l'académie alors que les universités parisiennes accueillent 66% de néo-bacheliers provenant d'une autre académie.

Les néo-bacheliers sortants poursuivent leurs études dans les académies de Versailles (48%) et de Créteil (35%). Les néo-bacheliers entrants ont obtenu leur bac principalement dans les académies de Versailles (43%) et de Créteil (30%).

Depuis 2010, le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur est situé à plus de 15 points au-dessus du niveau national (87% en 2014; France : 72,2%).

La part des néo-bacheliers généraux en licence (90%) est bien plus importante qu'au niveau national (78%).

Parmi les 157 600 étudiants en formation post-bac, la part inscrite en CPGE (9,3%) et écoles de commerce (6,8%) est plus forte qu'au niveau national (5,5% et 3,6%).

Le taux de réussite au BTS est inférieur à la moyenne nationale (65,5% ; France : 74,5%) mais le taux de réussite en formation continue est supérieur (25,6% ; France : 13,6%).

La part des étudiants en cycle court en apprentissage est inférieure à la moyenne nationale et régionale (54% ; France : 68%).

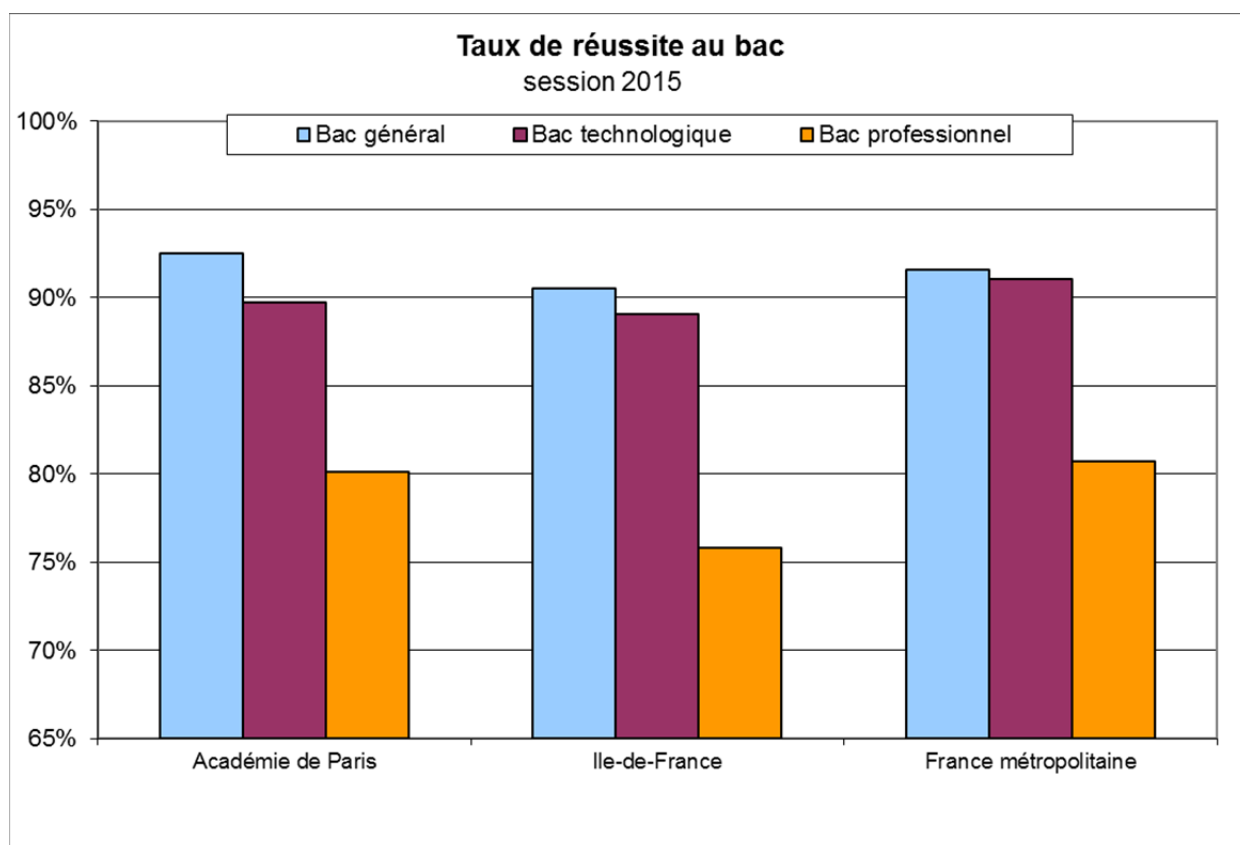
1. LE BACCALAUREAT

► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Académie de Paris : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Académie de Paris	16 051	14 851	92,5%	3 738	3 353	89,7%	5 559	4 455	80,1%	25 348	22 659	89,4%
Ile-de-France	74 045	67 009	90,5%	25 957	23 125	89,1%	35 898	27 210	75,8%	135 900	117 344	86,3%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Graphique 1 – Académie de Paris : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)

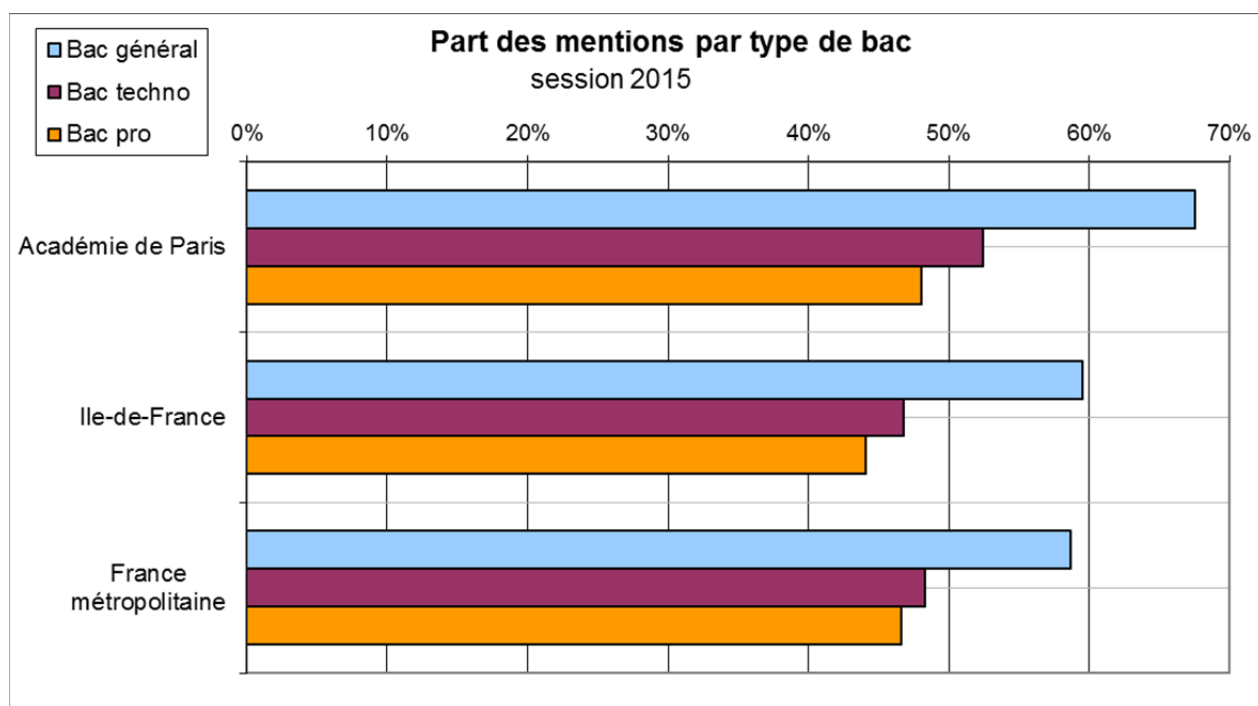


► Les bacheliers avec mention

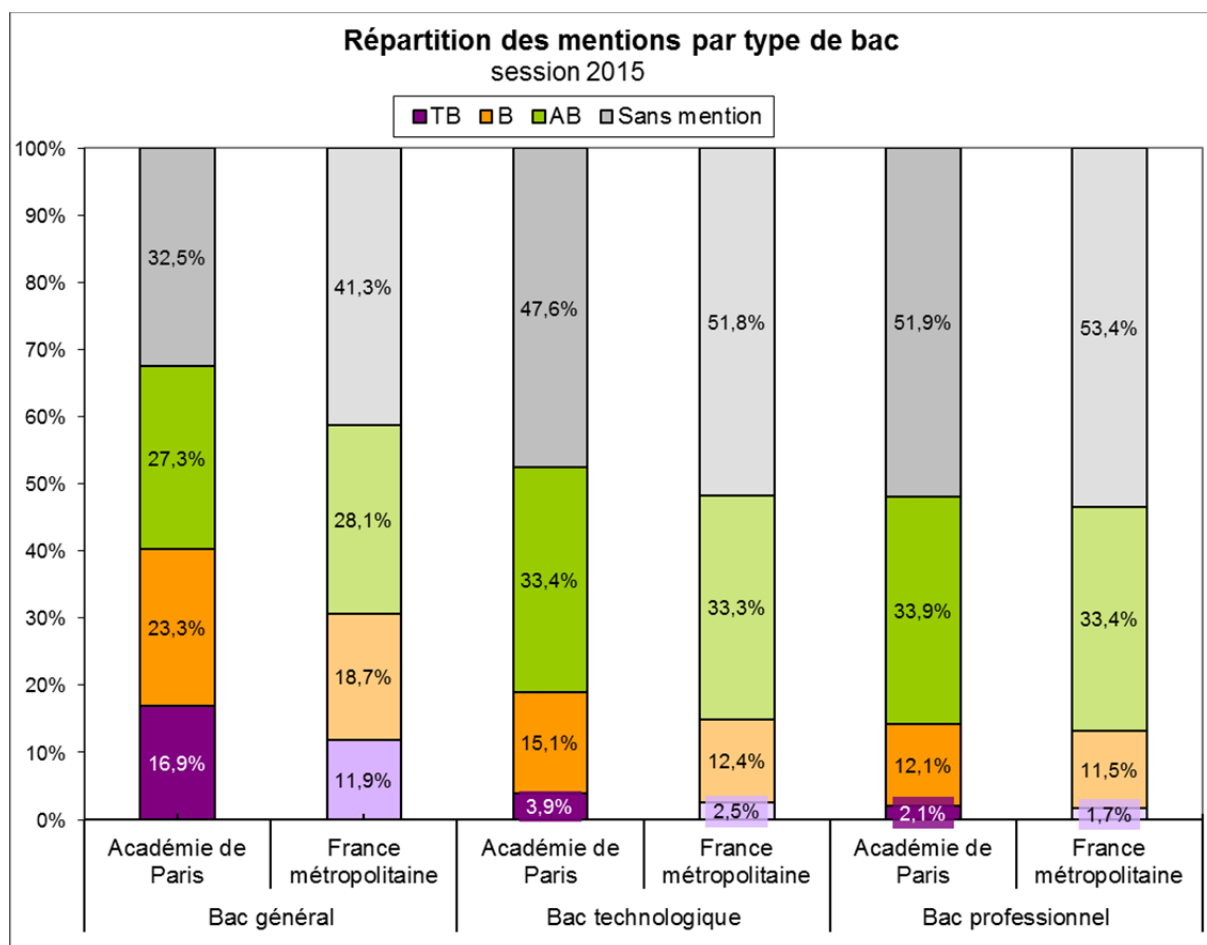
Tableau 2 – Académie de Paris : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Académie de Paris	10 035	67,6%	1 757	52,4%	2 140	48,0%	13 932	61,5%
Ile-de-France	39 895	59,5%	10 811	46,8%	12 001	44,1%	62 707	53,4%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Académie de Paris : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

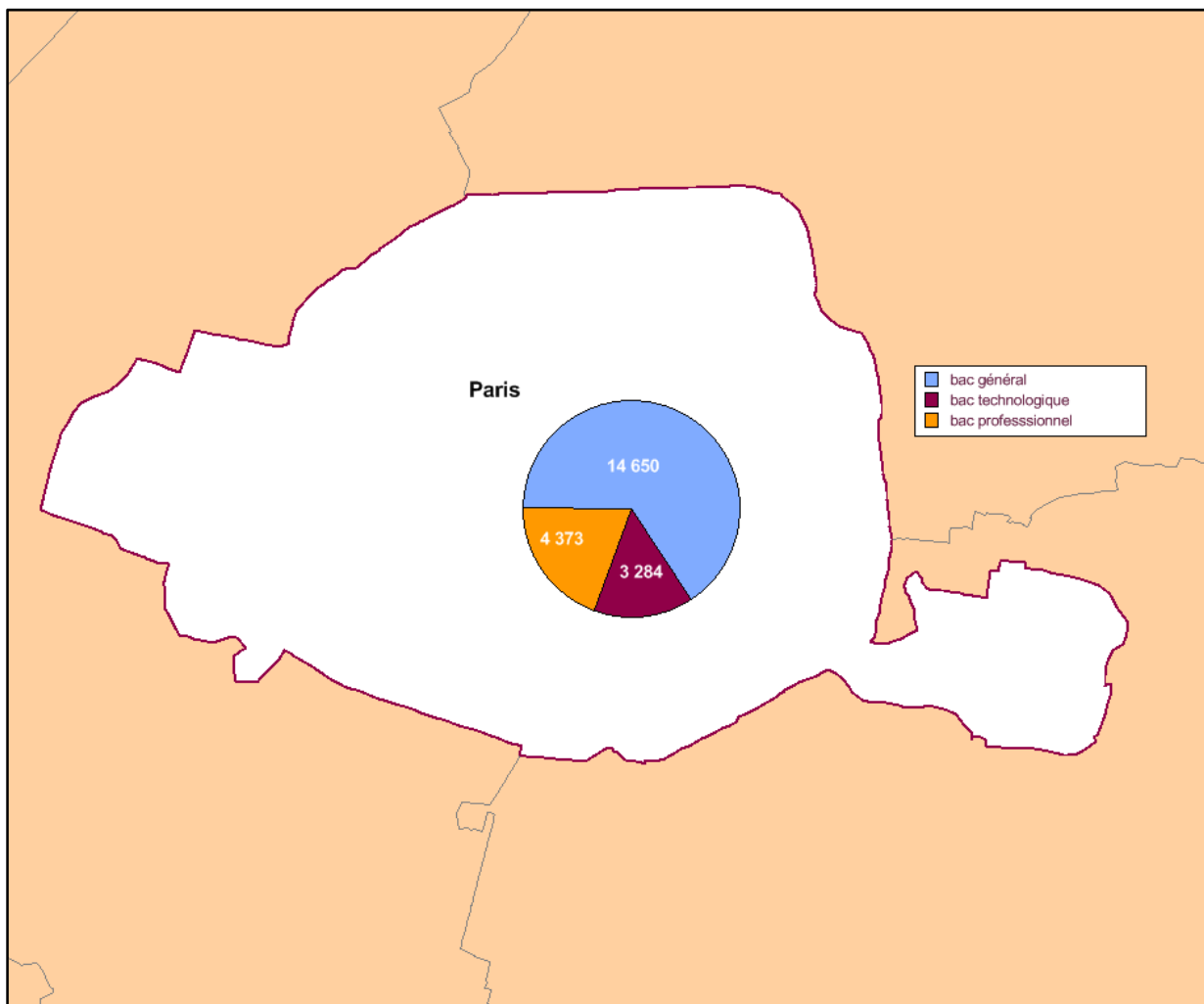


Graphique 3 – Académie de Paris : la répartition des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)



► Les bacheliers par commune

Carte 1 – Académie de Paris : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



2. LES NEO-BACHELIERS

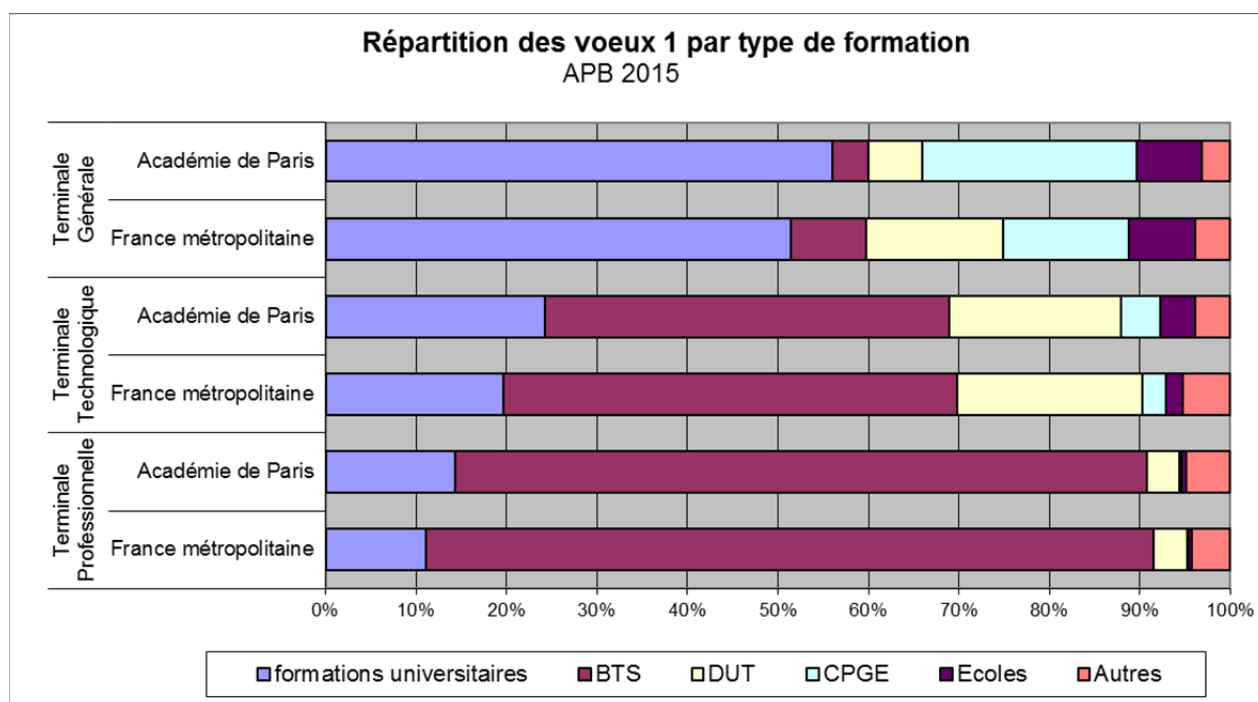
► Les vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale par type de bac et de formation

Tableau 3 – Académie de Paris : le taux de vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

Nombre de vœux 1 formulés dans APB par les candidats en terminale		Terminale générale	Terminale techno	Terminale pro	Toutes terminales confondues
total	Académie de Paris	15 609	3 260	2 851	21 720
	France métropolitaine	326 101	117 371	97 667	541 139
répartition en % du total :					
Formations universitaires	Académie de Paris	56,1%	24,2%	14,3%	45,8%
	France métropolitaine	51,4%	19,6%	11,1%	37,3%
BTS - BTSA DTS - DMA	Académie de Paris	4,0%	44,8%	76,5%	19,6%
	France métropolitaine	8,3%	50,1%	80,5%	30,4%
DUT	Académie de Paris	5,9%	18,9%	3,5%	7,6%
	France métropolitaine	15,2%	20,6%	3,7%	14,3%
CPGE - CPES	Académie de Paris	23,7%	4,3%	0,2%	17,7%
	France métropolitaine	13,9%	2,5%	0,2%	8,9%
Écoles *	Académie de Paris	7,2%	3,9%	0,5%	5,9%
	France métropolitaine	7,4%	2,0%	0,3%	4,9%
Autres *	Académie de Paris	3,1%	3,8%	4,9%	3,5%
	France métropolitaine	3,9%	5,2%	4,3%	4,2%

* Voir lexique, rubrique APB

Graphique 4 – Académie de Paris : répartition des vœux de rang 1 des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

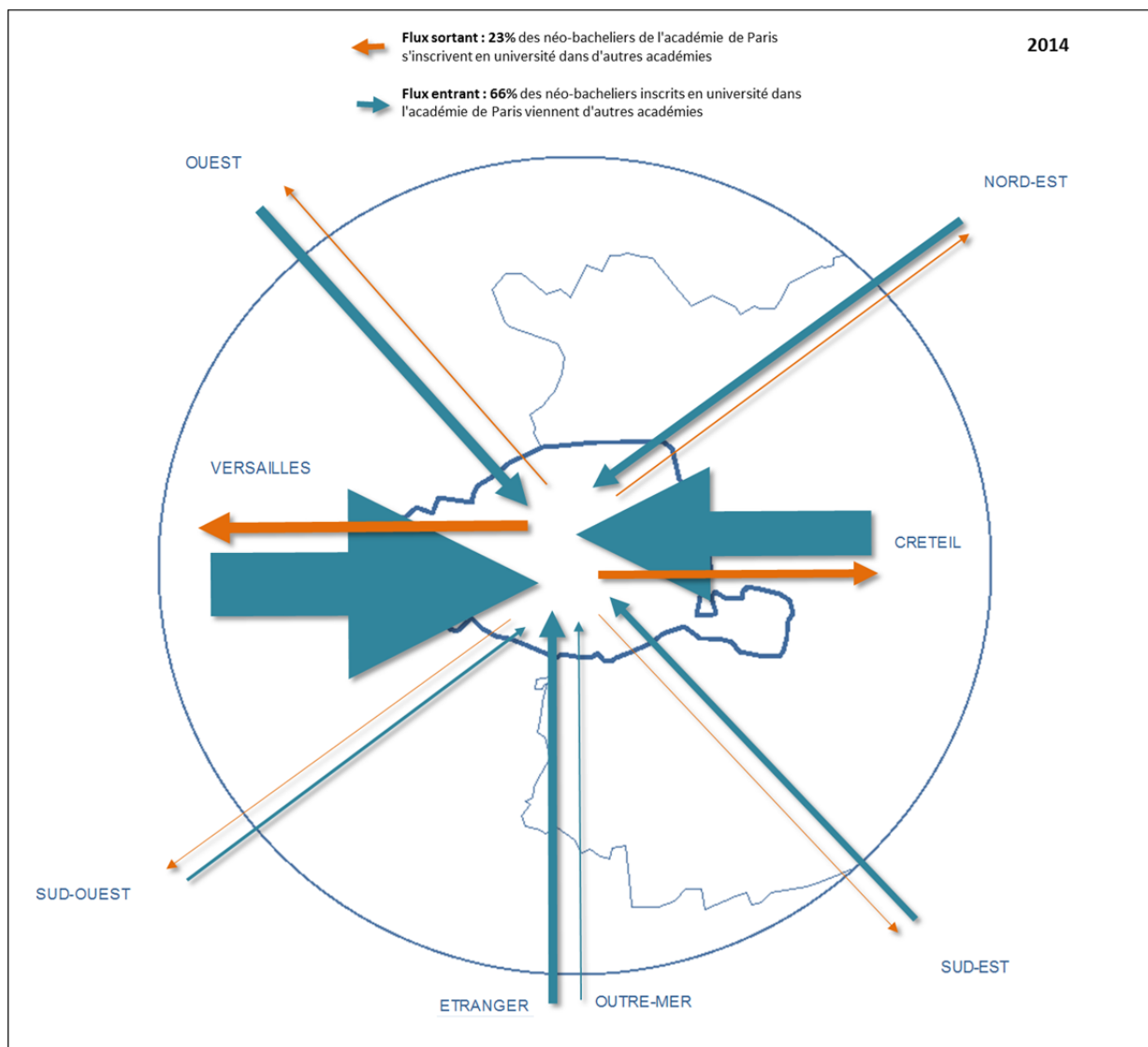


► L'attractivité géographique

Tableau 4 – Académie de Paris : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés de l'académie en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de l'académie (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités de l'académie de Paris selon leur académie d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac dans l'académie de Paris selon l'académie de leur université d'inscription
Ac. de VERSAILLES	6 944	1 161
Ac. de CRETEIL	4 928	844
OUEST	1 090	127
NORD-EST	933	141
SUD-EST	618	46
SUD-OUEST	496	85
OUTRE-MER	193	2
Etranger	890	0
Sous-total Entrants	16 092	
Sous-total Sortants		2 406
Ac. de PARIS	8 208	8 208
Total néo-bacheliers	24 300	10 614

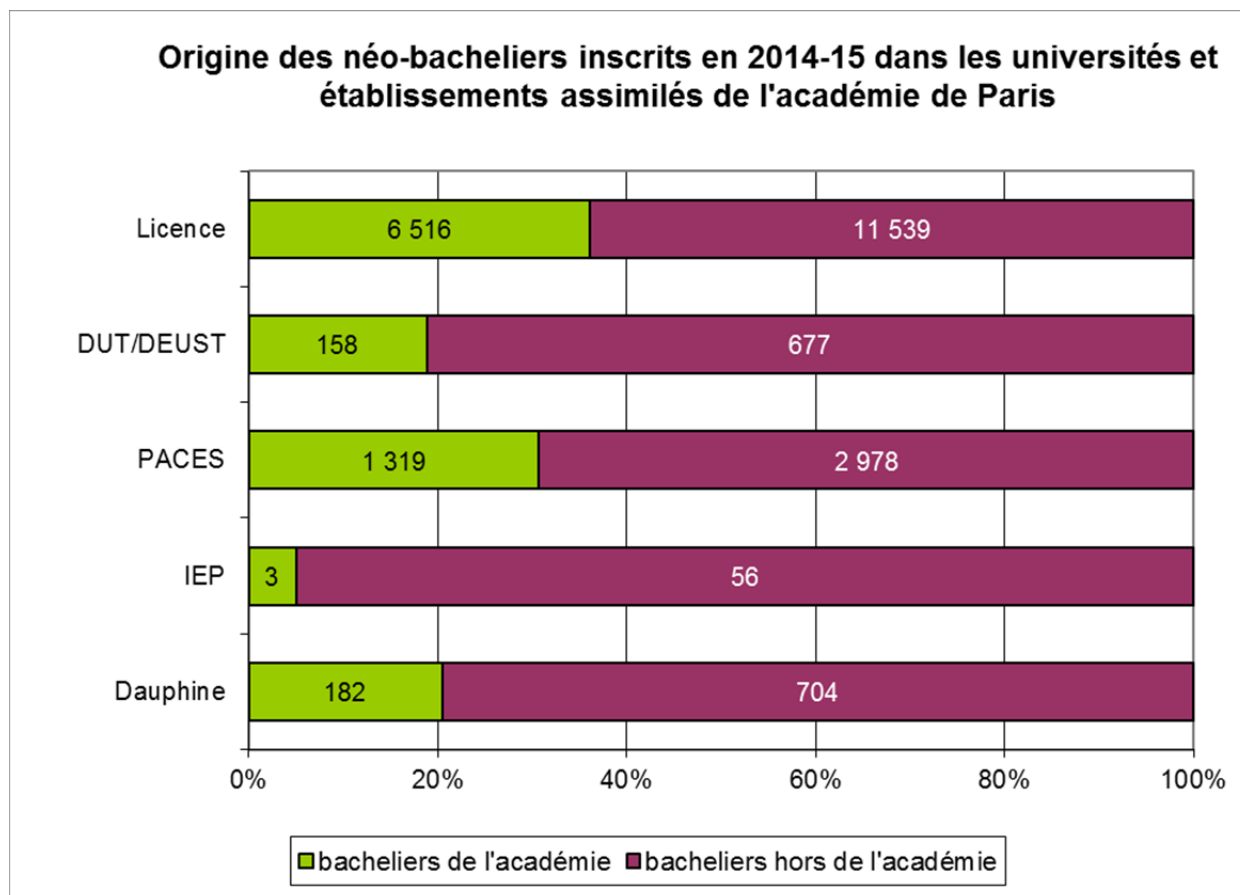
Carte 2 – Académie de Paris : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



La taille des flèches est proportionnelle aux flux étudiants sortants et entrants (pour la définition des flux, se reporter au lexique en fin de document).

*Nord-Est : Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Grand Est
 Ouest : Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Pays de la Loire
 Sud-Est : Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Sud-Ouest : Nouvelle-Aquitaine, Occitanie*

Graphique 5 – Académie de Paris : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie, en fonction de l'académie d'obtention du bac (source SIES)



► **La poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur**

Tableau 5 – Académie de Paris : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur entre 2010 et 2014 (source SIES)

	2010	2011	2012	2013	2014
Académie de Paris	91,1%	89,1%	85,0%	88,7%	87,4%
Île-de-France	80,2%	78,1%	76,1%	77,7%	78,1%
France métropolitaine	75,0%	72,0%	69,4%	72,1%	72,2%

Tableau 6 – Académie de Paris : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

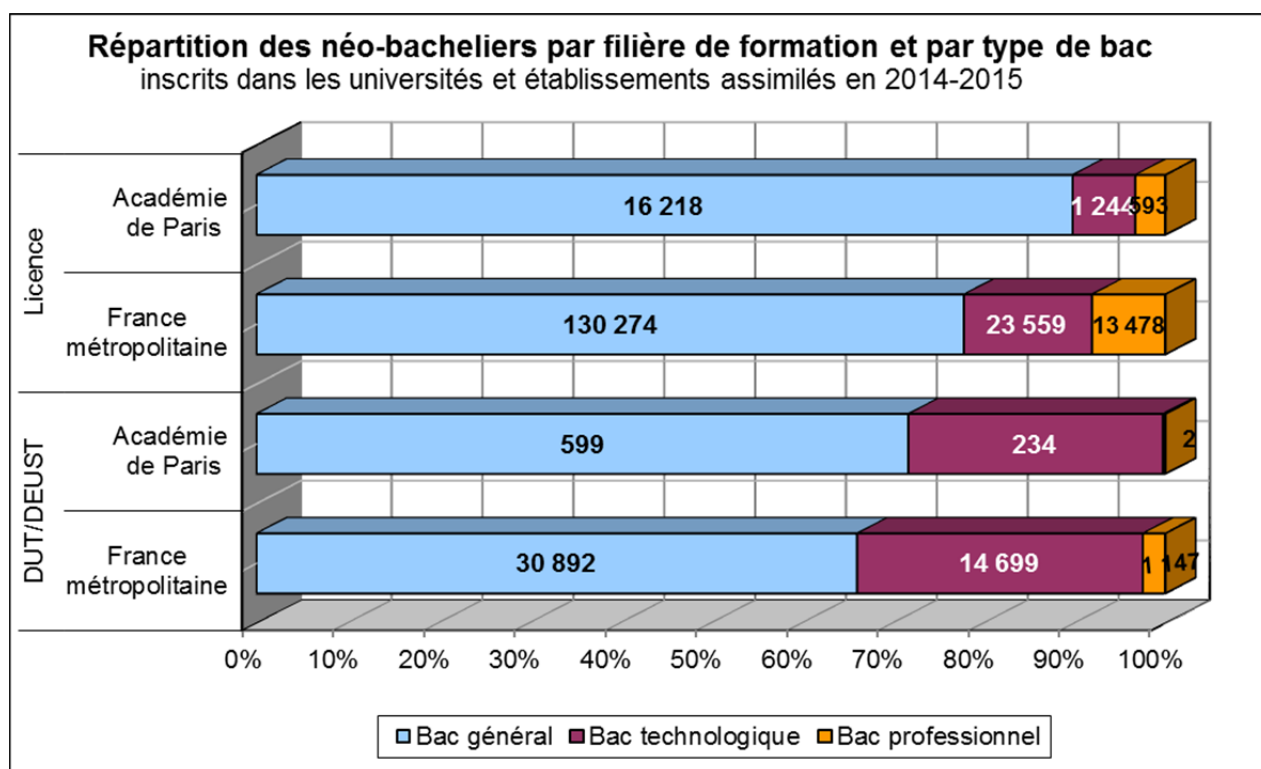
Académie de Paris	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	103,6%	61,5%	2,2%	21,2%	6,9%	13,9%
Bac professionnel	46,7%	10,7%	0,3%	0,0%	35,7%	0,4%
Bac technologique	78,1%	34,1%	7,7%	2,8%	36,2%	5,0%
Ensemble des bacs Académie de Paris	87,4%	46,3%	2,7%	13,8%	17,6%	9,7%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 7 – Académie de Paris : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	Académie de Paris	16 218	599	4 151	1 069	22 037
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	Académie de Paris	1 244	234	126	30	1 634
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	Académie de Paris	593	2	20	15	630
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	Académie de Paris	18 055	835	4 297	1 114	24 301
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 6 – Académie de Paris : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

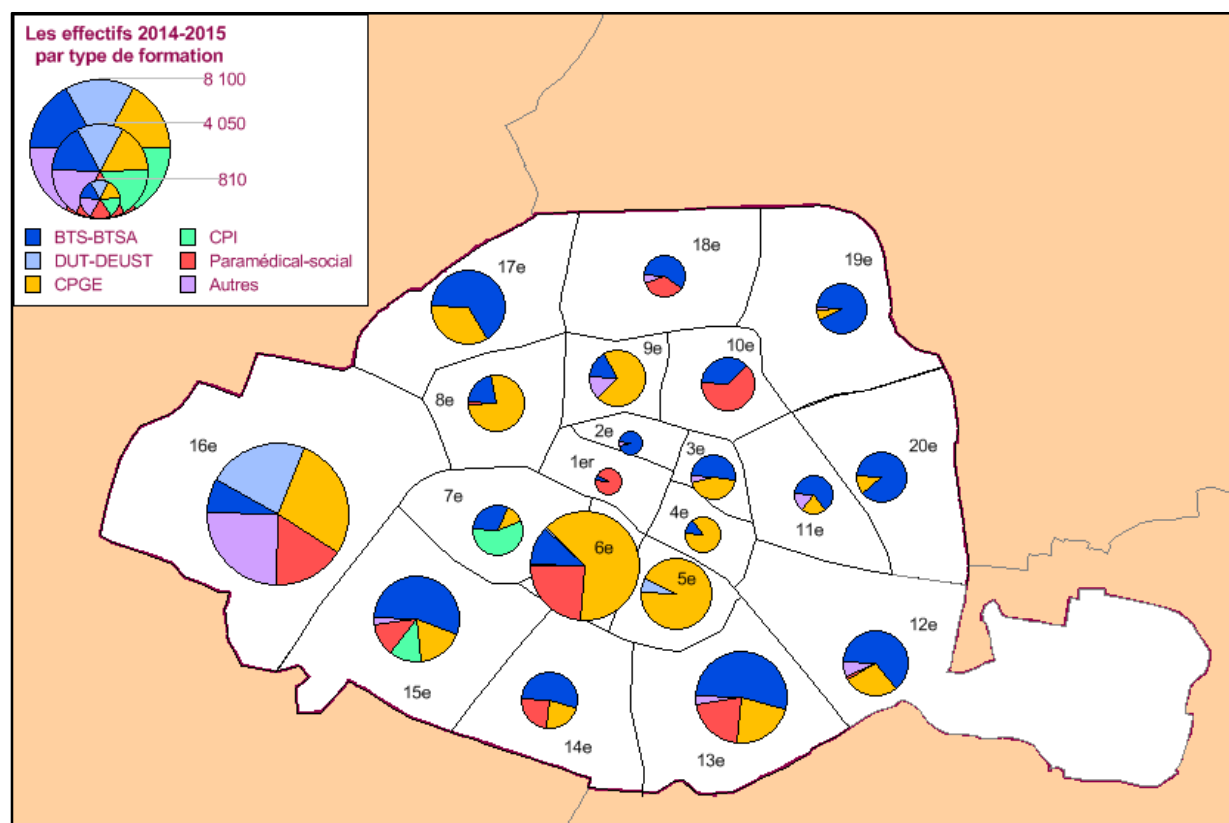
- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

Tableau 8 – Académie de Paris : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Paris	15 900	2 062	14 702	1 057	5 451	2 904	42 076
Ile-de-France	42 995	17 619	26 493	3 268	10 248	3 273	103 896
France métropolitaine	236 061	117 565	82 515	10 787	40 010	6 626	493 564

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de l'académie comprend près de 210 CPGE, plus de 80 licences générales, plus de 110 licences professionnelles, une dizaine de DUT et plus de 80 spécialités de BTS.

Carte 3 – Académie de Paris : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 9 – Académie de Paris : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Académie de Paris	France métropolitaine
Licence (hors LP)	32 957	21 188	22 563	76 708	48,7%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	1 392	1 392	0,9%	3,5%
BTS - BTSA	8 705	7 151	44	15 900	10,1%	15,7%
DUT - DEUST	1 071	991	0	2 062	1,3%	7,8%
CPGE	7 208	7 494	0	14 702	9,3%	5,5%
Ingénieur	611	695	2 302	3 608	2,3%	4,5%
Santé	7 051	1 670	1 672	10 393	6,6%	5,7%
Paramédical - Social	3 815	3 563	3 609	10 987	7,0%	9,0%
Comptabilité - Commerce	3 150	2 963	4 588	10 701	6,8%	3,6%
Diplôme d'IEP	1 517	1 392	1 426	4 335	2,8%	0,7%
Arts	1 446	1 438	1 249	4 133	2,6%	1,3%
Autres	1 188	937	539	2 664	1,7%	0,4%
Total	68 719	49 482	39 384	157 585	100,0%	100,0%

► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Tableau 10 - Académie de Paris : les caractéristiques des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)

Filière d'origine	Effectif	Répartition en %						Part d'étudiants ayant une origine sociale favorisée (%)*	Part de femmes (%)	Part d'étudiants en contrat d'apprentissage (%)
		Type d'école d'ingénieur			Série du bac					
		Écoles publiques sous tutelle du MENESR	Écoles publiques autres ministères	Écoles privées	S	STI2D -STL	Autre			
CPGE	2 265	45,9	32,3	21,8	93,2	4	2,7	60,5	26,4	2,3
CPI	743	3,9	-	96,1	96,6	2,4	0,9	58,1	22,9	1,1
DUT	415	21,7	6	72,3	76,4	14,2	9,4	40,5	15,7	58,3
Licence	234	27,8	12	60,3	59,4	19,7	20,9	39,7	26,5	34,6
BTS	248	13,7	6,9	79,4	34,7	37,5	27,8	22,6	10,1	55,2
Autre voie d'accès **	530	30,4	14,3	55,3	62,1	6	31,9	34,5	27,9	23,6

* Étudiants dont les parents sont classés dans la PCS "Professions libérales, cadres supérieures, enseignants".

** Hors diplômés étrangers.

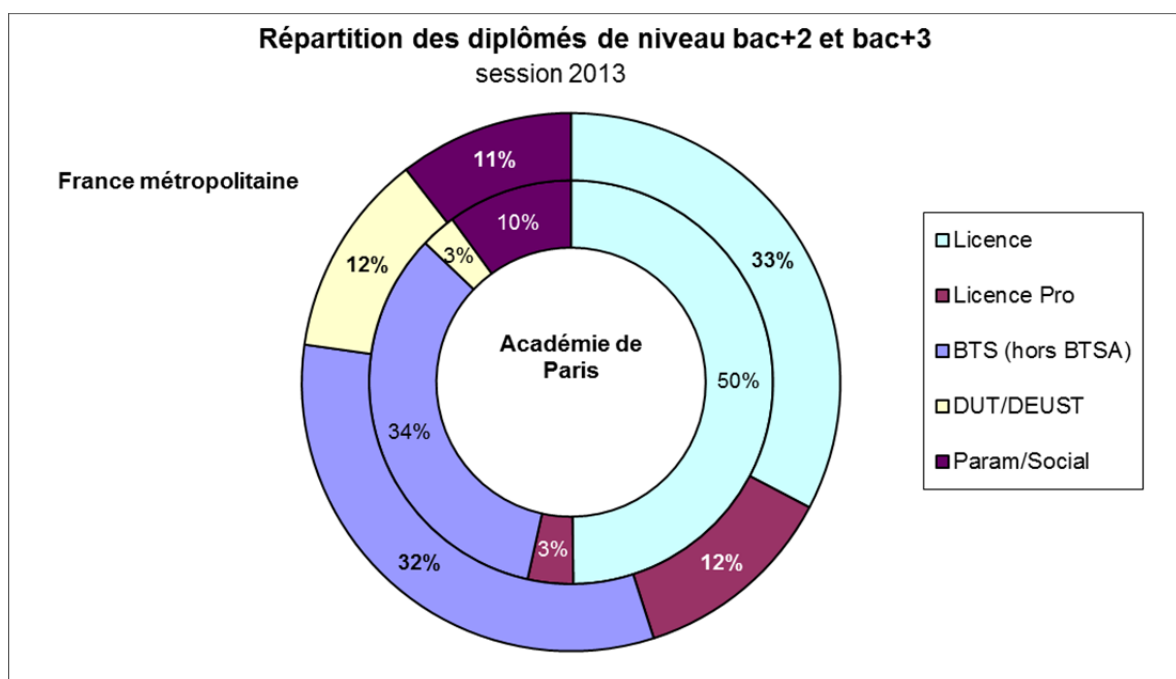
4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 11 – Académie de Paris : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence professionnelle	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie de Paris	15 946	1 165	10 775	909	3 209
Ile-de-France	32 909	8 688	26 121	7 130	8 287
France métropolitaine	124 945	47 102	123 051	46 904	40 079

Graphique 7 – Académie de Paris : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



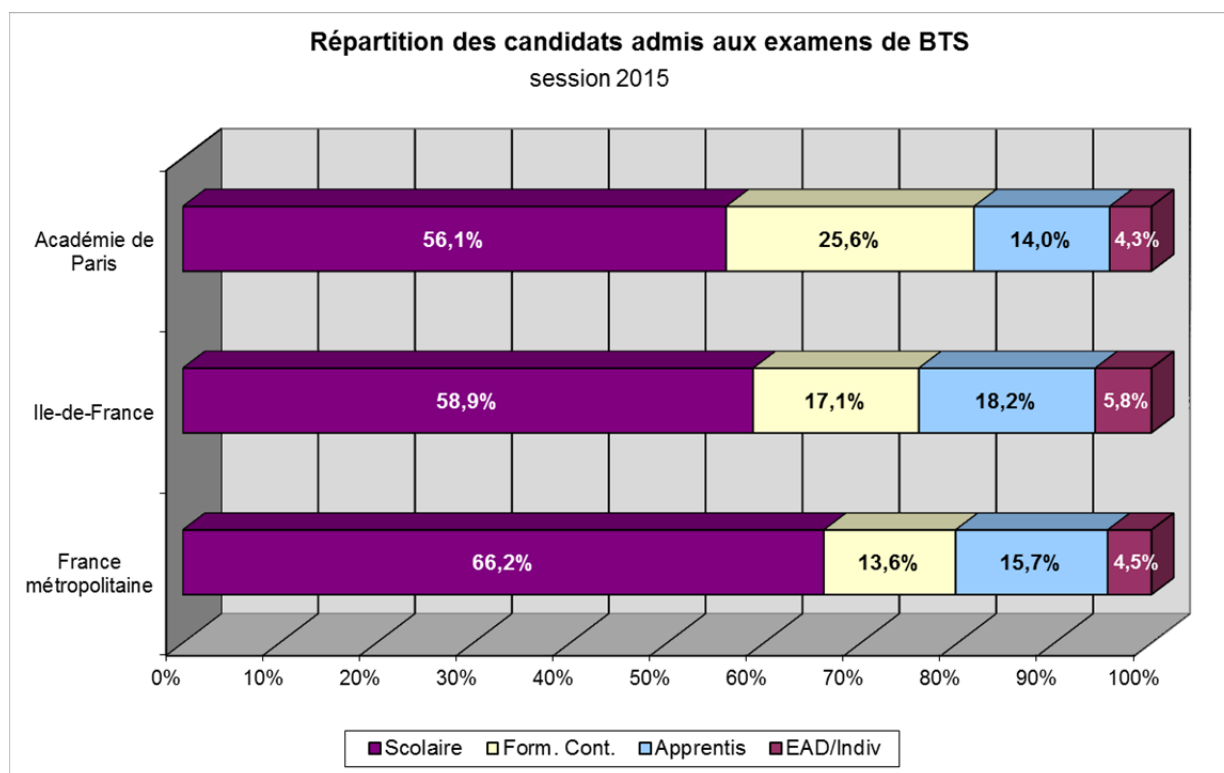
► Les BTS

- *Les diplômés selon le mode de formation*

Tableau 12 – Académie de Paris : les effectifs des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

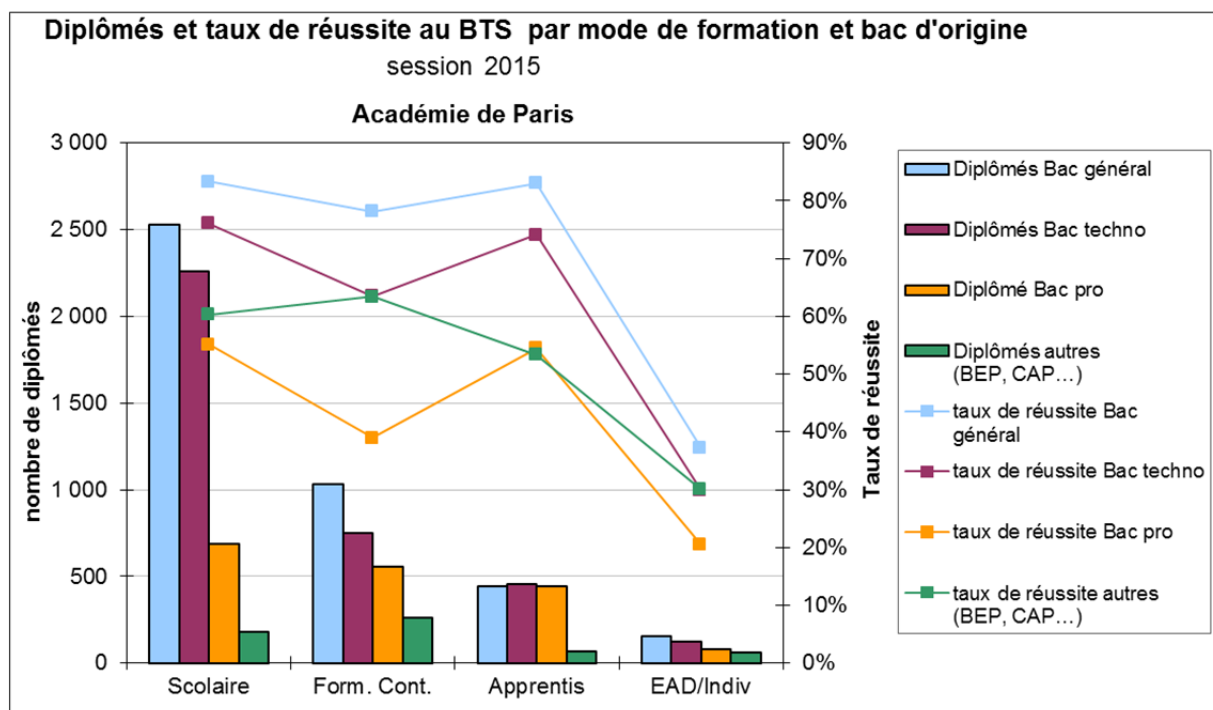
		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
Académie de Paris	Effectif	5 685	2 603	1 426	436	10 150	65,5%
	Répartition	56,1%	25,6%	14,0%	4,3%	100,0%	
Ile-de-France	Effectif	14 779	4 297	4 574	1 454	25 104	65,4%
	Répartition	58,9%	17,1%	18,2%	5,8%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

Graphique 8 – Académie de Paris : la répartition des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)



• **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 9 – Académie de Paris : le taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2015 (source DEPP)



Les diplômés de BTS titulaires d'un bac général sont plus nombreux que les titulaires d'un bac technologique. En scolaire, les taux de réussite sont inférieurs aux taux nationaux quel que soit le type de bac obtenu préalablement. Le taux de réussite des titulaires de bac professionnel est inférieur de 10 points à la moyenne nationale (55% ; France : 65%).

5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 13 – Académie de Paris : l'insertion professionnelle des diplômés 2014 de BTS et autres formations de niveau III (source DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête Insertion dans la vie active des lycéens 2015	67,0%	68,3%	36,9%	24,0%
Enquête Insertion professionnelle des apprentis 2015	73,0%	91,1%	60,2%	29,0%

► Les diplômés de licences professionnelles

Tableau 14 – Académie de Paris : le taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de licences professionnelles 2012 (enquête 2014) par domaine disciplinaire (source SIES)

	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales	Sciences, technologies et santé
Académie de Paris	96%	ns	89%	90%

ns : Donnée non significative (nombre de répondants inférieur à 30)

Nombre de réponses : 259 ; taux académique de réponses : 61%

6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 15 – Académie de Paris : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveaux II et III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	TOTAL apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	licence pro	autres dipl.	BTS BTSA	DUT	autres dipl.			
Académie de Paris	236	1 345	1 613	4 354	280	580	8 408	15 519	54,2%
Île de France	910	5 885	3 418	13 595	1 952	1 608	27 368	46 644	58,7%
France métropolitaine	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6%

À la rentrée 2015-2016, le Conseil régional Île-de-France recense 230 formations de niveau II et de niveau III (source www.iledefrance.fr) préparées en universités, CFA ou établissements privés dans l'académie de Paris.

► La formation continue

Les établissements de l'académie ont délivré, en 2014, 12 419 diplômes nationaux en formation continue dont 9,4% de niveau bac + 2 (France : 7,5%) et 48% de niveau bac+3 (France : 49%).

► La VAE

Tableau 16 – Académie de Paris : les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie de diplômes de niveau II ou III (source DEPP)

	DUT/DEUST	Licence et Licence professionnelle
Académie de Paris	2	58
Île-de-France	12	299
France métropolitaines	98	1 544

D. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Dans l'ensemble, le taux de réussite au bac (87%) est, en 2015, inférieur à la moyenne nationale (88,1%). Seul le département des Yvelines dépasse ce taux (90,3%).

Le taux de mention au bac (54,5%) est supérieur à la moyenne nationale (53,2%) grâce à un taux de mention supérieur à la moyenne en série générale (60,4% ; France : 58,6%).

Une forte part des lycéens de l'académie formule le souhait prioritaire de poursuivre leurs études en CPGE ou en écoles (17,4% et 10% ; France : 13,9% et 7,4%).

45% des néo-bacheliers s'inscrivent dans une université hors de l'académie alors que les universités l'académie accueillent 26% de néo-bacheliers extérieurs.

Les néo-bacheliers sortants poursuivent leurs études dans les académies de Paris (65%) et de Créteil (21%). Les néo-bacheliers entrants ont obtenu leur bac principalement dans les académies de Créteil (32%) et de Paris (25%).

Depuis 2011, le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur est situé à environ 5 points au-dessus du niveau national (77,6% en 2014; France : 72,2%).

Parmi les 2 900 néo-bacheliers s'inscrivant en IUT, 35% sont titulaires d'un bac technologique (France : 31%).

Les étudiants inscrits en formations courtes (hors licence) se situent principalement sur les sites de Versailles (11% des effectifs), Sceaux (8%), Évry, Cergy et Orsay (5%).

Parmi les 109 000 étudiants en formation post-bac, la part inscrite en CPGE, Ingénieur et écoles de commerce (19,6%) est plus forte qu'au niveau national (13,6%).

Le taux de réussite au BTS est inférieur à la moyenne nationale (66,6% ; France : 74,5%). 24,4% des diplômés de BTS ont préparé leur examen en apprentissage (France : 15,7%).

En 2015, la proportion d'apprentis du supérieur inscrits dans des formations de niveau II est supérieure à la moyenne nationale (23% ; France : 17%). L'académie de Versailles accueille 43% des étudiants de cycle court en apprentissage de la région Île-de-France.

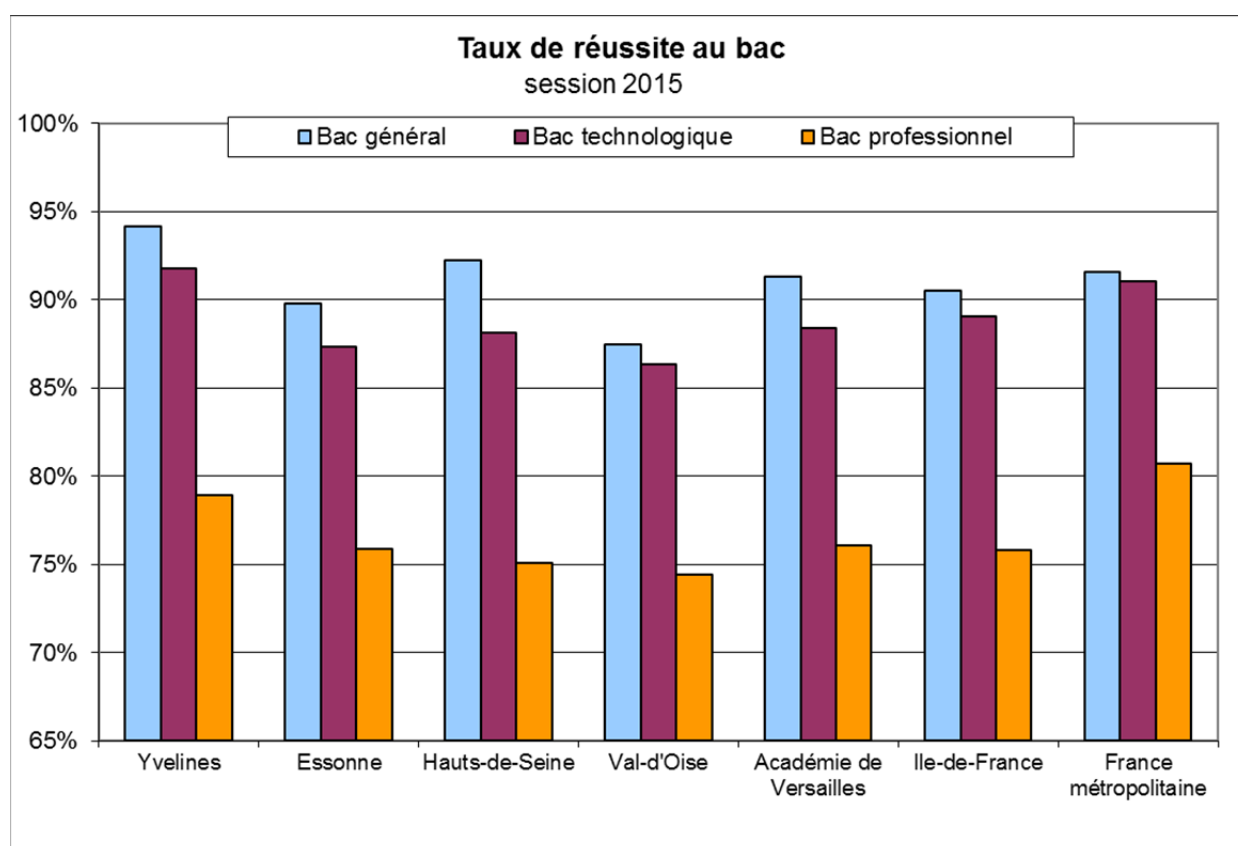
1. LE BACCALAUREAT

► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Académie de Versailles : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Yvelines	10 305	9 700	94,1%	3 296	3 024	91,7%	3 953	3 120	78,9%	17 554	15 844	90,3%
Essonne	8 010	7 194	89,8%	3 293	2 875	87,3%	4 077	3 094	75,9%	15 380	13 163	85,6%
Hauts-de-Seine	10 097	9 315	92,3%	2 499	2 203	88,2%	3 500	2 628	75,1%	16 096	14 146	87,9%
Val-d'Oise	7 106	6 217	87,5%	3 274	2 828	86,4%	4 167	3 101	74,4%	14 547	12 146	83,5%
Académie de Versailles	35 518	32 426	91,3%	12 362	10 930	88,4%	15 697	11 943	76,1%	63 577	55 299	87,0%
Ile-de-France	74 045	67 009	90,5%	25 957	23 125	89,1%	35 898	27 210	75,8%	135 900	117 344	86,3%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Graphique 1 – Académie de Versailles : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)

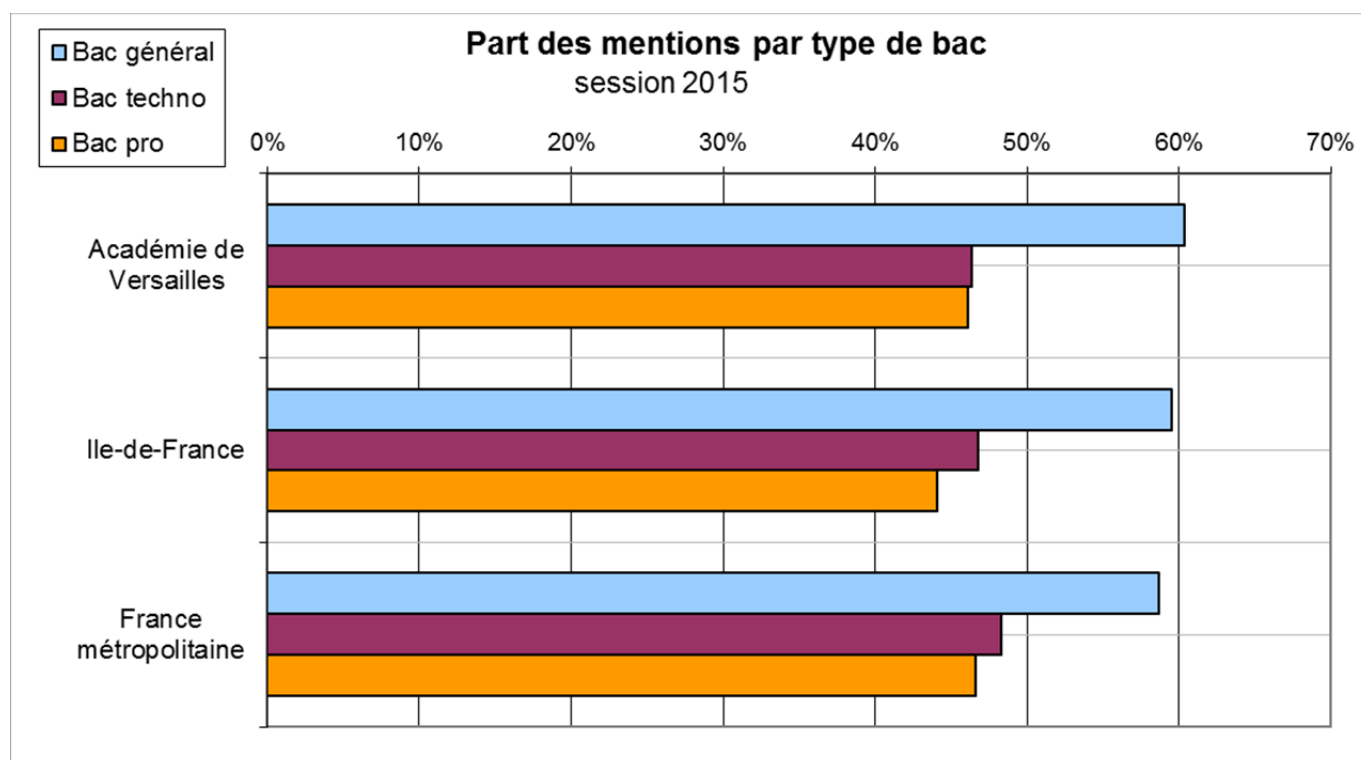


► Les bacheliers avec mention

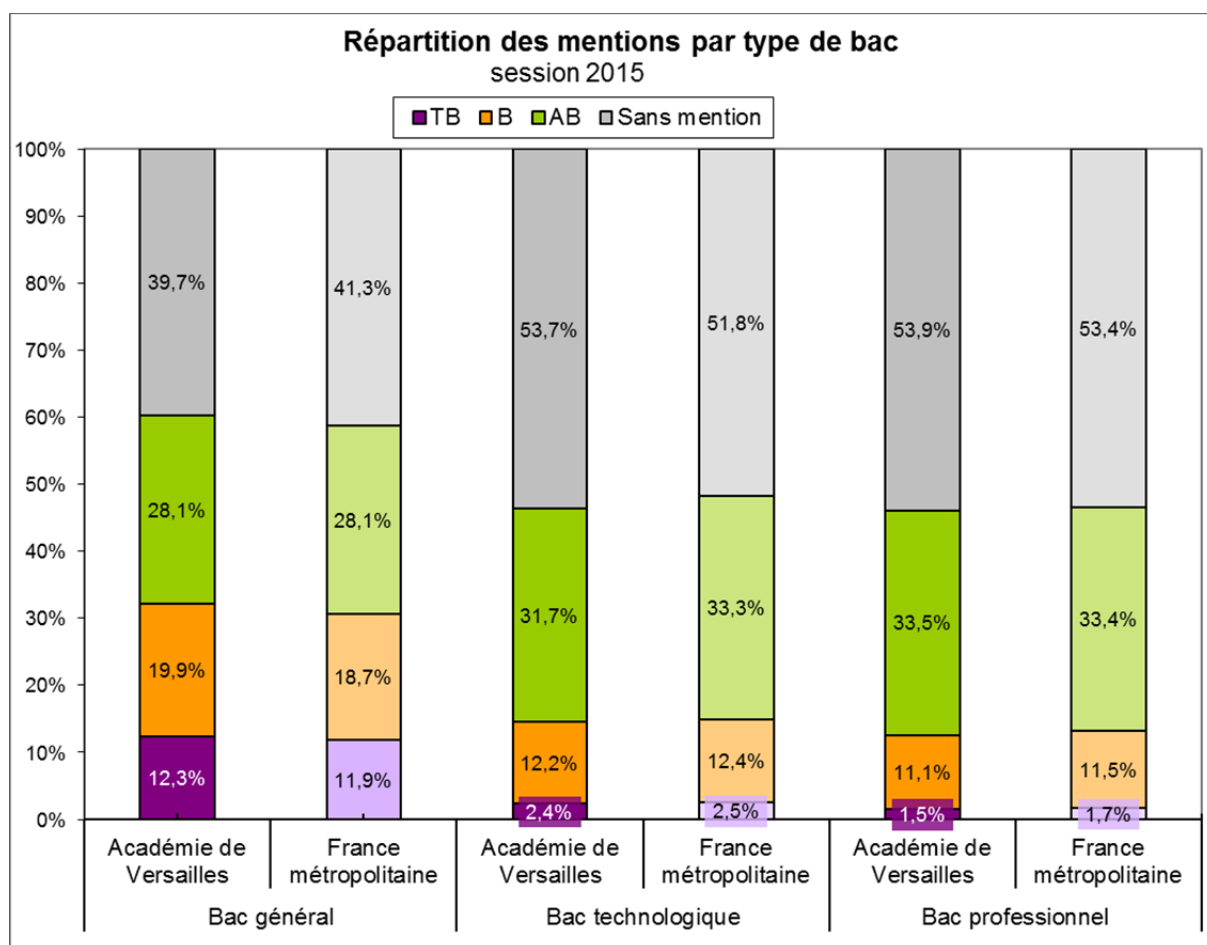
Tableau 2 – Académie de Versailles : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Yvelines	6 456	66,6%	1 539	50,9%	1 502	48,1%	9 497	59,9%
Essonne	3 980	55,3%	1 263	43,9%	1 407	45,5%	6 650	50,5%
Hauts-de-Seine	5 942	63,8%	1 066	48,4%	1 196	45,5%	8 204	58,0%
Val-d'Oise	3 202	51,5%	1 197	42,3%	1 399	45,1%	5 798	47,7%
Académie de Versailles	19 580	60,4%	5 065	46,3%	5 504	46,1%	30 149	54,5%
Ile-de-France	39 895	59,5%	10 811	46,8%	12 001	44,1%	62 707	53,4%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Académie de Versailles : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

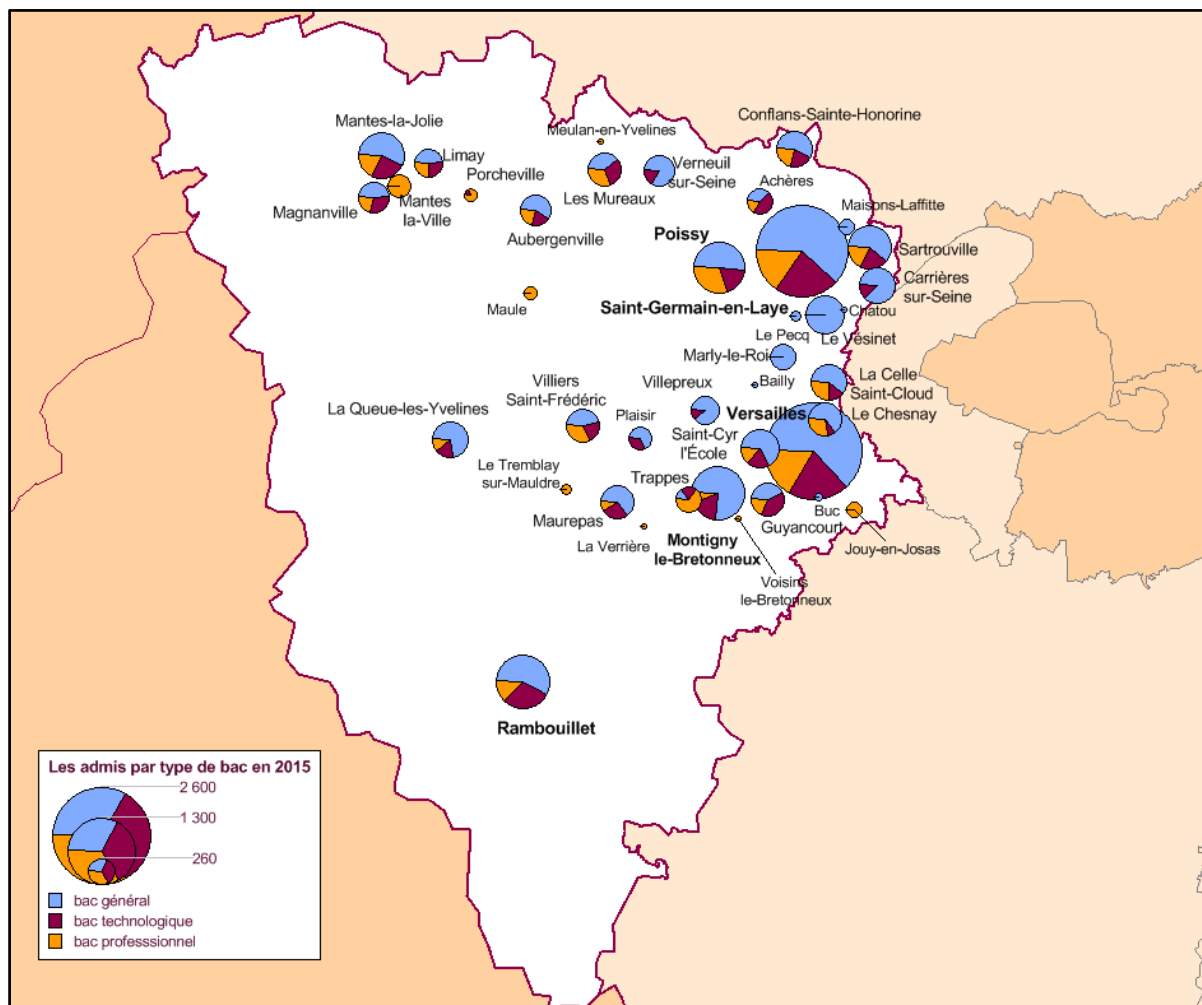


Graphique 3 – Académie de Versailles : la répartition des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

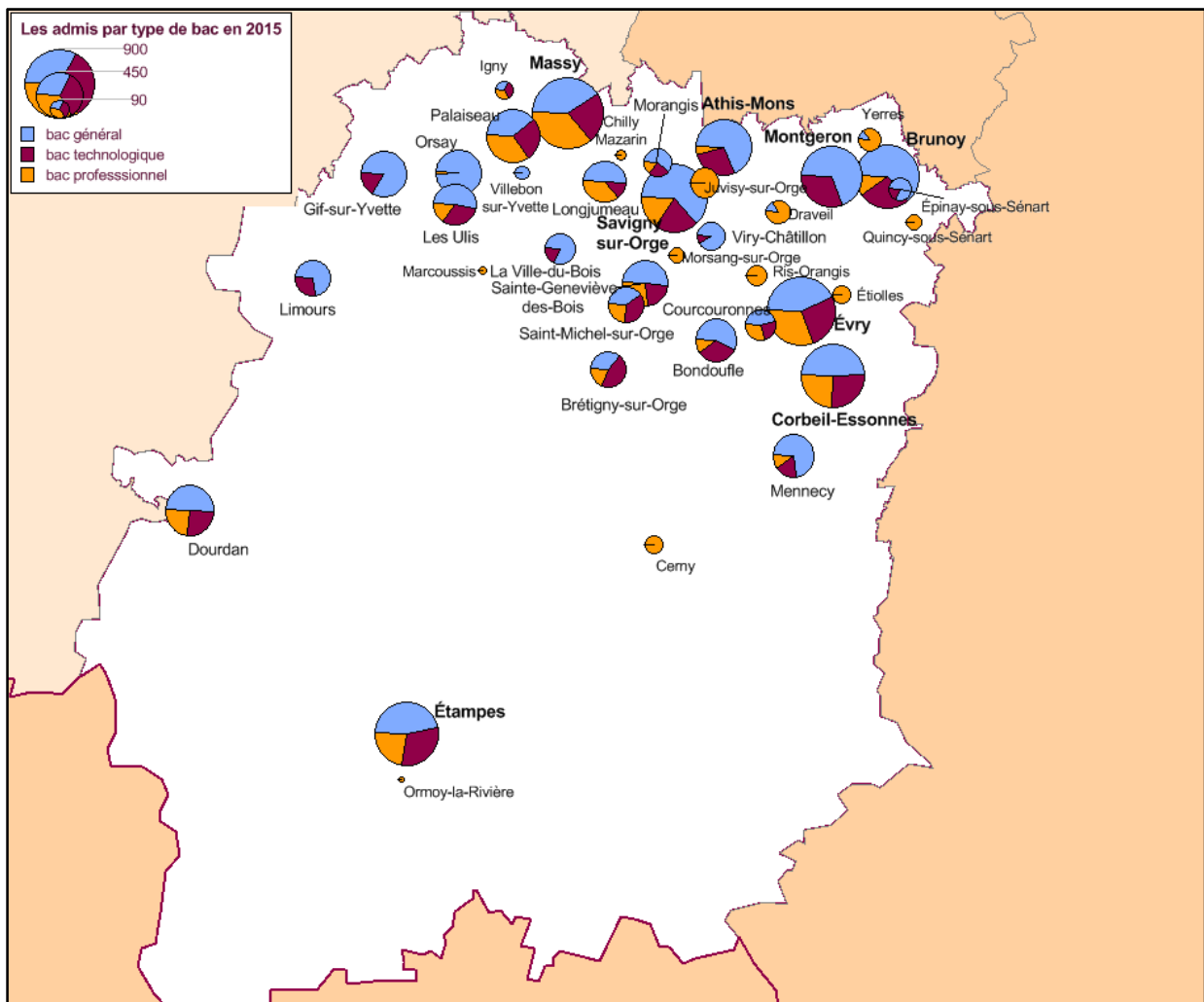


► Les bacheliers par commune

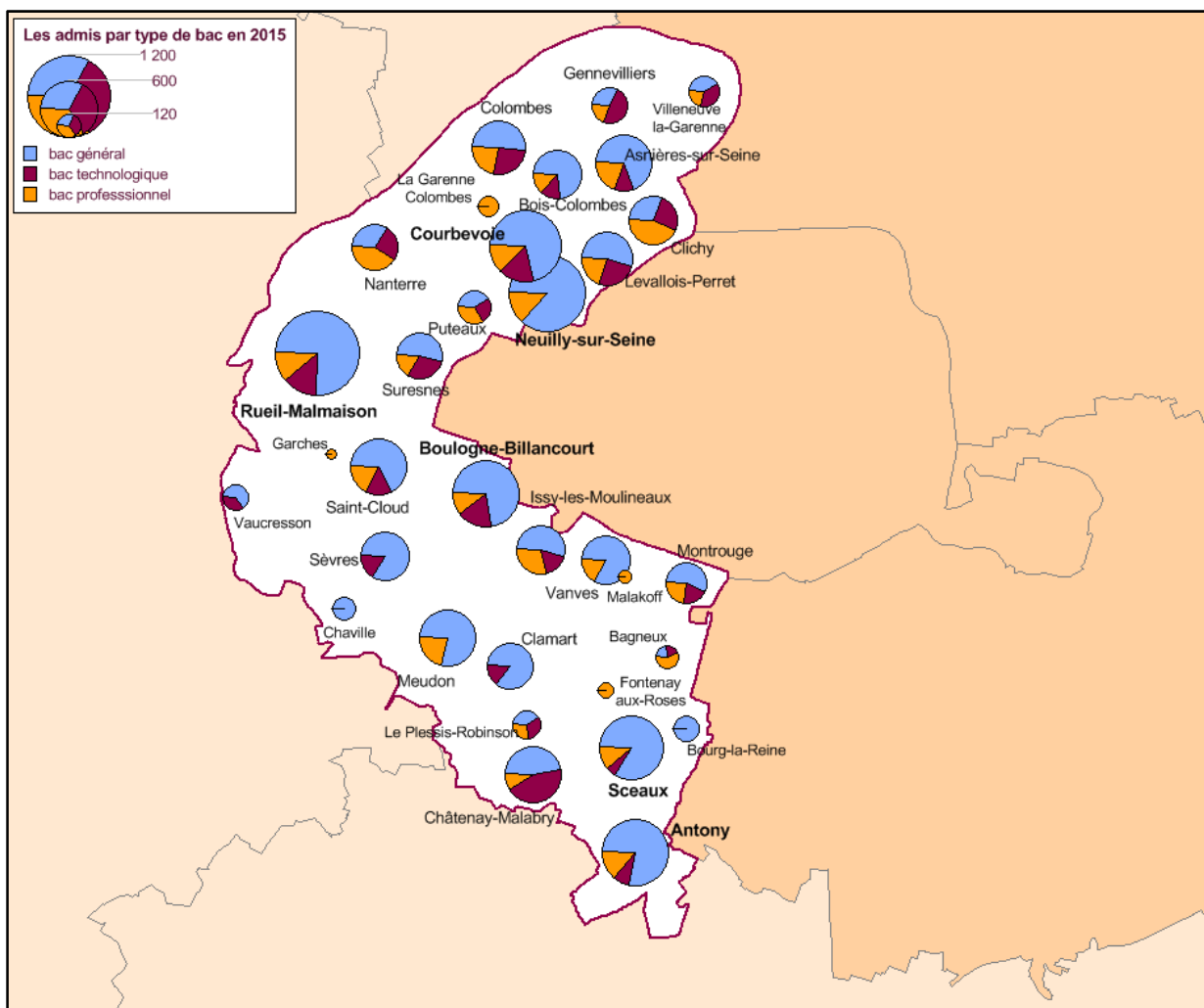
Carte 1.1 – Académie de Versailles – Yvelines : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



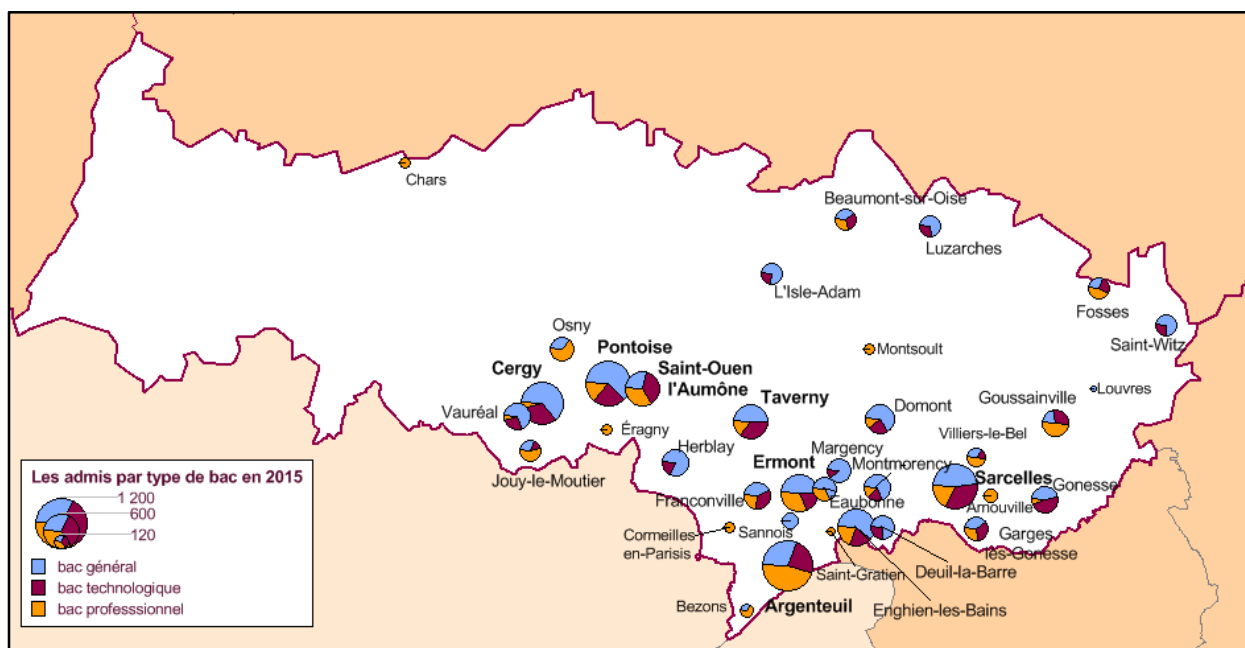
Carte 1.2 – Académie de Versailles – Essonne : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



Carte 1.3 – Académie de Versailles – Hauts-de-Seine : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



Carte 1.4 – Académie de Versailles – Val d’Oise : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



2. LES NEO-BACHELIERS

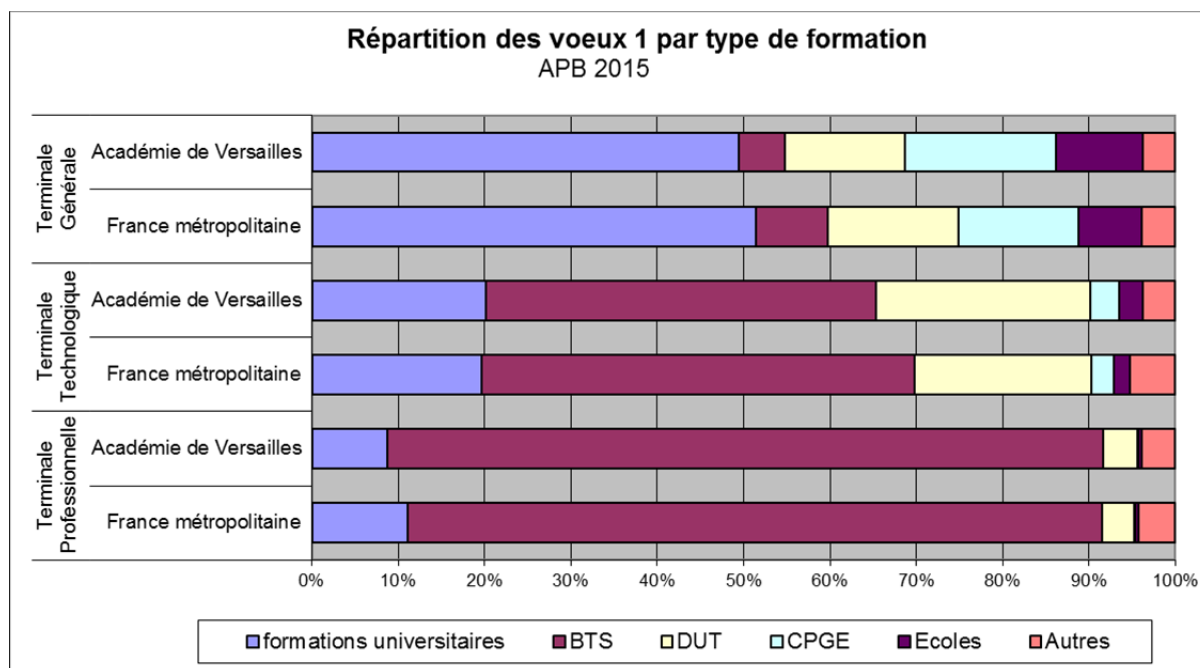
► Les vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale par type de bac et de formation

Tableau 3 – Académie de Versailles : le taux de vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

Nombre de vœux 1 formulés dans APB par les candidats en terminale		Terminale générale	Terminale techno	Terminale pro	Toutes terminales confondues
total	Académie de Versailles	34 552	11 167	8 583	54 302
	France métropolitaine	326 101	117 371	97 667	541 139
répartition en % du total :					
Formations universitaires	Académie de Versailles	49,5%	20,2%	8,7%	37,0%
	France métropolitaine	51,4%	19,6%	11,1%	37,3%
BTS - BTSA DTS - DMA	Académie de Versailles	5,4%	45,2%	82,9%	25,8%
	France métropolitaine	8,3%	50,1%	80,5%	30,4%
DUT	Académie de Versailles	13,9%	24,8%	4,0%	14,6%
	France métropolitaine	15,2%	20,6%	3,7%	14,3%
CPGE - CPES	Académie de Versailles	17,4%	3,4%	0,2%	11,8%
	France métropolitaine	13,9%	2,5%	0,2%	8,9%
Écoles *	Académie de Versailles	10,0%	2,6%	0,3%	7,0%
	France métropolitaine	7,4%	2,0%	0,3%	4,9%
Autres *	Académie de Versailles	3,8%	3,8%	3,9%	3,8%
	France métropolitaine	3,9%	5,2%	4,3%	4,2%

* Voir lexique, rubrique APB

Graphique 4 – Académie de Versailles : la répartition des vœux de rang 1 des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

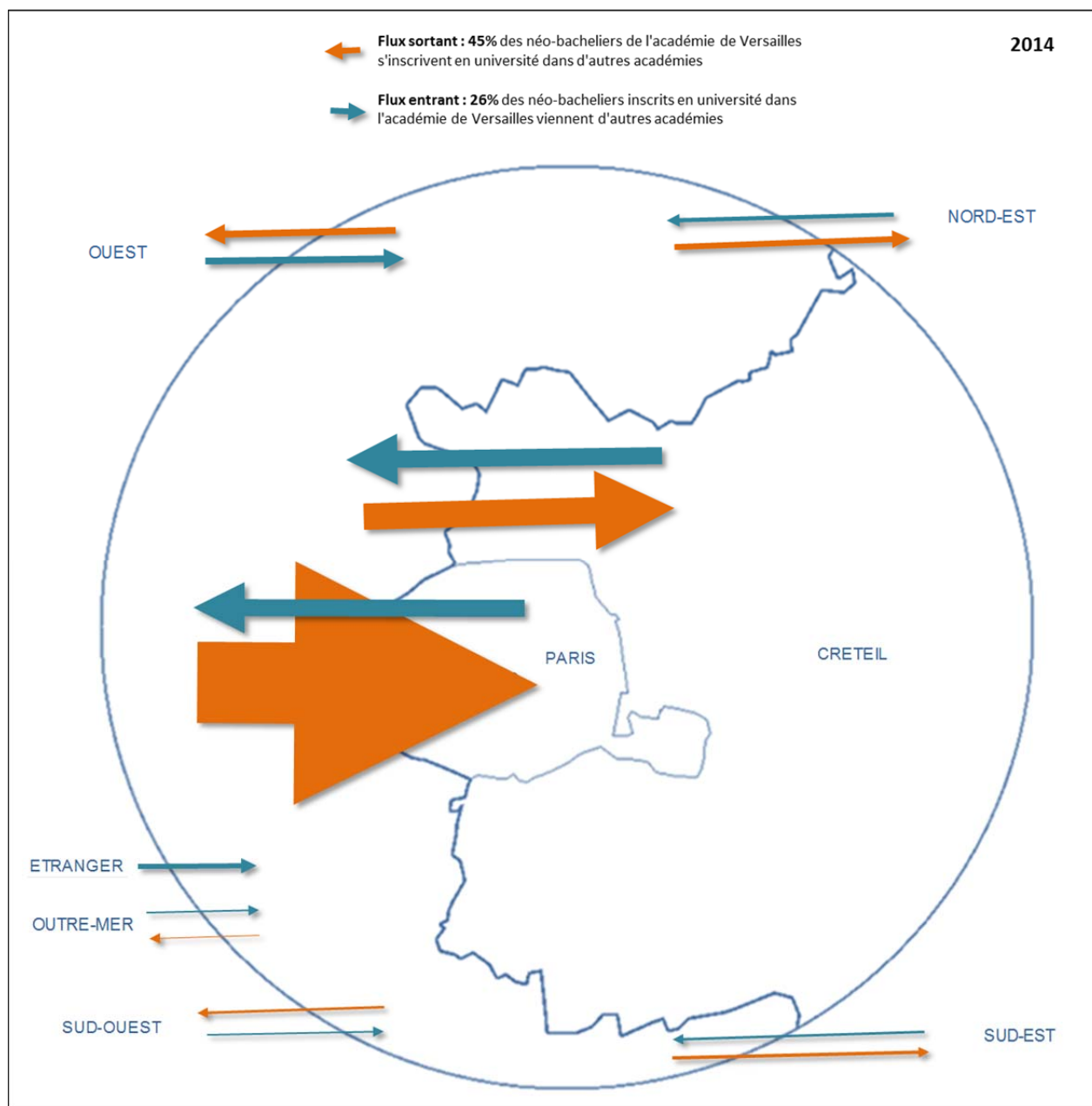


► L'attractivité géographique

Tableau 4 – Académie de Versailles : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés de l'académie en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de l'académie (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités de l'académie de Versailles selon leur académie d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac dans l'académie de Versailles selon l'académie de leur université d'inscription
Ac. de PARIS	1 161	6 944
Ac. de CRETEIL	1 479	2 259
OUEST	602	558
NORD-EST	380	527
SUD-EST	195	259
SUD-OUEST	165	190
ETRANGER	402	0
OUTRE-MER	167	8
Sous-total Entrants	4 551	
Sous-total Sortants		10 745
Ac. de VERSAILLES	13 297	13 297
Total néo-bacheliers	17 848	24 042

Carte 2 – Académie de Versailles : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



La taille des flèches est proportionnelle aux flux étudiants sortants et entrants (pour la définition des flux, se reporter au lexique en fin de document).

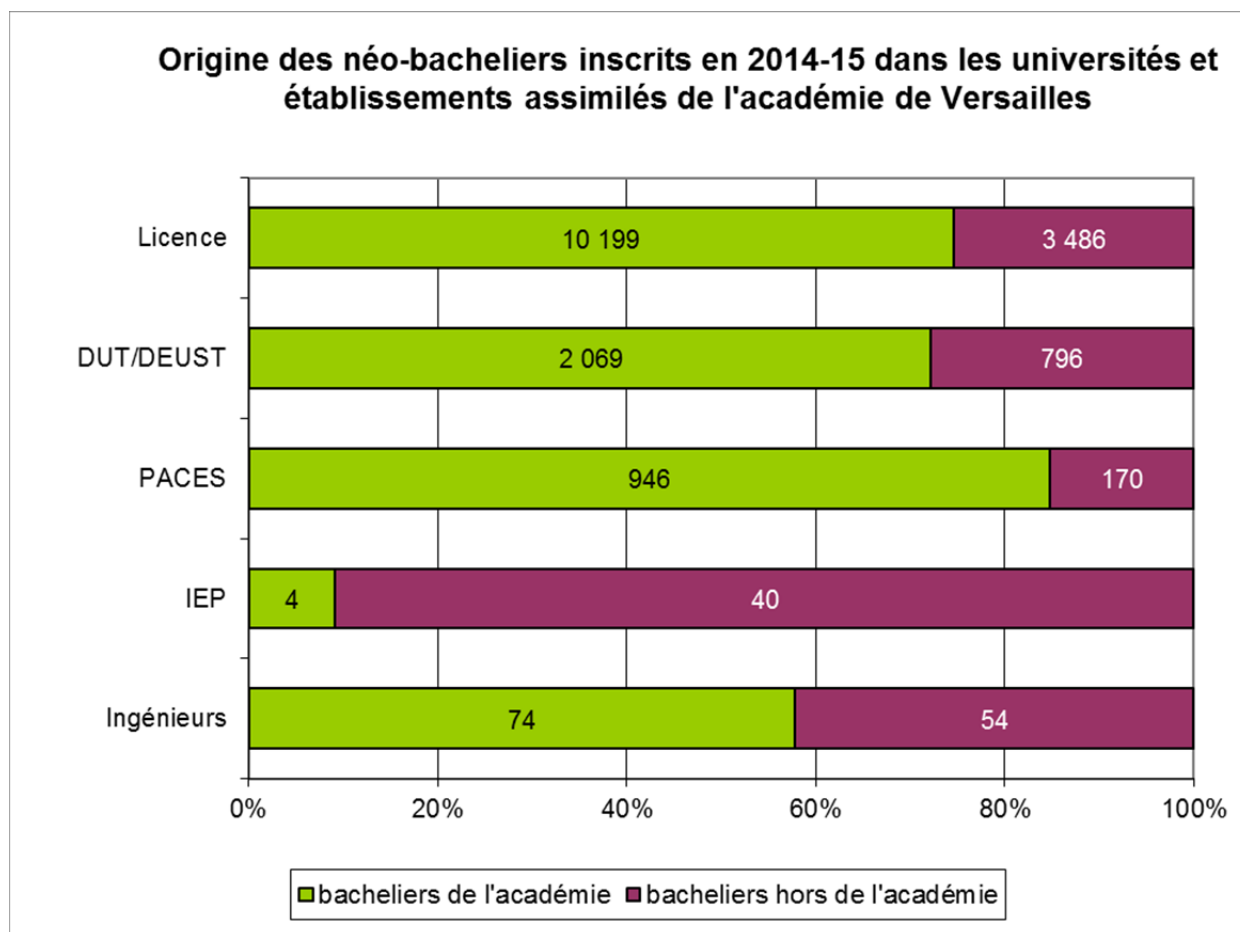
Nord-Est : Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Grand Est

Ouest : Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Pays de la Loire

Sud-Est : Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sud-Ouest : Nouvelle-Aquitaine, Occitanie

Graphique 5 – Académie de Versailles : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie, en fonction de l'académie d'obtention du bac (source SIES)



► **La poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur**

Tableau 5 – Académie de Versailles : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur entre 2010 et 2014 (source SIES)

	2010	2011	2012	2013	2014
Académie de Versailles	78,1%	77,0%	75,6%	76,8%	77,6%
Île-de-France	80,2%	78,1%	76,1%	77,7%	78,1%
France métropolitaine	75,0%	72,0%	69,4%	72,1%	72,2%

Tableau 6 – Académie de Versailles : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

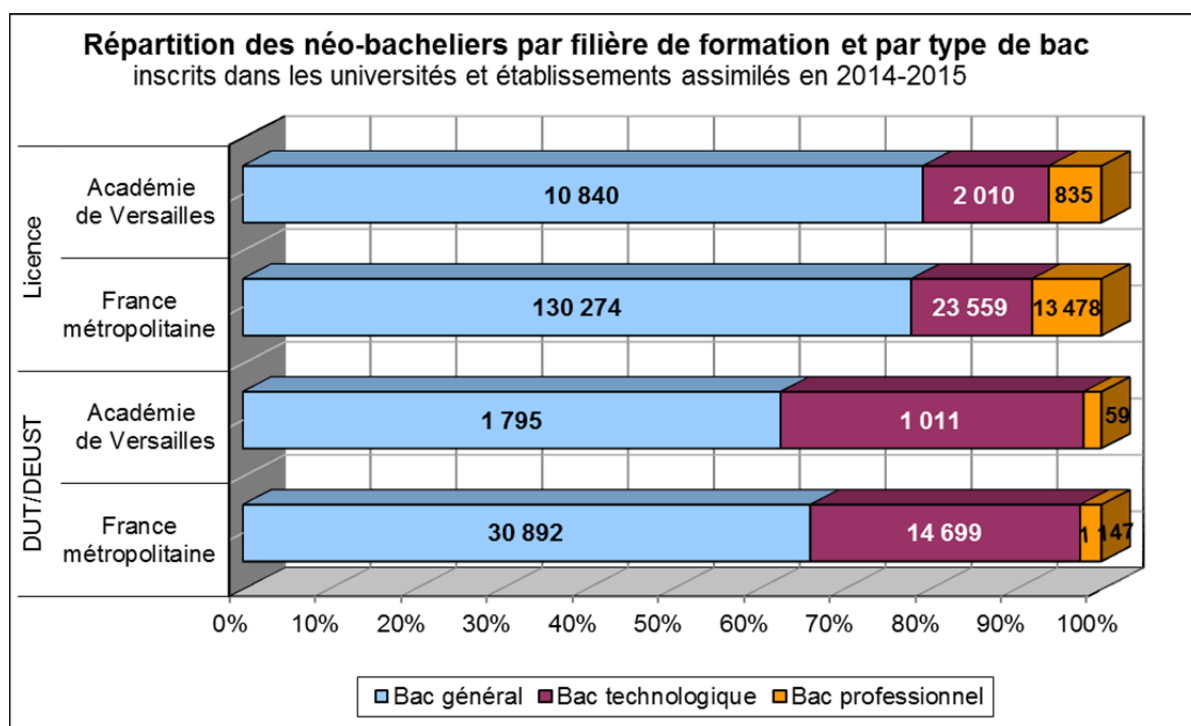
Académie de Versailles	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	95,9%	61,6%	7,6%	15,1%	4,4%	14,8%
Bac professionnel	37,9%	8,1%	0,4%	0,0%	29,4%	0,4%
Bac technologique	71,5%	32,0%	11,3%	2,3%	31,6%	5,4%
Ensemble des bacs Académie de Versailles	77,6%	43,2%	6,7%	9,0%	15,8%	9,6%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 7 – Académie de Versailles : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	Académie de Versailles	10 840	1 795	1 065	181	13 881
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	Académie de Versailles	2 010	1 011	41	1	3 063
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	Académie de Versailles	835	59	10	0	904
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	Académie de Versailles	13 685	2 865	1 116	182	17 848
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 6 – Académie de Versailles : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

Tableau 8 – Académie de Versailles : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Yvelines	Aubergenville	48						48
	Buc					446		446
	Conflans-Sainte-Honorine	53						53
	Garancières - La Queue-les-Yvelines	123						123
	Guyancourt	225						225
	Jouy-en-Josas	166						166
	La Celle-Saint-Cloud	47						47
	Le Chesnay				95			95
	Le Tremblay-sur-Mauldre	40						40
	Les Mureaux	89						89
	Magnanville	40						40
	Maisons-Laffitte	31						31

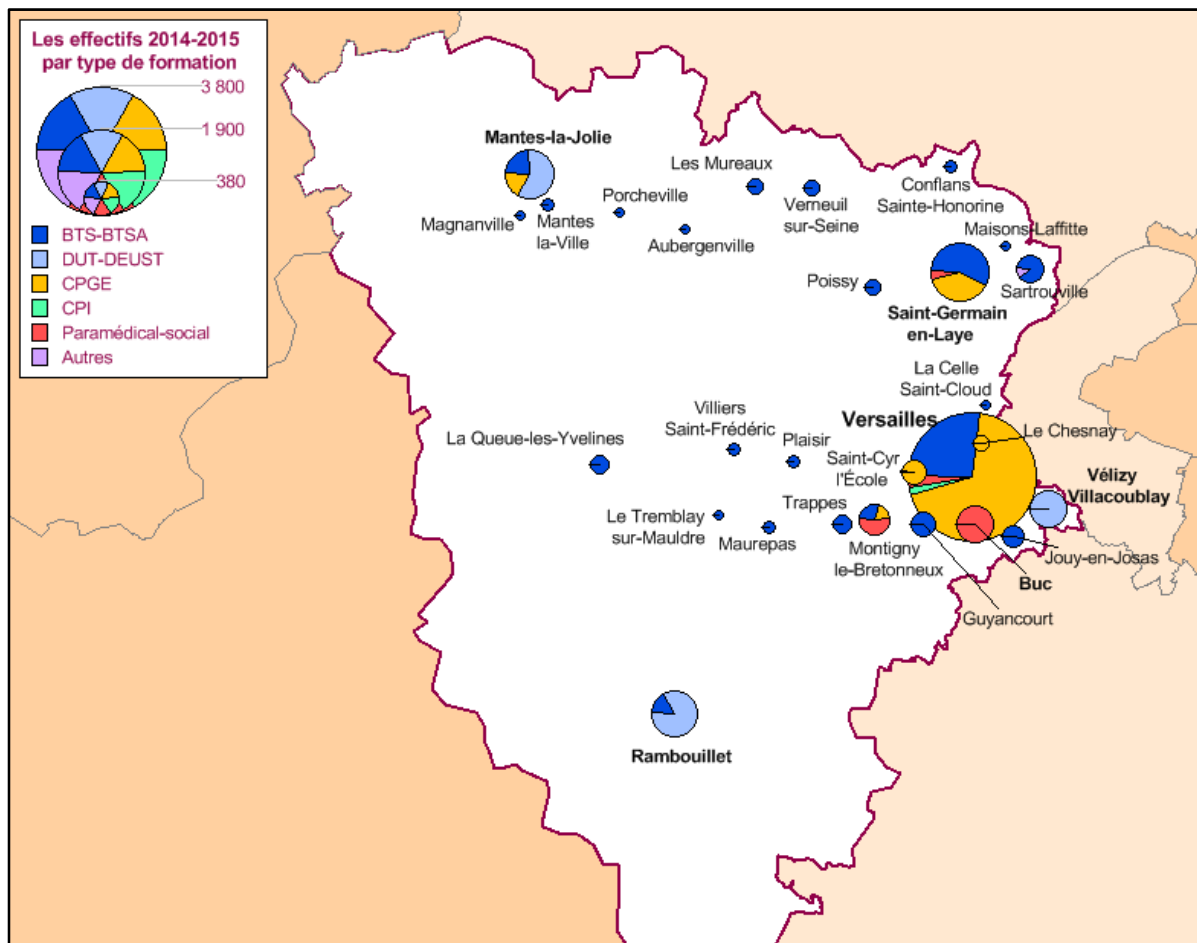
Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Yvelines	Mantes-la-Jolie	165	369	119				653
	Mantes-la-Ville	65						65
	Maurepas	52						52
	Montigny-le-Bretonneux	90		51		140		281
	Plaisir	54						54
	Poissy	102						102
	Porcheville	34						34
	Rambouillet	101	468					569
	Saint-Cyr-l'École			197				197
	Saint-Germain-en-Laye	510		323		47		880
	Sartrouville	178					29	207
	Trappes	141						141
	Vélizy-Villacoublay		446					446
	Verneuil-sur-Seine	94						94
	Versailles	1 030		2 542	70	120		3 762
	Villiers-Saint-Frédéric	52						52
Total	3 532	1 283	3 327	70	753	29	8 994	
Essonne	Arpajon	183						183
	Athis-Mons	340						340
	Bondoufle	56						56
	Brétigny-sur-Orge	173	309					482
	Brunoy	292						292
	Bures-sur-Yvette	181						181
	Corbeil-Essonnes	429		125		44		598
	Courcouronnes	72						72
	Dourdan	106						106
	Étampes	156						156
	Évry	113	1 076	113		470		1 772
	Gif-sur-Yvette	50						50
	Grigny					53		53
	Juvisy-sur-Orge		111					111
	Les Ulis	79		41				120
	Longjumeau	104						104
	Massy	732		204				936
	Montgeron	181						181
	Orsay	6	1 039	253	196		85	1 579
	Palaiseau	57						57
	Sainte-Geneviève-des-Bois	115						115
Saint-Michel-sur-Orge	47						47	
Savigny-sur-Orge	286		278				564	
Total	3 764	2 535	1 014	196	567	85	8 161	

Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Hauts-de-Seine	Antony	52		235				287
	Asnières-sur-Seine					60		60
	Bagneux	101						101
	Boulogne-Billancourt	259		77				336
	Châtenay-Malabry	351				74		425
	Clichy	373		89				462
	Colombes	219						219
	Courbevoie	340						340
	Gennevilliers	121		18				139
	Issy-les-Moulineaux	72						72
	Le Plessis-Robinson	8						8
	Levallois-Perret	142						142
	Malakoff					251		251
	Montrouge	155				488		643
	Nanterre	159	102	68	93	15		437
	Neuilly-sur-Seine			694				694
	Puteaux	187						187
	Rueil-Malmaison	140		283			110	533
	Saint-Cloud	66	124	115				305
	Sceaux		1 311	1 005	402			2 718
	Sèvres	233		78			29	340
	Suresnes	175				42		217
	Vanves			443				443
Vaucresson	45						45	
Ville-d'Avray			521				521	
Villeneuve-la-Garenne	134						134	
* non localisé	31		132				163	
Total		3 363	2 058	3 237	495	930	139	10 222
Val-d'Oise	Argenteuil	690	197	74				961
	Cergy	286		188	665	483	46	1 668
	Deuil-la-Barre	123						123
	Domont	33						33
	Enghien-les-Bains	152		165				317
	Ermont	183						183
	Fosses	67						67
	Franconville	60				95		155
	Garges-lès-Gonesse	39						39
	Gonesse	106						106

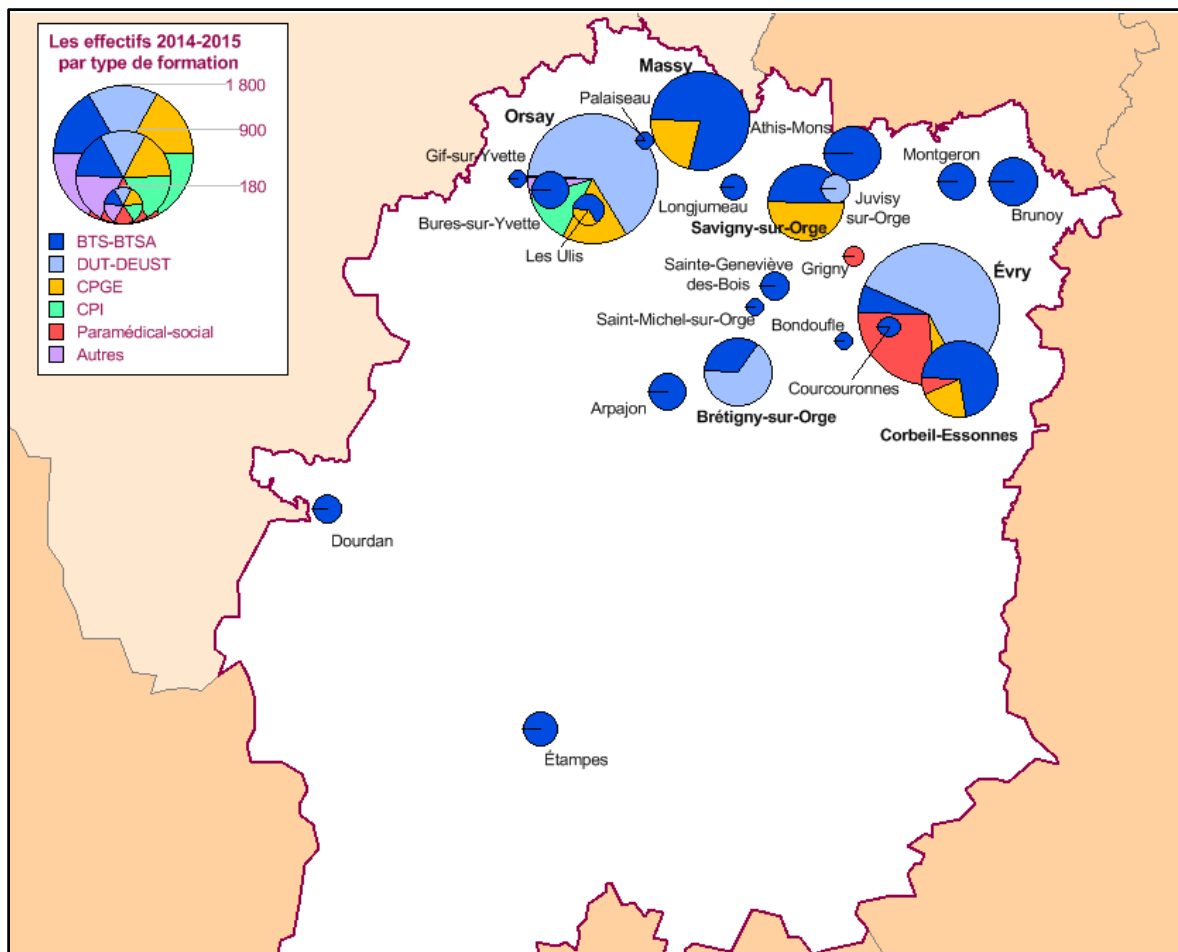
Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total	
Val-d'Oise	Goussainville	99						99	
	Jouy-le-Moutier	55						55	
	L'Isle-Adam	100						100	
	Margency	64						64	
	Montmorency	130						130	
	Neuville-sur-Oise		353					353	
	Pontoise	158	407	46		30		641	
	Saint-Ouen-l'Aumône	191		64				255	
	Sarcelles	271	336	78				685	
	Taverny	170						170	
	Vauréal	138						138	
	Villiers-le-Bel	43						43	
	* non localisé	76						76	
	Total		3 234	1 293	615	665	608	46	6 461
	Académie de Versailles		13 893	7 169	8 193	1 426	2 858	299	33 838
Ile-de-France		42 995	17 619	26 493	3 268	10 248	3 273	103 896	
France métropolitaine		236 061	117 565	82 515	10 787	40 010	6 626	493 564	

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de l'académie comprend près de 160 CPGE, près de 90 licences générales, environ 180 licences professionnelles, une cinquantaine de DUT et près de 70 spécialités de BTS.

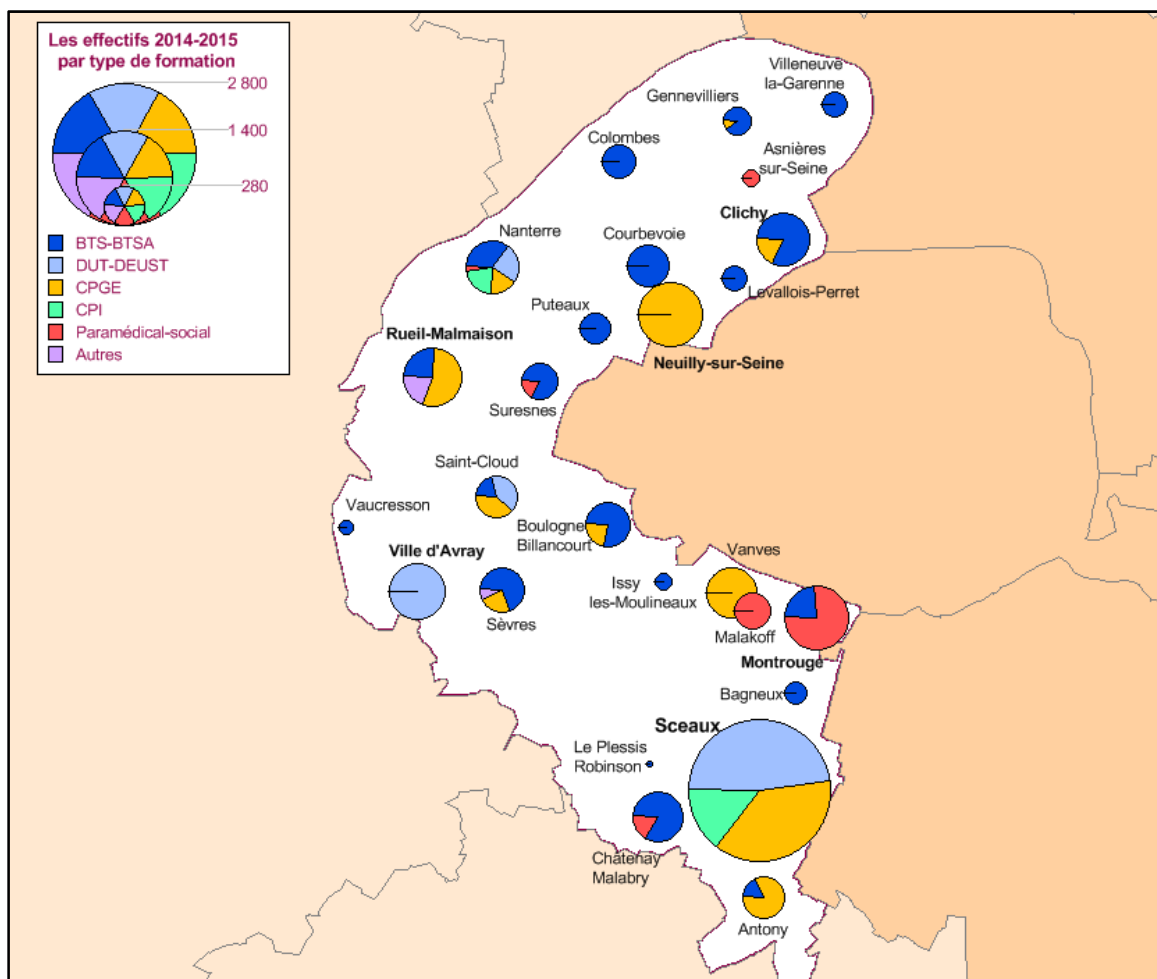
Carte 3.1 – Académie de Versailles – Yvelines : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



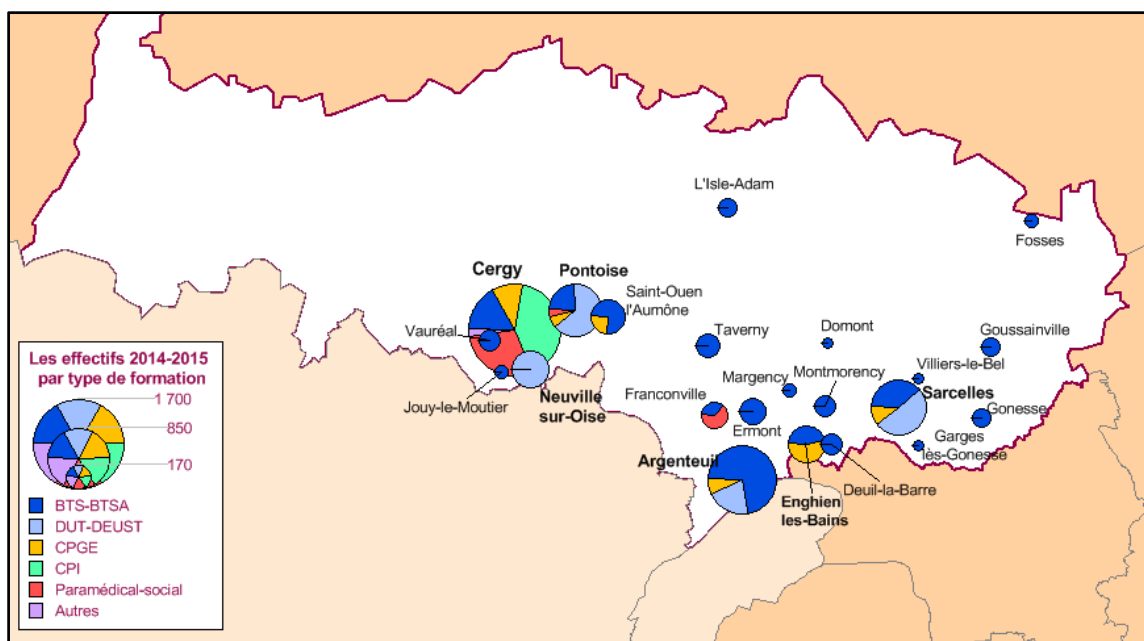
Carte 3.2 – Académie de Versailles – Essonne : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



Carte 3.3 – Académie de Versailles – Hauts-de-Seine : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



Carte 3.4 – Académie de Versailles – Val-d'Oise : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



• La répartition géographique

En 2014-2015, les étudiants en BTS sont répartis sur 90 communes, les CPGE-CPI sur 30, les licences sur 24 et les DUT sur 15, les formations paramédicales et sociales sont dispensées dans 16 communes.

En 2014-2015, les principaux sites de l'académie offrant des formations post-bacs sont les sièges des universités :

- Nanterre (22% des étudiants post-bacs de l'académie, 35% des étudiants en licence et licence professionnelle),
- Orsay (8% des étudiants post-bacs de l'académie, 11% des étudiants en licence et licence professionnelle et 14% des étudiants en DUT et 5% des CPGE-CPI),
- Évry (8% des étudiants post-bacs de l'académie, 10% des étudiants en licence et licence professionnelle, 15% des étudiants en DUT et 16% des formations paramédicales et sociales),
- Cergy (7% des étudiants post-bacs de l'académie, 9% des étudiants en licence et licence professionnelle, 9% des CPGE-CPI et 17% des formations paramédicales et sociales),
- Sceaux (7% des étudiants post-bacs de l'académie, 6% des étudiants en licence et licence professionnelle, 18% des étudiants en DUT et 15% des CPGE-CPI),
- Versailles (6% des étudiants post-bacs de l'académie, 27% des CPGE-CPI et 7% des étudiants en BTS),
- Guyancourt (5% des étudiants post-bacs de l'académie, 8% des étudiants en licence et licence professionnelle),
- Les étudiants en formations paramédicales et sociales sont également localisés à Montrouge et au Buc (16% chacun).

► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 9 – Académie de Versailles : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Académie de Versailles	France métropolitaine
Licence (hors LP)	22 702	13 062	12 601	48 365	44,4%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	4 447	4 447	4,1%	3,5%
BTS - BTSA	7 663	6 230	0	13 893	12,7%	15,7%
DUT - DEUST	3 927	3 242	0	7 169	6,6%	7,8%
CPGE	4 157	4 036	0	8 193	7,5%	5,5%
Ingénieur	1 309	1 168	4 787	7 264	6,7%	4,5%
Santé	1 924	749	627	3 300	3,0%	5,7%
Paramédical - Social	3 100	2 981	3 054	9 135	8,4%	9,0%
Comptabilité - Commerce	1 607	1 615	2 630	5 852	5,4%	3,6%
Diplôme d'IEP	81	0	0	81	0,1%	0,7%
Arts	332	310	298	940	0,9%	1,3%
Autres	27	0	356	383	0,4%	0,4%
Total	46 829	33 393	28 800	109 022	100,0%	100,0%

► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Tableau 10 - Académie de Versailles : les caractéristiques des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)

Filière d'origine	Effectif	Répartition en %						Part d'étudiants ayant une origine sociale favorisée (%)*	Part de femmes (%)	Part d'étudiants en contrat d'apprentissage (%)
		Type d'école d'ingénieur			Série du bac					
		Écoles publiques sous tutelle du MENESR	Écoles publiques autres ministères	Écoles privées	S	STI2D -STL	Autre			
CPGE	2 523	45,6	35,3	19,1	92,4	2,1	5,5	62,5	20	2523
CPI	811	5,3	-	94,7	96,5	3,2	0,2	59,8	23,8	811
DUT	150	70,7	-	29,3	76	12,7	11,3	37,3	21,3	150
Licence	125	25,6	34,4	40	72	3,2	24,8	45,6	29,6	125
BTS	60	10	-	90	45	33,3	21,7	43,3	30	60
Autre voie d'accès **	345	15,4	64,9	19,7	86,4	4,1	9,6	53	21,4	345

* Étudiants dont les parents sont classés dans la PCS "Professions libérales, cadres supérieures, enseignants".

** Hors diplômés étrangers.

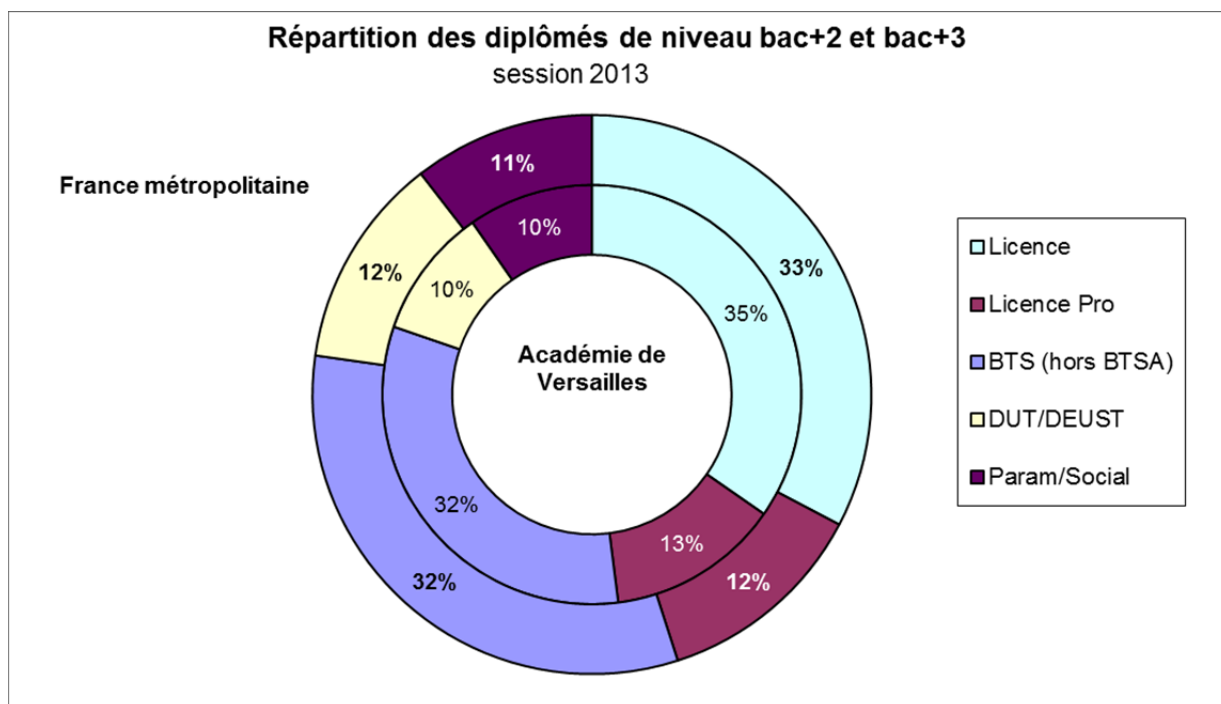
4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 11 – Académie de Versailles : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence professionnelle	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie de Versailles	9 794	3 771	9 116	2 852	2 730
Ile-de-France	32 909	8 688	26 121	7 130	8 287
France métropolitaine	124 945	47 102	123 051	46 904	40 079

Graphique 7 – Académie de Versailles : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



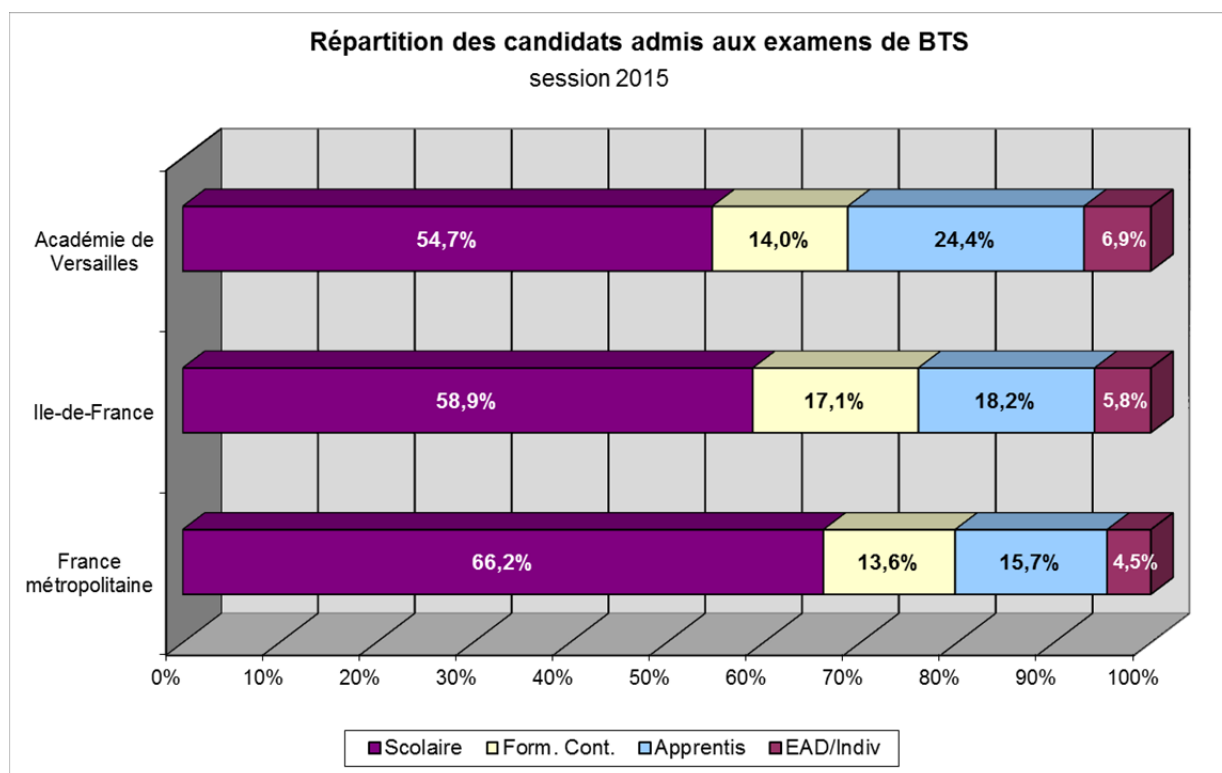
► Les BTS

- *Les diplômés selon le mode de formation*

Tableau 12 – Académie de Versailles : les effectifs des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

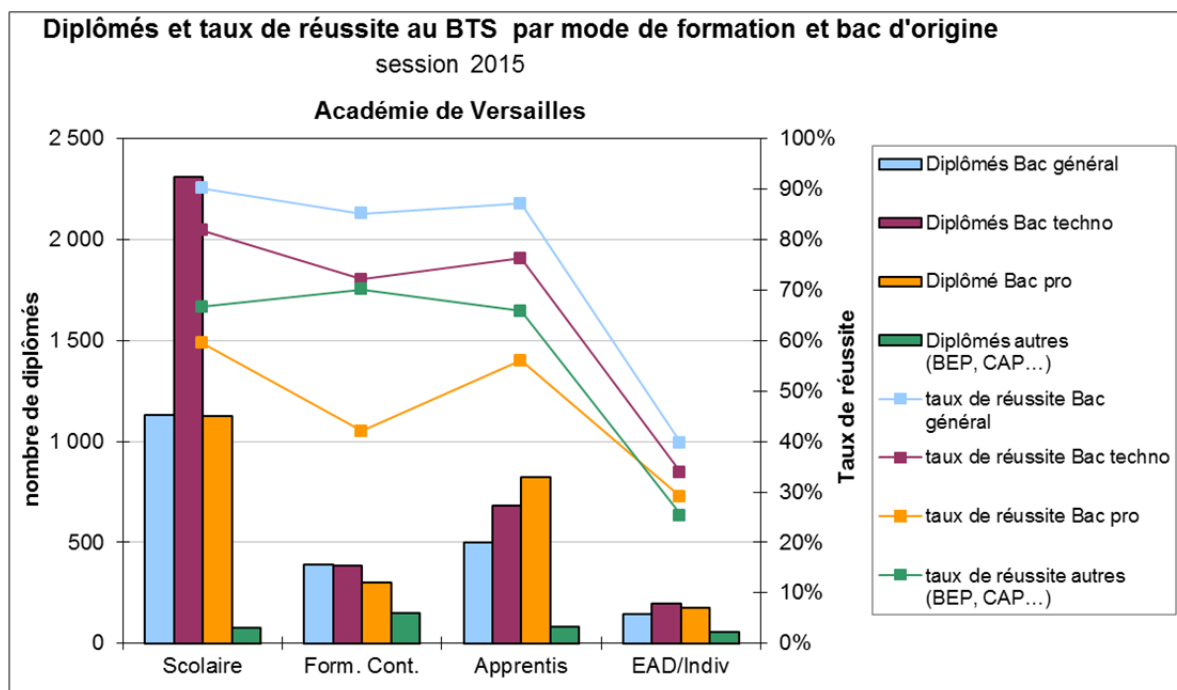
		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
Académie de Versailles	Effectif	4 765	1 222	2 132	606	8 725	66,6%
	Répartition	54,7%	14,0%	24,4%	6,9%	100,0%	
Ile-de-France	Effectif	14 779	4 297	4 574	1 454	25 104	65,4%
	Répartition	58,9%	17,1%	18,2%	5,8%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

Graphique 8 – Académie de Versailles : la répartition des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)



- **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 9 – Académie de Versailles : le taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2015 (source DEPP)



En scolaire, les taux de réussite sont inférieurs aux taux nationaux quel que soit le type de bac obtenu préalablement. Parmi les titulaires d'un bac professionnel, il y a autant de diplômés en scolaire qu'en formation continue et apprentissage réunis.

5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 13 – Académie de Versailles : l'insertion professionnelle des diplômés 2014 de BTS et autres formations de niveau III (source DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête Insertion dans la vie active des lycéens 2015	65,9%	69,9%	38,3%	21,5%
Enquête Insertion professionnelle des apprentis 2015	78,3%	91,5%	57,8%	40%

► Les diplômés de licences professionnelles

Tableau 14 – Académie de Versailles : le taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de licences professionnelles 2012 (enquête 2014) par domaine disciplinaire (source SIES)

	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales	Sciences, technologies et santé
Académie de Versailles	84%	-	85%	93%

- : Aucun inscrit dans cette formation

Nombre de réponses : 658 ; taux académique de réponses : 61%

6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 15 – Académie de Versailles : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveaux II et III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	TOTAL apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	licence pro	autres dipl.	BTS BTSA	DUT	autres dipl.			
Académie de Versailles	431	2 675	1 452	6 059	774	484	11 875	19 850	59,8%
Île de France	910	5 885	3 418	13 595	1 952	1 608	27 368	46 644	58,7%
France métropolitaine	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6 %

À la rentrée 2015-2016, le Conseil régional Île-de-France recense 340 formations de niveau II et de niveau III (source www.iledefrance.fr) préparées en universités, CFA ou établissements privés dans l'académie de Versailles.

► La formation continue

Les établissements de l'académie ont délivré, en 2014, 2 500 diplômes nationaux en formation continue dont 4,2 % de niveau bac + 2 (France : 7,5 %) et 44% de niveau bac+3 (France : 49 %).

► La VAE

Tableau 16 – Académie de Versailles : les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie de diplômes de niveau II ou III (source DEPP)

	DUT/DEUST	Licence et Licence professionnelle
Académie de Versailles	4	149
Île-de-France	12	299
France métropolitaine	98	1 544

E. ANNEXES

LEXIQUE

Admission post-bac (APB)

Dans le tableau 3, l'extraction d'APB ne concerne que les **vœux de rang 1** exprimés par les candidats scolarisés en terminale dans l'académie considérée, à la fin de la procédure normale en 2015.

Les « **Formations universitaires** » comptabilisent les vœux d'inscription en L1, en première année commune aux études de santé (PACES), en Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE), DEUST, DU (hors DUT et écoles d'ingénieur).

Les « **Écoles** » regroupent les formations dispensées dans les écoles supérieures d'architecture, de commerce, d'art et les formations d'ingénieurs dont les classes préparatoires intégrées.

La rubrique « **Autres** » regroupe les mises à niveau (en arts appliqués, en hôtellerie, etc.), les formations conduisant au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), les formations paramédicales et sociales, les formations professionnelles autres que BTS et DUT (dans le domaine de la mer, du transport logistique...), les mentions complémentaires, etc.

Apprentissage

L'apprentissage (Code du travail – 6^e partie - Livre II) est une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes de 16 à 25 ans une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, à durée déterminée, conclu entre l'apprenti et l'employeur.

Attractivité géographique – Enquête CEREQ

L'enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) fait référence à la publication *Net.doc.160* « Mobilités interrégionales des jeunes diplômés » (M. Vignale, juin 2016), et au *Bref du CEREQ n°347*, juin 2016 : « Mobilités interrégionales de jeunes diplômés du supérieur : qui forme pour qui ? ».

Baccalauréat

Les effectifs pris en compte sont les candidats présents et admis par type de bac (y compris les séries agricoles) par académie, région et pour la France métropolitaine. Tous les candidats sont pris en compte quel que soit leur régime d'inscription : scolaire, en apprentissage, en formation continue, en individuel et/ou par l'enseignement à distance (EAD).

Le taux de réussite est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Les bacheliers sont localisés par commune selon l'implantation de l'établissement préparant les élèves au baccalauréat. Les candidats libres sont comptabilisés selon leur département d'inscription

Les mentions : sont comptabilisés les effectifs (et le taux de réussite avec mention) par type de bac à la session 2015, par département, académie, région et pour la France métropolitaine.

Effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports. Le regroupement des sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes car certains étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** est un diplôme préparé dans les sections de techniciens supérieurs dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères. Les BTSA sont toujours comptabilisés avec les effectifs de BTS mais non dans les taux de réussite de BTS.

Les **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** préparent les élèves dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères selon 3 voies (scientifique, littéraire et économique).

Les **cycles préparatoires intégrés des écoles d'ingénieurs (CPI)** comprennent notamment les effectifs des formations préparatoires des UT, INP, Polytech'... Ils sont comptabilisés avec les ingénieurs dans le tableau des effectifs de formation de bac+1 à bac+3.

Le **DUT/DEUST** intègre aussi les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Les **formations paramédicales et sociales** regroupent les effectifs des diplômés d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF), des diplômés de technicien supérieur (DTS) et des diplômés paramédicaux et sociaux de niveau III, la rubrique « **Autres** » recouvre des formations diverses telles que des formations d'arts (diplôme des métiers d'art - DMA, années communes diplôme national d'arts et techniques/diplôme national supérieur d'expression plastique - DNA/DNSEP, etc.), les formations de Paris-Dauphine et la formation de premier clerc de notaire.

Flux entrants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session N en France (toutes régions/académies confondues) et s'inscrivant dans un établissement universitaire de la région/académie concernée durant l'année universitaire N-N+1.

Flux sortants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat dans la région/académie concernée à la session N et s'inscrivant dans un établissement universitaire d'une autre région/académie l'année universitaire N-N+1.

Formation continue

La formation continue s'adresse (1) aux personnes (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) ayant interrompu leurs études et désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle ; (2) aux employeurs (privés ou publics) souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

Les données présentées concernent les universités (y compris les IUT et écoles internes), les écoles d'ingénieurs rattachées et indépendantes (UT, INP, INSA, ENI, écoles centrales, ENSAM) et les autres établissements (IEP Paris, INALCO, EPHE, ENS, ENS Lumière et ENSATT). Les diplômés du CNAM sont comptabilisés en Ile-de-France, les diplômes étant délivrés par le CNAM Paris.

Formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie recouvre la formation par apprentissage, la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Implantation

L'implantation correspond à une unité urbaine hormis pour la région Île-de-France où elle correspond à la commune. L'unité urbaine est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Le zonage est établi à partir du recensement de la population par l'Insee en 2010.

Insertion professionnelle

Le taux d'insertion des diplômés **titulaires d'une licence professionnelle** est défini comme étant la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés qui sont sur le marché du travail (sont exclus de l'analyse ceux qui sont encore en études et ceux qui sont sans emploi mais déclarent ne pas en chercher).

S'agissant des **diplômés de BTS et autres diplômes de niveau III** sont pris en compte les lycéens, les étudiants et les apprentis qui sont sortis diplômés d'un BTS en 2014. Champ de l'enquête « Insertion dans la vie active des lycéens - IVA » : BTS (71%), BTS agricoles (12 %), DUT (5 %), Diplômes santé-social (5 %), autres titres homologués de niveau III. Champ de l'enquête « Insertion professionnelle des apprentis – IPA » : les sortants des classes terminales de BTS (98 %), de diplôme de technicien supérieur (DTS, 1 %) ou de diplôme des métiers d'arts (DMA, 1 %). Un redressement statistique est opéré pour chaque académie afin de pondérer les résultats selon les taux de réponse à l'enquête.

Les **emplois à durée indéterminée** prennent en compte les contrats à durée déterminée, les emplois de fonctionnaire, les engagés dans l'armée ou les personnes travaillant à leur compte.

Néo-bacheliers

Il s'agit des bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat.

Attention : l'implantation de la composante est dans certains cas différente de celle de l'établissement (exemple : les néo-bacheliers inscrits à l'antenne de Tarbes de l'UFR lettres langues et sciences humaines de l'université de Pau sont comptés ici dans l'académie de Toulouse et non pas dans l'académie de Bordeaux).

Offre de Formation

Le décompte de l'offre des formations universitaires, sur le périmètre étudié, reprend l'ensemble des formations dispensées par chaque établissement. Une même mention (ou dénomination nationale pour certaines vagues) de diplôme est comptabilisée plusieurs fois lorsqu'elle est proposée par des établissements différents.

Le décompte des formations de STS correspond au nombre de spécialités de BTS (avec options) préparés sur le périmètre observé. Les mêmes spécialités enseignées par plusieurs établissements ne sont comptabilisées qu'une seule fois.

Le décompte des CPGE reprend l'ensemble des classes préparatoires, y compris les classes étoilées, présentes sur le périmètre étudiée quelle que soit leur spécialité.

Taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux et constituent la majorité des doubles inscriptions.

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance pour les bacs généraux et technologiques (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger, ni des étudiants issus des COM ou ayant obtenu un bac à l'étranger, ou ceux pour lesquels l'académie d'origine est inconnue. L'apprentissage est pris en compte sur le champ des bacheliers professionnels poursuivant en STS.

Universités et établissements assimilés (au sens de l'enquête « SISE-Université »)

Entrent dans le champ les universités publiques (y compris l'université de Lorraine), l'INP Toulouse et l'IP Grenoble, les universités de technologie, Paris Dauphine, l'INALCO, l'IEP de Paris, l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion d'Albi et l'ENSP de Blois ainsi que l'IPG Paris et les COMUE de Grenoble et Paris-Est (s'agissant des néo-bacheliers, le champ d'étude ne couvre pas ces trois établissements).

VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'enseignement supérieur permet de valider des compétences acquises en dehors du système universitaire mais aussi de tout système de formation. Deux dispositifs distincts permettent d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études, soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les données présentées concernent ce dernier dispositif et, sauf précision, tous les diplômes délivrés (y compris master et doctorat).

SIGLES

A

APB Admission post-bac

B

Bac Baccalauréat

BTS/BTSA Brevet de technicien supérieur/ Brevet de technicien supérieur agricole

C

CDI Contrat à durée indéterminée

CFA Centre de formation des apprentis

CNAM Conservatoire national des arts et métiers

COMUE Communauté d'universités et établissements

CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles

CPI Cycle préparatoire aux formations d'ingénieur

D

DCESF Diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale

DCG Diplôme de comptabilité et de gestion

DEPP Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

DEUST Diplôme d'études universitaires et techniques

DGESIP Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

DGRI Direction générale de la recherche et de l'innovation

DMA Diplôme des métiers d'arts

DNTS Diplôme national de technologie spécialisée

DNSEP Diplôme national supérieur d'expression plastique

DTS Diplôme de technicien supérieur

DU Diplôme d'université

DUT Diplôme universitaire de technologie

E

EAD Enseignement à distance

ENI École nationale d'ingénieurs

ENS École nationale supérieure

ENSATT École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre

ENSP École nationale supérieure du paysage

ENSAM École nationale supérieure des arts et métiers

EPHE École pratique des hautes études

F

FC Formation continue

I

IEP	Institut d'études politiques
INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
INP	Institut national polytechnique
INSA	Institut national des sciences appliquées
IP	Institut polytechnique
IPG	Institut de physique du globe
IUT	Institut universitaire de technologie

L

L1	Licence LMD, première année
LIC	Licence
LP	Licence professionnelle

P

PACES	Première année commune aux études de santé
-------	--

S

SIES	(Sous-direction des) Systèmes d'information et des études statistiques
SISE	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
STS	Section de techniciens supérieurs

U

UFR	Unité de formation et de recherche
UT	Université de technologie

V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
-----	---------------------------------------



1, RUE DESCARTES
75231 PARIS CEDEX 05